

COLLECTION "PATRIMOINES" n° 4

TOGOVILLE

HISTOIRE D'UNE THEOCRATIE : TOGOVILLE DES ORIGINES A 1914

par Afandina DOSSÈ

LE ROI-PRETRE DES EVHE DU SUD-TOGO

par Albert de SURGY



Presses de l'UB
Lomé, 1994

COLLECTION "PATRIMOINES" n° 4

TOGOVILLE

HISTOIRE D'UNE THEOCRATIE : TOGOVILLE DES ORIGINES A 1914

par Afandina DOSSÉ

LE ROI-PRETRE DES EVHE DU SUD-TOGO

par Albert de SURGY

ORSTOM Documentation



010054425

COLLECTION "PATRIMOINES"

Cette collection "**Patrimoines**" - au pluriel, car elle est ouverte à toutes les disciplines - est destinée à mettre à la portée d'un large public (enseignants, étudiants, chercheurs, responsables administratifs, experts, mais aussi simples citoyens curieux de connaître leur pays) des résultats de recherche jusqu'ici peu accessibles.

Car beaucoup de travaux de qualité restent confinés à des notes non publiées, à des mémoires à très faibles tirages, à des articles de revues dispersées dans le monde et introuvables au Togo... Bien des travaux, récents ou anciens, disparaissent ainsi des mémoires, alors qu'ils seraient très précieux aux recherches en cours. Bref, on assiste à un véritable gaspillage des acquis.

C'est pour les sauvegarder qu'est créée la collection "**Patrimoines**", pour produire des textes de valeur sous une forme et avec un prix abordable pour tous.

Jean-Claude BARBIER Nicoué L. GAYIBOR Yves MARGUERAT

Rappel des numéros publiés

- n° 1 - Dynamique urbaine, jeunesse et histoire au Togo.
Articles et documents (1984-1993)
- n° 2 - Population, migrations, urbanisation au Togo et en Afrique Noire.
Articles et documents (1981-1993)
- n° 3 - Les Togolais face à la décolonisation

HISTOIRE D'UNE THEOCRATIE :
TOGOVILLE
DES ORIGINES A 1914

LE ROI-PRETRE DES EVHE
DU SUD-TOGO

1. The first part of the document is a list of names and addresses.

2. The second part is a list of names and addresses.

3. The third part is a list of names and addresses.

4. The fourth part is a list of names and addresses.

5. The fifth part is a list of names and addresses.

PREFACE

par

Yves MARGUERAT

(Centre ORSTOM de Lomé)

L'histoire de Togoville, ce n'est pas seulement celle d'une cité africaine parmi d'autres : il s'agit de la ville éponyme (1) du Togo, celle qui le baptise à sa naissance en tant que nation, en tant qu'entité collective internationalement reconnue, dotée désormais d'un avenir commun. Car le traité de protectorat du 5 juillet 1884 est signé par le représentant de l'empire allemand et par ceux du "roi de Togo", et le "pays du roi de Togo" devint bien vite "le Togo".

A vrai dire, ce personnage de roi reste bien mystérieux, et Togoville tout entière, cette pierre angulaire de l'histoire togolaise, continue à se dérober dans la pénombre. Car, à Togo, cette communauté paisible jusqu'alors relativement fermée sur elle-même, tout se voile dans le secret dont s'entourent volontiers les religions quand elles commandent la vie des hommes. En effet, Togo, avec sa jumelle de Bè, était le coeur spirituel de la région, rayonnant sans rivales par la seule force de ses oracles et de ses bénédictions. Loin des tumultes et des ambitions des gens du littoral tout proche, de l'autre côté des eaux grises de son lac, le monde de Togo vivait comme hors du temps sous la houlette de ses prêtres : une "théocratie" conservatrice et sereine, heureuse peut-être... (et donc, en principe, sans histoire).

Mais le temps a fini par gagner. L'irruption du monde moderne, en 1884, a forcé Togo à sortir de son isolement, avec comme résultat, on le verra, une flambée de violences.

A notre époque, Togoville vit toujours relativement à l'écart, non par choix, mais du fait de sa position marginale par rapport aux grandes forces économiques. Certes le christianisme a essayé d'y maintenir une flamme spirituelle (2), mais la vie s'est quelque peu retirée d'une cité restée essentiellement rurale et, de fait,

(1) Qui donne son nom. On a ajouté "-ville" à l'époque allemande pour distinguer la cité et le pays.

(2) Qui aurait pu imaginer, à la naissance du protectorat, qu'un siècle plus tard un pape se rendrait en visite à Togoville (août 1985) ?

largement "banalisée". De vastes pans de sa mémoire ont maintenant sombré dans l'oubli, tandis que d'autres aspects des anciennes structures - ceux liés à l'exercice et à la nature même du pouvoir politique (l'ancien justifiant l'actuel) - ont fait l'objet de redoutables manipulations pour servir d'armes dans les rivalités contemporaines, inextricables.

C'est dire combien il est difficile de travailler sur l'histoire de Togoville : pas d'archives, hormis quelques allusions à partir de juin 1884, pas de généalogies, car les principales fonctions étaient attribuées par divination, des traditions contradictoires d'un quartier à l'autre, d'un interlocuteur à l'autre...

Afandina Dossè, jeune historien fraîchement émoulu de l'Université du Bénin, s'y est risqué (1) avec d'autant plus d'ardeur que, enfant de Togoville, il souffrait de cette ignorance recouvrant sa cité. Pour un chercheur en sciences sociales, être originaire du lieu que l'on étudie présente certes bien des avantages (connaissance de la langue, des lieux, des gens...), mais aussi des inconvénients (bon gré, mal gré, on est impliqué dans l'un des camps en présence, et les dires ou les silences des interlocuteurs seront conditionnés par ces rapports de force, conscients ou inconscients). A. Dossè a recueilli ce qu'il a pu ; il a essayé de synthétiser les bribes d'informations qu'on lui concédait et de les confronter aux écrits disponibles. Le résultat est encore plein de zones d'ombre, en particulier les discordances entre les structures sociales telles qu'on affirme qu'elles étaient et telles qu'on les voit fonctionner au tout début de la période coloniale. Et cette dernière reste, elle aussi, bien mal connue, car les conflits sont encore si brûlants, sous la cendre qui les masque, que les interlocuteurs d'A. Dossè ont systématiquement dévié ses questions à ce sujet. Il a dû interrompre sa quête à la fin de la période allemande.

C'est dire que le travail d'Afandina Dossè, largement mûri depuis sa présentation comme maîtrise, nous apporte beaucoup, et qu'il nous laisse aussi beaucoup sur notre faim. Quelqu'un d'autre, plus tard, pourra-t-il faire mieux ? On peut prévoir que les problèmes les plus aigus auront alors perdu de leur virulence, mais ils auront aussi beaucoup disparu des mémoires. La moisson des historiens à venir sera sans doute différente, elle ne sera pas forcément plus riche. A. Dossè, petit-fils d'avéto, qui a vécu lui-même les rites dont il parle, est sans doute l'un des derniers à pouvoir nous retracer tous ces caractères singuliers aujourd'hui presque disparus, à pouvoir faire revivre à nos yeux l'ancienne cité si précieuse aux Togolais.

*

* * *

(1) Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (co-dirigé par M. B. Tcham et l'auteur de ces lignes) soutenu au département d'Histoire de l'Université du Bénin en septembre 1989.

Nous avons ajouté, à ce travail d'un historien débutant, l'étude très rigoureuse, très maîtrisée, d'un ethnologue chevronné : voici plus de trois décennies qu'Albert de Surgy, du CNRS français, s'intéresse aux religions togolaises, aux formes des rites comme aux logiques profondes.

Son remarquable article sur le "roi-prêtre des Evhé (1)", cet avéto dont Afandina Dossé a bien montré le rôle central (qu'il soit vivant ou non), a été publié dans une revue française très spécialisée (2), c'est-à-dire d'une diffusion nulle au Togo, en dehors du petit cercle de ses collègues et amis d'ici. Or, malgré sa relative difficulté, cette magistrale synthèse mérite d'être connue de tous ceux qui veulent comprendre qui était ce "roi de Togo".

Les informations d'A. de Surgy ont été recueillies autant à Bèqu'à Togoville, ce qui explique un certain nombre des différences entre les conclusions de ces deux documents ; mais d'autres discordances relèvent surtout des aléas de toute enquête en un milieu si difficile, qui cultive le secret, et donc récolte le mensonge. Divergence ou complémentarité ? Les deux points de vue permettront au lecteur de se faire sa propre opinion, c'est-à-dire, comme tous les chercheurs en sciences humaines, de délimiter à la fois ses certitudes, ses doutes et ses interrogations.

Lomé,

septembre 1993

(1) Selon la graphie qu'un certain nombre d'auteurs ont retenu, pour éviter la confusion avec le "w" anglais.

(2) "Systèmes de pensée en Afrique noire", n° X, 1990.

... ..

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

I

Afandina DOSSE

HISTOIRE D'UNE THEOCRATIE :
TOGOVILLE
DES ORIGINES A 1914

*Ce document est issu d'une maîtrise es-Lettres (Histoire),
soutenu en septembre 1989
sous la direction de M. TCHAM Badjow*

REMERCIEMENTS

A l'issue de ce travail, mes remerciements s'adressent tout d'abord à M. Tcham Badjow, enseignant d'histoire à l'Université du Bénin et à M. Yves Marguerat, chercheur à l'ORSTOM, qui ont guidé mes pas dans cette recherche et dans l'élaboration de ce document.

Mes remerciements vont aussi à mes informateurs sur le terrain, ainsi qu'à tous ceux qui m'ont aidé (sur le plan technique ou financier), conseillé et appuyé tout au long de mon travail, notamment le personnel du Centre ORSTOM de Lomé, où a été réalisée la forme définitive de ce texte.

Cartographie	:	Yao	AGBOGEE	(ORSTOM)
Saisie informatique	:	Pierre	DOGNON	(ORSTOM)
Mise en page	:	Nicoué K.	AMOYI	(DAASRS/UB)
Impression	:	Kwami	ATSOU	(Service repro- graphie/UB)

INTRODUCTION

Le village de Togo qui, en 1884, a donné son nom, par un traité avec l'Allemagne, à une étendue de territoire qu'on appelle aujourd'hui le Togo, doit son nom à une hauteur. De "to" (colline, plateau, montagne) et de "ago" ("au bord" ou "au-delà de") : "Togo", vient de "Toago". Certains chercheurs mal informés, sur la foi d'informations prises hors du milieu(1), donnent une fausse interprétation de l'origine de ce nom. Certes, le terme "Togodo" ("au-delà de l'eau") est couramment utilisé aujourd'hui par n'importe qui pour désigner Togoville (ou Agbodrafo), si l'on se trouve à Agbodrafo (ou à Togoville). Dans une mise au point sur l'origine du nom de Togo, A. Nubukpo(2) note que le pasteur K. Adjomada faisait allusion au lac pour expliquer l'origine du nom de Togo. Selon lui, "le nom d'origine viendrait de l'habitude qu'avaient prise les populations environnantes de l'appeler "To-go", de "to" qui signifie "cours d'eau" ou "lac". Ces erreurs ont été souvent colportées. Or les traditions de Togo n'ont jamais fait allusion au lac dans l'explication du nom de leur village : pour ses habitants, il s'agit exclusivement du bord du plateau.

Sis sur le plateau argileux qui domine le lac dans sa partie septentrionale, le village de Togo s'étire, d'ouest en est, sur une distance d'environ trois kilomètres, le long d'un rivage qui épouse une forme convexe. Ce rivage, battu par les vagues (par moments puissantes) et parsemé de gros blocs de morceaux de cuirasse latéritique dégagés par l'érosion, est dominé par un talus raid, haut de 10 à 15 m.

Togo jouit d'un climat du type guinéen, avec alternance de deux saisons pluvieuses et de deux saisons sèches. La principale activité économique des populations demeure l'agriculture, dont les productions dominantes sont le maïs, le haricot et le manioc. En 1884, selon les chiffres avancés par Zöller(4), Togo avait déjà 2 500 à 3 000 habitants. Le recensement de 1970 en a donné 4 200, celui de 1981 5 600. Aujourd'hui, cette population peut être estimée à 6 500 habitants(5).

Sur le plan religieux, la population reste largement animiste, autour de son dieu spécifique, *Nyigblin*. Ce dernier existe sous deux formes : un mâle belliqueux

(1) Par exemple, Robert Cornevin dans les premières versions de son "Histoire du Togo".

(2) Amenké Nubukpo : "Contribution à l'histoire de Togoville et des Nyigblin", 1980 (p. 27).

(3) Peter Sebald : "Togo 1884-1914", 1988 (p. 21).

(4) Hugo Zöller : "Le Togo en 1884", 1990.

(5) Y compris les hameaux environnants.

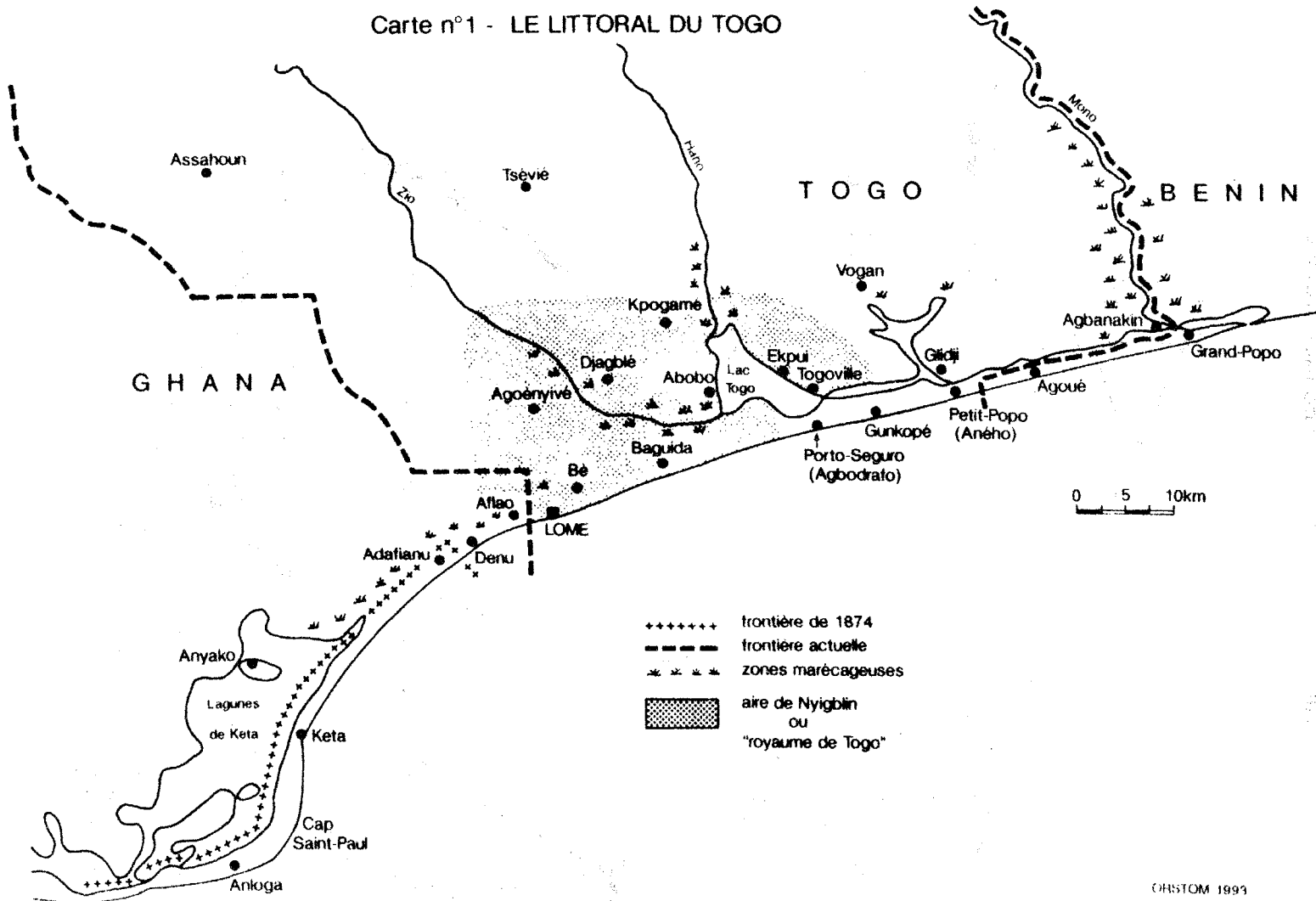
en pays anlo et une femelle calme, pacifique et tolérante, celle des Togo. La spécificité de ce Nyigblin a fortement influencé la population sur tous les plans : social, économique et politique.

Selon Albert de Surgy *‘Nyigblê est le forgeron de Dieu. Il se manifeste au ciel par des étoiles filantes et des chutes d'aérolithes. A l'aide de ses outils, il peut briser ce qui fait obstacle à l'arrivée des pluies et à la génération. Il libère les énergies terrestres (...) Le même nom est par ailleurs donné à la divinité identifiée par les outils du forgeron’*.

Togoville qui vit un peu du commerce, surtout de l'agriculture et de la pêche, et doté aussi d'un important collège catholique, est aujourd'hui une petite ville somnolente, mais où le passé reste bien vivant dès qu'on le recherche, avec ses richesses mais aussi avec ses conflits. Le découpage en cinq quartiers maintient très vif le souvenir des cinq villages originels.

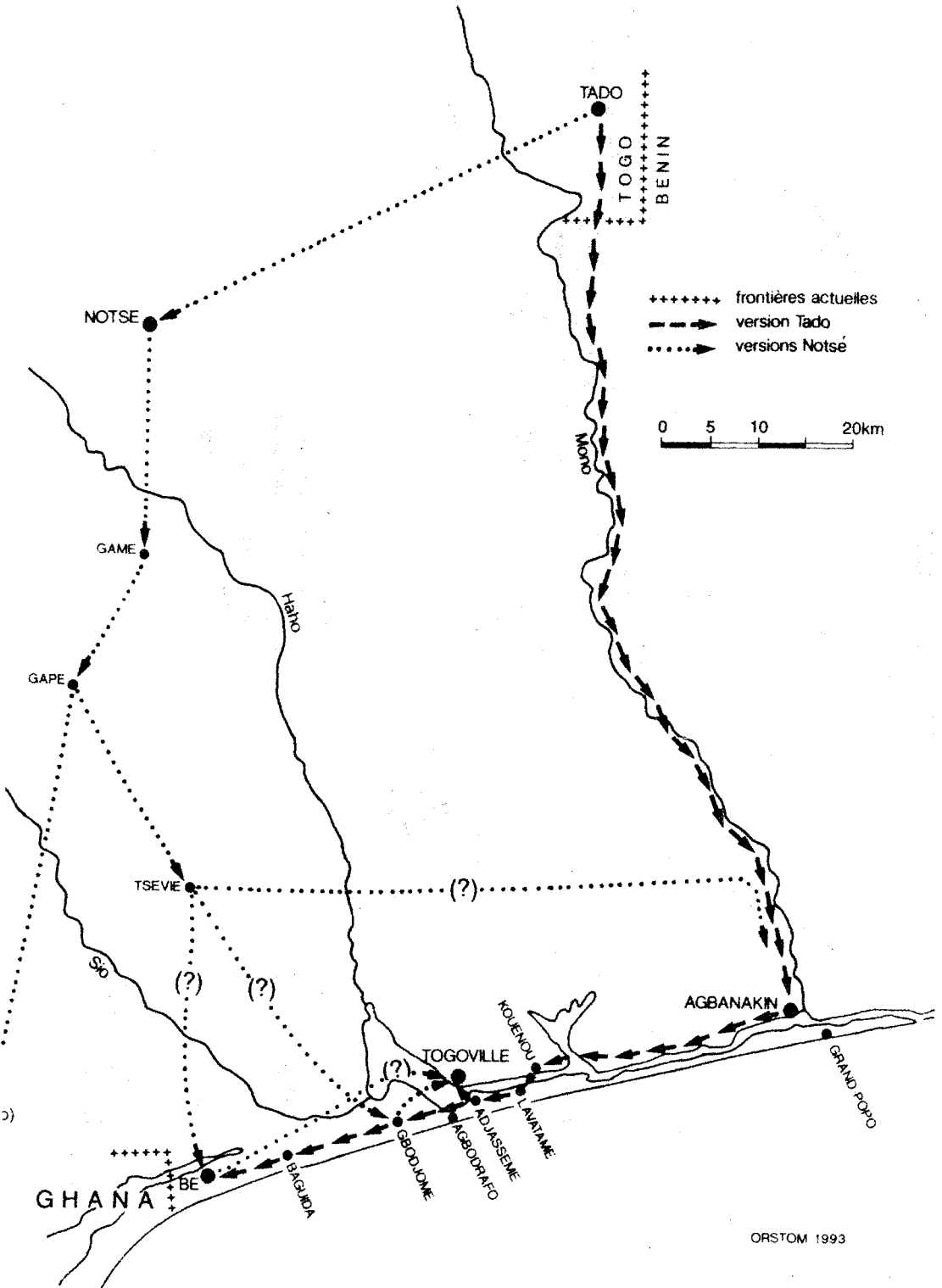
Nous étudierons dans une première partie le peuplement, ses origines et les différents itinéraires, ainsi que la fondation de Togo. Ensuite son organisation politique, religieuse et sociale. Dans une deuxième partie, nous verrons les péripéties du traité de protectorat et ses conséquences sur le peuple de Togo à l'époque allemande.

Carte n°1 - LE LITTORAL DU TOGO

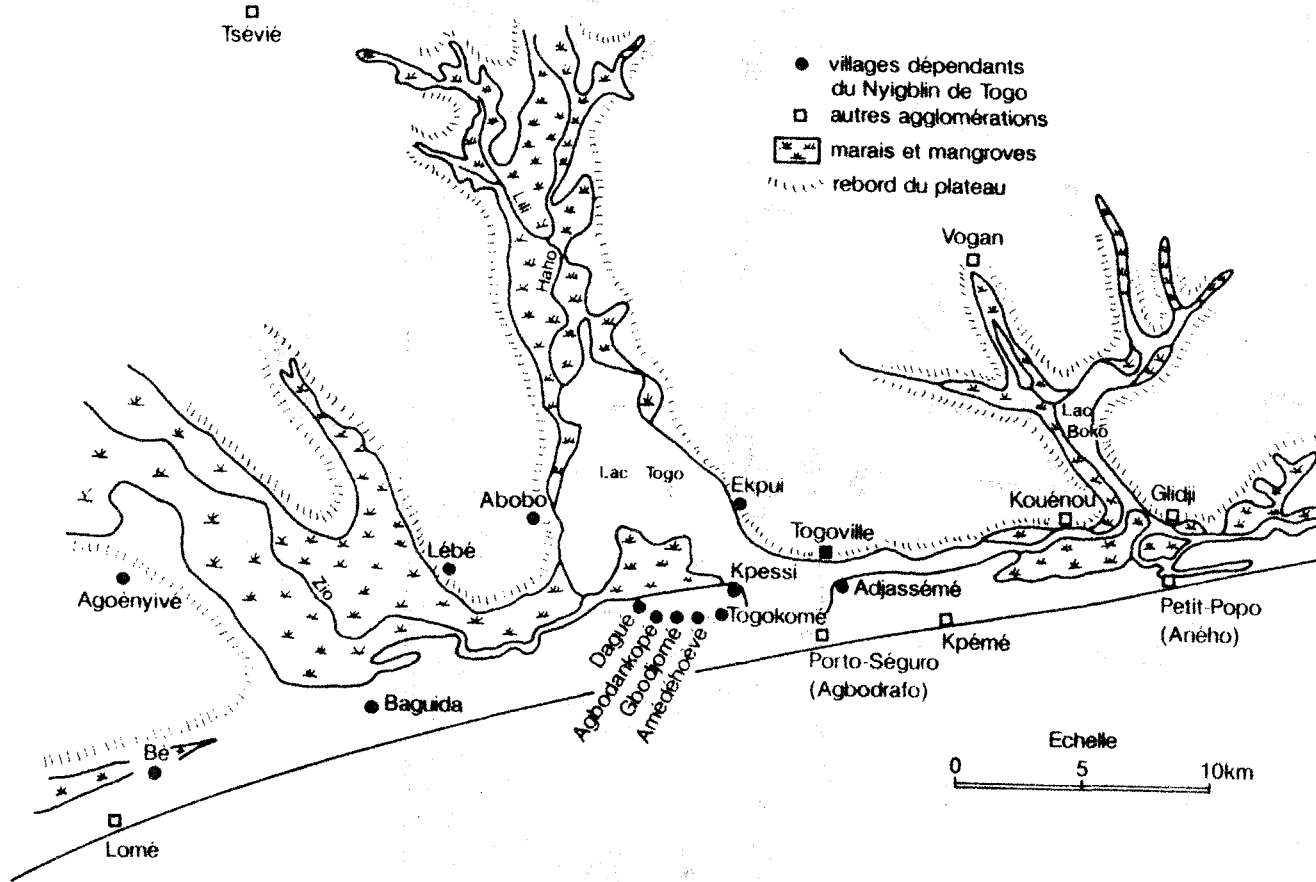


- +++++ frontière de 1874
- frontière actuelle
- × × × zones marécageuses
- ▨ aire de Nyigblin ou "royaume de Togo"

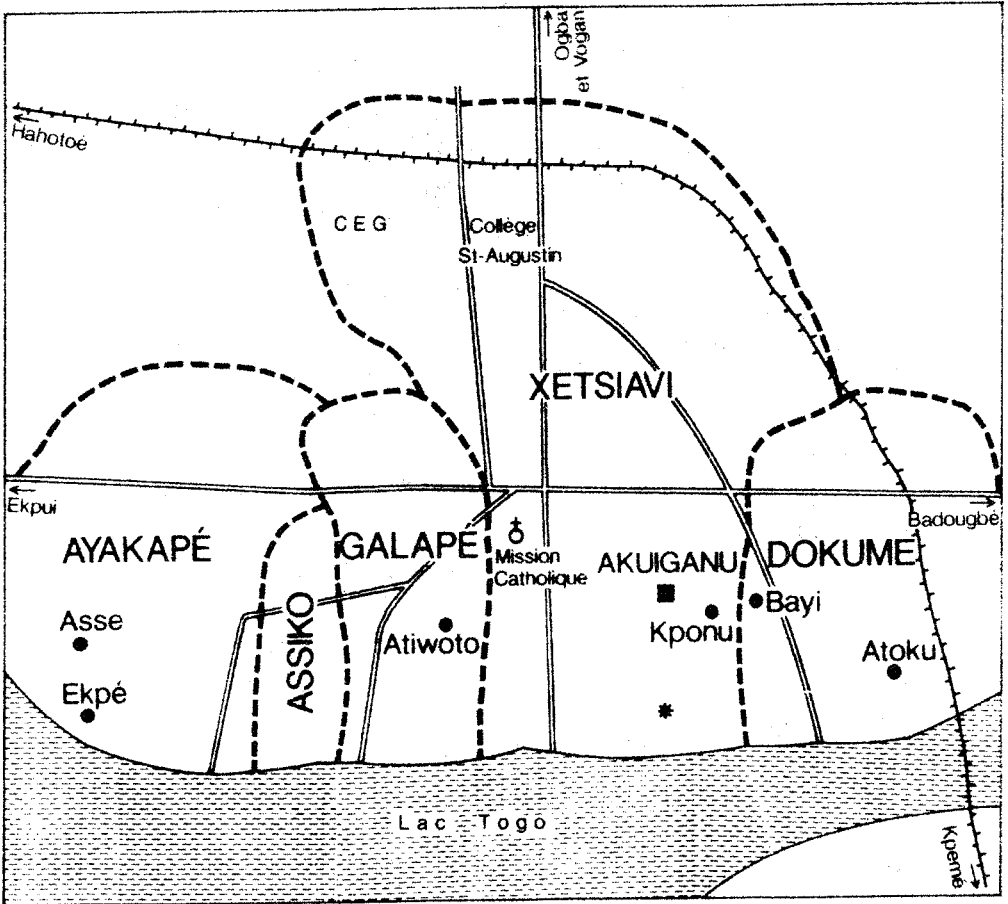
Carte n°2 - LES ITINERAIRES MIGRATOIRES



Carte n°3 - LE "ROYAUME" DE TOGO



Carte n°4 - PLAN DES QUARTIERS DE TOGOVILLE



- palais du chef (dufig)
- palais ou couvent des vodung
- * place publique avec palais (awa)
- == routes
- +— chemin de fer OTP
- - - limites de quartier

PREMIERE PARTIE

LA NAISSANCE DE TOGOVILLE

CHAPITRE I

ORIGINES ET CHEMINEMENTS

A. LES ORIGINES

Qui sont nos ancêtres ? D'où sont-ils venus pour s'installer à Togo(ville) ?

En réponse à ces questions, les traditions sont unanimes à reconnaître que les ancêtres de Togo sont des Adja(1). Elles évoquent des itinéraires différents, mais elles ne remettent pas en cause leur appartenance à une même origine. De toute façon, il est impossible aujourd'hui de retrouver avec certitude les composantes de ce groupe de Togo : s'il y avait eu des différences, elles ont été effacées par l'adhésion à Nyigblin.

M. Sovéadi (vieillard originaire de Togoville, quartier Xétsiavi, demeurant à Adjassémé) : *“Au début, Togo s'appelait Toago. C'est un pays adja. Quand nos ancêtres ont quitté Tado, ils sont arrivés à un endroit appelé Djassé(2), et ils s'y installent. Après un long moment, ils ont quitté ce lieu pour arriver à Togo.”*

M. Dossé Sémégnon (sous-chef de quartier, notable du chef Mlapa, résidant à Xétsiavi-Apégamé, père de l'auteur) : *“On nous a dit que nos ancêtres sont des Adja, venus du pays adja au Dahomey. Ils s'installent d'abord à Adjassémé où ils ont passé un temps assez long avant d'arriver à Togo...”*

(1) Ou Aja, peuple de la région de Tado, 100 km plus au nord, à la frontière Togo-Bénin, d'où sont issus les Ewé (qui ont transité par Notsé), ainsi que les Fon et plusieurs autres peuples du Bénin.

(2) Sans doute “Adja” et “si” : “l'eau des Adja”, mais on peut aussi comprendre “la limite des Adja”, c'est-à-dire la fin de leur voyage. Appelé aussi Adjassémé (“Somé” : l'endroit, la demeure), sur le cordon littoral, côté lagune, au sud-est de Togoville (c'est là que se trouve toujours la “forêt sacrée” de Togoville).

M. Foly-Notsro Mawougbe (notable du chef Mlapa, demeurant à Dokoumé) : *“Les ancêtres fondateurs de Togo ne sont pas venus de Notsé, comme le disent certains. Jene me rappelle pas exactement la région d’où ils viennent. Mais je sais que c’est du Dahomey. Avant d’arriver à Togo, ils ont passé un temps à Adjassémé...”*

M. Amégandjin (vieillard se disant d’une centaine d’années, demeurant à Ayakapé) : *“Les Togo sont venus d’un pays lointain pour s’installer en pays adja... Ils sont arrivés à Numahémé(1). De là, ils sont partis s’installer à Kpessi, au bord du lac Togo, où ils ont passé un temps assez long avant de venir à Togo...”*

M. Tagodoé Sossouvi (chef du quartier Xétsiavi) : *“Nos grand-pères ont dit qu’ils sont des Adja venus du Dahomey. Avant d’arriver à Togo, ils ont vécu à Adjassémé...”*

Dans un entretien avec certains notables d’Ayakapé, dont Sépénou Aposhina, Sépénou Agbaza et Kossi Gaspa, ceux-ci ont dit : *“Les Togo sont venus d’Israël. Puis ils se sont installés en Egypte(2). De là, ils sont arrivés au Nigéria(3), puis arrivent à Oyo et remontent au Niger, où ils ont vécu avec les Zamanama(4). Du Niger, ils sont arrivés à Adja, puis à Tado... Ils ont poursuivi leur chemin pour arriver à Amédéhoèvé(5), de là ils sont venus à Kpessi. C’est de Kpessi qu’ils sont venus pour fonder Togo...”*

Plusieurs autres personnes racontent des versions semblables, qui font des ancêtres de Togo des Adja, les uns venus par Notsé, les autres non. Nous avons enregistré ces informations comme telles, sans chercher à les critiquer tout de suite. S’agit-il d’un seul groupe culturel qui, lors des migrations, se serait divisé avant de se refusionner au lieu où on le trouve aujourd’hui ? Les traditions de migrations à partir de Notsé, qui caractérisent les Ewé, ont très fortement influencé la majorité des populations du Sud du Togo. Les gens de Togoville se disent en général Ewé, donc nombreux sont ceux qui revendiquent d’être passés par Notsé. Pas tous cependant.

(1) Actuel Gbodjomé, au sud-ouest de Togoville.

(2) Reconstruction idéologique banale dans les milieux christianisés africains.

(3) Bénin-city, précisent-ils. On rejoint ainsi des hypothèses plus vraisemblables : une migration pays yoruba-Kétou-Tado.

(4) Haoussa. C’est chez ces derniers que les Togo (ou Nyigblin) ont appris la tradition du tam-tam en calebasse (voir ci-dessous).

(5) Près de Gbodjomé.

B. LES ITINERAIRES ET LES HALTES

1. - La version Tado

M. Sovéadi : *“Nos ancêtres ont quitté Tado et descendu le Mono pour s'installer à Pla (1), où ils ont vécu avec les Pla d'Agbanakin. Ensuite, ils ont pris le chemin de l'ouest, ne sachant pas où aller. Ils sont arrivés au bord d'un étang appelé Adjassé. Ils se sont installés à Adjassémé, où ils ont trouvé une place pour leur Nyigblin...”*

M. Tagodoé Sossouvi : *“Quand nos ancêtres ont quitté le Dahomey, ils sont arrivés à Tado et ont descendu le fleuve Mono. Ils ont vécu un temps avec les Pla d'Agbanakin. Après, ils ont pris la route de l'ouest et sont arrivés à Kuénou(2). C'est ici qu'ils ont traversé la lagune pour arriver à Lavatamé(3). Après, ils se sont installés à Adjassémé...”*

Sur treize personnes que nous avons interrogées, six nous ont affirmé que les migrations à partir du pays adja avaient directement abouti à Adjassémé. Selon ces traditions, le groupe de Togo porteur de dieu Nyigblin aurait descendu le fleuve Mono pour arriver à “Pla”. C'était de là qu'ils auraient suivi une autre direction, vers l'ouest, cherchant une terre d'asile au bord de l'océan.

Cette migration qui aurait abouti à Adjassémé ne se serait pas déroulée sans discontinuités. A chaque étape, des populations se seraient fixées définitivement dans certaines localités pour y fonder des entités villageoises. Ce qui serait indubitablement le cas de Kouénou. Or, selon les traditions reconnues, Kouénou est une cité mina qui aurait été fondée par Aduayom ; nous savons par ailleurs que l'installation des Guin/Mina dans la région serait postérieure à celle des Ewé, mais qu'ils se seraient imposés aux autochtones au point de les absorber.

2. - La variante Notsé

M. Apéléte Honou (notable du chef Mlapa, demeurant à Dokumé) : *“Quand nos ancêtres ont quitté Tado, ils sont passés à Notsé, où ils ont trouvé Agokoli. Ils avaient vécu ensemble à Amédjopé(4). Mais l'accueil d'Agokoli (5) était si sévère qu'ils ont été obligés de repartir. Ils sont arrivés à Tsévié, après avoir passé par Gapé et Gamé. A Tsévié, ils se séparèrent du groupe anlo (6) pour prendre la*

(1) Région des Xwla, autour du bas Mono (chef-lieu politique et religieux : Agbanakin, port principal : Grand-Popo).

(2) Entre Zalivé et Djankessé.

(3) Lavatamé ou Lamatamé, entre Kpémé et Aného.

(4) Amé = être humain ; djopé = naissance ou lieu de provenance, d'où Amédjopé = lieu de naissance de l'Homme = Notsé dans la tradition éwé.

(5) La “méchanceté” du roi Agokoli de Notsé comme cause unique de l'exode des Ewé doit évidemment être comprise comme un mythe politique : le refus par les Ewé d'un Etat centralisé.

(6) Qui continue vers les lagunes du delta de la Volta.

direction de l'est. Après avoir longtemps marché, ils arrivèrent au fleuve Mono et sont descendus jusqu'au village pla d'Aghanakin. De là ils ont repris la direction de l'ouest et ont continué la marche jusqu'à Kouénou. Ils ont trouvé un homme(1) et lui ont demandé de les aider à traverser le lac. L'homme accepta à condition qu'un membre de leur groupe lui soit donné pour lui servir de proie. On le lui accorda et il rendit le service demandé. La marche a continué, toujours en direction de l'ouest, jusqu'au bord d'un étang qui est connu aujourd'hui sous le nom de Lavatamé. De là, ils viennent s'installer à Adjassémé puis après un long séjour, viennent fonder Togo...

M. Dossè Sémègnon : *“Quand nos ancêtres ont quitté Adja, ils sont venus à Notsé. Mais comme Agokoli était méchant, ils sont passés par ici (direction de l'est), puis sont passés tout près du Mono pour arriver à Aghanakin. De là, ils ont repris la marche vers l'ouest pour arriver à Kouénou. C'est ici qu'ils ont traversé la lagune pour venir à Lavatamé. Après, ils se sont fixés à Adjassémé...”*

M. Foly-Notsro Mawougbe : *“Lorsque les ancêtres ont quitté Dahomey, ils sont arrivés à Notsé. C'est à Notsé qu'ils se sont séparés. Ils sont passés par Gadjin(2). C'est là qu'ils ont traversé le lac pour s'installer à Togodo(3), puis pour s'installer à Adjassémé. Ensuite ils ont fondé Togo...”*

MM. Sépénou Aposhina, Sépénou Agbaza et Kossi Gaspa : *“De Notsé, nos ancêtres sont arrivés à Agoé (4), où ils se séparent des Anlo pour venir à Bè. De Bè, ils sont venus à Amédéhoèvé, puis ils s'installent à Kpessi (ou Afotonou). De Kpessi, ils s'installent à Togo...”*

A la lumière de ces informations, les itinéraires et points de halte des divers groupes fondateurs de Togo coïncident à certains moments. Certaines traditions, dont celles de Apéléto Honou et de Dossè Sémègnon, disent que les populations de Togo ont fui leur lieu d'origine avec un dieu protecteur. C'est à la recherche de ce dieu que les autres populations ont voulu suivre les pas de ceux qui les avaient devancés. Telles sont ces traditions, mais l'exode en groupes constitués est peu vraisemblable. Ce qui paraît plausible serait des migrations en petits groupes isolés, à intervalles de temps longs et irréguliers. Les derniers se seraient renseignés auprès de ceux qui s'étaient fixés pour suivre les pas de ceux qui continuaient à avancer.

En tous cas, on retrouve aujourd'hui ces populations à Togo. Le passage de certains groupes par Notsé, sans être impossible, paraît cependant plutôt une reconstruction idéologique pour rattacher les Togo au peuple éwé. Sans être trop affirmatif, nous dirons que certaines composantes de la population de Togo sont

(1) Notre informateur appelle cet homme un “toto”, responsable de la lagune ou du lac. Ce “toto” était en réalité, nous dit-il, un crocodile. (o = o ouvert, comme “port”).

(2) Entre Akoda et Agbatokopé.

(3) “De l'autre côté du lac”.

(4) Agoènyivé, au nord de Lomé.

adja et d'autres éwé, étant entendu que, de toute façon, leur origine lointaine est commune et qu'il y a eu, depuis, fusion étroite.

La tradition de Apéléte Honou, qui signale la présence d'un "toto" réclamant un membre du groupe des migrants, est à élucider. Nous savons que les traditions cherchent à idéaliser les événements. De ce fait, on pourrait imaginer une population déjà installée dans les parages et qui aurait voulu marquer ainsi ses droits. Roberto Pazzi(1) a déjà noté que les Xwla/Pla avaient occupé une grande partie des terres depuis Agbanakin jusqu'à Aflao. A la lumière de cette remarque, il est possible que ce fût un pêcheur pla. Mais nous sommes là dans le domaine des mythes, et de la peur que provoque l'eau, avec ses divinités gardiennes, sur des gens qui viennent de l'intérieur. Ainsi l'octroi d'un homme au "toto" fait-il penser à la légende baoulé où la reine Pokou fut obligée de donner son enfant au fleuve Comoé pour ouvrir la voie à son peuple.

C. LES CAUSES DES MIGRATIONS

Les traditions qu'on appellera "éwé" évoquent toujours les mêmes causes que celles des autres Ewé : le départ de Notsé est lié au pouvoir absolu d'Agokoli, comme l'ont analysé Nicoué Gayibor(2) et Roberto Pazzi(3). Elles ne présentent aucune originalité, ce qui n'est pas un critère de véracité.

Pour les traditions "adja", c'est-à-dire celles dont la migration va directement de Tado à Agbanakin et à Adjassémé, les raisons évoquées sont liées à des guerres et à la richesse de Nyigblin, enviée par les voisins(4). Ainsi selon A. Nubukpo : *"Ce qui est sûr, c'est que les Nyigblin(5), devenus très riches et puissants à un moment de leur histoire, ont suscité la jalousie des clans voisins. Ces collectivités voisines se sont donc liguées contre les Nyigblin, ce qui a entraîné le départ de ces derniers... Ils étaient toujours persécutés à cause de leurs richesses..."*

K. Amétozion évoque la même cause dans l'anecdote suivante : *"Le roi de Dan-homé ou Agbomé prépare une guerre contre les Nyigblin afin de les réduire à sa dépendance. Un soir, leur chef spirituel fait un rêve bizarre pendant lequel il voit un python royal se changer devant lui en un jeune guerrier prêt pour livrer un combat... Malgré ses incantations, le guerrier ne disparaît pas, lui ordonne le calme et dit : "Tu ne dormiras pas plus de deux autres nuits en pays adja, car une calamité guette ta tribu. Le roi de Dan-homé nourrit des desseins malveillants contre toi et les tiens. Tu donneras l'ordre de décortiquer toutes les céréales en réserve et de préparer clandestinement le départ." Et ils partirent."*(6)

(1) R. Pazzi : "Introduction à l'histoire de l'aire culturelle adja-tado", 1979.

(2) "L'aire culturelle aja-tado des origines à la fin du XVIII^e siècle", 1985.

(3) "Note d'histoire des peuples aja, éwé, gen et fon", 1973. (p. 24).

(4) Les traditions de Notsé et de Tado ne parlent pas, elles, de guerres anciennes.

(5) Le peuple est identifié à son dieu ou esprit et appelé de son nom.

(6) K. Amétozion : "Togoville des siècles après", 1974 (p.13).

Comme on le voit, les causes des migrations auraient été surtout liées à des guerres, nées de la convoitise de peuples militairement puissants mais démunis qui cherchaient à s'accaparer des biens matériels de leurs voisins mieux nantis. Mais d'autres causes, non évoquées ici, auraient également poussé les peuples à migrer. Il s'agirait, entre autres, du surpeuplement de la cité, de l'insuffisance des terres et de crises politiques ou institutionnelles. (Outre la richesse évoquée par les différentes sources pour justifier la convoitise des peuples voisins, il y a lieu de considérer également la paix, autre valeur enviée.)

En effet, Togo compte cinq quartiers(1), dont deux portent le nom de leur ancêtre-fondateur, alors que les trois autres noms sont liés à des événements, comme on le verra plus loin. De ce fait, vouloir se fonder sur deux quartiers pour déterminer le fondateur de Togo serait faire preuve d'un jugement hâtif. De même vouloir partir de la situation politique de Togo depuis l'arrivée des Allemands, c'est prendre l'histoire à l'envers.

Cette mise au point s'avère nécessaire, car, dans les travaux de Gayibor et de Pazzi, le rôle principal dans la migration du clan de Togo, quels que soient l'origine et l'itinéraire suivi, a été attribué à l'ancêtre Gala, dont la maison a donné le nom du quartier Galapé. En tout cas, pour étudier l'histoire de Togo, il convient de tenir compte aussi de l'importance de chaque quartier sur le plan religieux, du rôle joué par les lignages dans l'intronisation des prêtres, du prêtre-roi de la forêt sacrée et du *dufio*(2). Nous n'y trouvons aucun rôle, aucune responsabilité pour l'ancêtre Gala, et même pour ses descendants, comme on peut le constater à Xétsiavi, chez Gbago et ses descendants chargés de coiffer les *avéto*(3) et les *voduno*(4) au moment de leur intronisation. Pourtant, les travaux de Roberto Pazzi, d'Amétozion et d'autres chercheurs rapportent que l'ancêtre Gala fut le conducteur du clan de Togo jusqu'à l'embouchure du Mono, où ils furent initiés au culte Nyigblin(5). Ensuite Gala dut aller jusqu'à Bè, où il cacha son *avéto*, avant de revenir explorer le bord septentrional du "Gbaga" (lac Togo), et de conduire le groupe sur son emplacement actuel. Nous avons recueilli des traditions semblables dans les quartiers Galapé et Ayakapé.

M. Améganvi Kossi (notable à Galapé) : "Gala a conduit le peuple de Togo depuis Notsé. Il est passé par Mono. C'est lui le premier à traverser le lac..."

MM. Sépénu Aposhina, Sépénu Agbaza, Kossi Gaspa : "Les conducteurs du groupe de Togo sont Gala et Ayaka. Ils s'installent d'abord à Amédéhoè, puis

(1) Les textes allemands parlent en 1884 des "villages de Togo" ("Togodörfer"). Cf. en particulier P. Sebald.

(2) Chef du village (du = village et fio = chef ou roi). Le du-fio à Togo était en même temps vodu-fio. (voir plus loin).

(3) Chef de la forêt sacrée ("avé" = forêt ; "to" = père).

(4) Prêtres.

(5) Sans avoir un caractère expressément aquatique, on constate que, au Togo comme au Ghana, le culte de Nyigblin ne s'éloigne jamais de l'eau douce (lacs et rivières).

à Kpessi. Comme Gala est chasseur, il vient chasser à Togo. Peu après il se voit obligé de s'installer avec son groupe. C'est lui le premier à traverser le lac..."

M. Sédo Komi (Xétsiavi) : "C'est Gala qui a conduit nos ancêtres depuis Notsé jusqu'à Togo..."

M. Amégandjin (Ayakapé) : "Gala et Ayaka ont conduit les Togo jusqu'à Kpessi. De Kpessi, Gala venait à Togo pour faire son champ. Peu après, il a décidé de rester dans son champ et fonde ainsi Togo..."

Lors d'un voyage vers Togoville, nous avons rencontré en chemin quelqu'un du village de Kpessi, M. Ekouhoho Yao Mawulikplimi, qui nous a aussi affirmé que Gala et Ayaka ont fondé Togo.

Comme nous le constatons, ces récits viennent pour la plupart des quartiers Galapé et Ayakapé. Or, à Xétsiavi et Dokumé, les versions sont tout autres.

M. Apéléte Honou (Dokoumé) : "Quand nos ancêtres ont pris la route pour venir à Togo, c'est Togbi Agbogo qui les a conduits. Arrivé à Adjassémé, Agbogo installe l'autel de l'avéto dans la forêt. Peu après, il transfère l'autel à Bè, où il cache l'avéto..."

M. Akakpo Hodo(1) : "Togbi(2) Agbogo a conduit le peuple Nyigblin à Togo..."

Les mêmes versions qui font de Agbogo le conducteur du peuple Nyigblin de Togo sont également rapportées par Nubukpo. Selon lui, *Togbi Agbogo Siwu* est le chef suprême de la collectivité et responsable des cérémonies d'intronisation de l'avéto. A Xétsiavi Kpota, Messan Até dit que *Togbi Fè(3)* est le fondateur de la collectivité.

Il est clair que tous les clans cherchent à attribuer le rôle principal à leur ancêtre. Dans l'état actuel de nos recherches, il nous paraît plausible que *Togbi Agbogo* et *Togbi Fè* sont les principaux leaders du clan Nyigblin. Cependant, nous n'excluons pas les versions qui font de Gala et Ayaka les responsables d'un autre groupe. Les diverses traditions peuvent être vraies simultanément, puisque Togoville est à l'origine une addition de groupes distincts.

Une information recueillie par Roberto Pazzi(4) semble apporter des informations intéressantes. "L'ancêtre Gala conduit ce groupe éwé, venant de

(1) Notable du chef Mlapa, chef de quartier Dokoumé.

(2) Grand-père, ancêtre, par extension : chef (âgé).

(3) Nubukpo le reconnaît comme l'un de ceux qui ont conduit le groupe. Il est le responsable du siège ancestral, fondateur de Xétsiavi Kpota et chef d'Akuiganu.

(4) "Introduction..." (op. cit.).

Nwatye (Ouatchi), tout au long du littoral, de l'embouchure du Mono jusqu'à l'ancien emplacement xwla d'Agbodrafo''(1). Plus tard, Gala explore le bord septentrional du lac, qui apparaît escarpé comme une chaîne de collines, et invite son groupe à bâtir le village à l'abri de ces collines. Le mot Togo serait l'abréviation de : "*miayi to-godo*" ("nous allons au-delà de la colline"). Selon cette information, l'ancêtre Gala ne serait pas venu directement du pays adja, mais probablement venu à Agbodrafo après l'installation des groupes adja.

Mais, si Gala était le premier à s'installer à Togo avec son groupe éwé, pourquoi n'a-t-il pas organisé le village et pris son commandement ? Comment les *vodun* sont-ils arrivés à prendre en main la direction des affaires du village sans qu'aucune parcelle de pouvoir ne lui revienne ? Autant de questions qui suscitent d'autres réflexions sur la fondation du village de Togo. En effet, souvent en Afrique, un groupe installé en premier est par la suite dominé par de nouveaux venus qu'il a accueillis. Ce phénomène est remarqué chez les Alu et les Azanu de Tado(2). De la même façon, pour le cas de Togo, le groupe de Gala peut avoir été le premier à s'installer et, par la suite, s'être retrouvé dominé par les Adja porteurs de Nyigblin.

Ces différentes traditions nous amènent à reconnaître un fait évident. Gala et Ayaka sont passés par Kpessi et leur installation à Adjassémé est, dans l'état actuel de nos recherches, douteuse. Actuellement, les villages de Kpessi, Gbodjomé et autres sont surtout dominés par des familles de Galapé et d'Ayakapé, tandis que les terres d'Adjassémé appartiennent effectivement aux familles de Dokoumé et de Xétsiavi. (Ce constat nous a été confirmé par M. Ekouhoho Yao, de Kpessi, selon lequel Kpessi, Dagué, Amédéhoèvé sont peuplés de familles d'Ayakapé et de Galapé.)

Il apparaît donc que, grosso modo, les quartiers orientaux de Togoville (Dokoumé et Xétsiavi) se réfèrent essentiellement à une dernière étape à Adjassémé, au sud-est de Togoville, avec comme leader Agbogo. Les quartiers occidentaux (Ayakapé et Galapé)(3) se réfèrent plutôt à une origine au sud-ouest, sous la direction de Gala. Mais nombreuses sont les interférences. En particulier le thème du passage par Notsé se retrouve éparé dans les deux groupes de traditions, ce qui renforce la suspicion qu'il s'agisse d'une reconstruction idéologique a posteriori, dans le but de fondre les Togo dans le prestigieux peuple éwé.

Tous les peuples de Togo se sont donc tout d'abord installés au sud du lac Togo, dans les villages côtiers, depuis Adjassémé jusqu'à Abobo. Là, les terres sableuses ne permettent pas de bons rendements agricoles : cela a dû aussi compter quand ces peuples ont jugé bon d'aller s'installer au nord du lac, sur la "colline" de terre argileuse. Les cinq quartiers de Togo sont au départ cinq villages et donc

(1) Pazzi fait remarquer que c'est la forêt sacrée où les anciens ressortissants de Tado avaient installé leur vodou "Zonou".

(2) Gayibor N. : *op. cit.*

(3) Aucune information dans le trop petit quartier d'Assiko.

cinq traditions différentes. Mais l'unification par le culte de Nyigblin semble avoir laminé celles-ci. C'est pourquoi les différences ethniques, et même claniques, ont été aujourd'hui gommées pour former un seul "peuple togo". C'est un phénomène qui ressemble à l'épisode du "synoësis" d'Athènes : la fusion volontaire de plusieurs peuples dans une cité unique, qui devient la patrie de tous.

1. $\frac{1}{x^2} = x^{-2}$
 $\frac{d}{dx} x^{-2} = -2x^{-3}$
 $= -\frac{2}{x^3}$

2. $\frac{1}{x^3} = x^{-3}$
 $\frac{d}{dx} x^{-3} = -3x^{-4}$
 $= -\frac{3}{x^4}$

CHAPITRE II

LA FONDATION DE TOGO

A. LES RAISONS

Trois raisons expliquent donc la fondation de Togo à partir des villages situés sur le cordon littoral entre le lac Togo et la mer : d'abord la nécessité pour les adeptes de Nyigblin d'un calme absolu, ensuite la recherche de sols fertiles, enfin le goût de la chasse.

Toutes les traditions que nous avons recueillies affirment que la forêt d'Adjassémé offre un climat d'insécurité du fait de ses nombreux singes, qui font beaucoup de bruit. Le dieu Nyigblin ne devait pas habiter un milieu bruyant. C'est pourquoi on aurait décidé d'installer certaines branches de Nyigblin à Togo, tout en gardant l'autel du grand prêtre dans la forêt.

La bande côtière comprise entre la mer et le lac est sablonneuse. Quels que soient les efforts, les récoltes demeurent toujours médiocres. C'est pourquoi, disent les traditions, *“nos ancêtres ont été obligés de venir s'installer sur la terre argileuse, beaucoup plus fertile, où ils espéraient mieux vivre”*.

Enfin les traditions (que ce soit de Kpessi ou d'Adjassémé) affirment qu'il y avait beaucoup de chasseurs au sein du peuple migrant.

Voici une version rapportée par A. Nubukpo :

“De Adjassémé, on voyait sur l'autre rive du lac une colline. Un jour, l'un des principaux piliers de la collectivité Nyigblin, nommé Togbi Gbago, qui était chasseur de métier, décida de traverser le lac, ce qu'il fit sans grande difficulté à l'aide d'une pirogue de rônier(1). Il visita ensuite la forêt qui couvrait le flanc et le sommet de ladite colline. A son retour, il dit aux siens “Toagodzi nyo nto”, ce qui, littéralement traduit, signifie “c'est très bien du côté de la colline”. Après plusieurs visites successives des lieux, la population décida unanimement d'aller y habiter...”(2).

(1) “Agokpowu”.

(2) Op. cit. p. 15.

A Ayakapé, MM. Aposhina, Agbaza et Kossi Gaspa affirment que Gala quittait Kpessi pour venir chasser à Togo, avant de décider de s'y installer.

B. RAPPORT ENTRE TOGO ET LES VILLAGES DE BAGUIDA ET DE BÈ

Les villages de Togo, Baguida, Bè, et bien d'autres encore, vénèrent un dieu commun, Nyigblin. Est-ce à Bè que se sont d'abord installés les adeptes nyigblin avant de se répandre dans les autres villages ? Ou bien est-ce d'abord à Togo ?

Dans les trois villages, les versions sont contradictoires. Les Bè disent que c'est de Bè que sont partis les gens de Togo et que, en aucun cas, ils ne reconnaissent un droit de souveraineté de Togo sur Bè. Or, selon les traditions recueillies à Togo(1), *Togbi Agbogo*, ayant installé le grand prêtre *avéto* Huva dans la forêt sacrée, constata que l'insécurité ne pouvait pas permettre au dieu Nyigblin d'y vivre en paix. Pour cette raison, on décida de transférer l'autel du dieu à un endroit plus caché et plus sûr.

"Un soir, peu après la tombée de la nuit, Togbi Agbogo et certains adeptes se sont mis en route pour une destination inconnue. Il est entendu par toute la communauté avant le départ que le 'roi' ne foulerait pas le sol pendant le voyage, car ses pouvoirs s'en iraient(2). Tout au long du parcours, des femmes adeptes appartenant à la suite royale déroulent devant le grand prêtre des nattes sur lesquelles il est invité à marcher. Au troisième chant du coq, le roi avéto dit aux siens : "mibé mia do alo..." ce qui signifie "cachons-nous pour dormir". Cet endroit est entré dans l'histoire des Nyigblin sous le nom de Bèyido(3), et qui est connu aujourd'hui sous le nom de Baguida. Le soir venu, ils ont repris la marche pour parvenir en fin de compte à une forêt dense. Ils s'y installent et le grand prêtre déclare "miva bé", c'est-à-dire : "nous sommes venus nous cacher". L'endroit où il prononce cette phrase est connu aujourd'hui sous le nom de Bè..."

La tradition(4) rapporte aussi que ceux qui sont poursuivis par des malfaiteurs viennent se réfugier à Togo, les prêtres nyigblin les conduisent auprès du grand prêtre *avéto*, et leur demandent de se cacher : "mi bé le afi sia"; "cachez-vous ici", d'où le nom de "Bé" (prononcé Bè).

A Baguida, Foly Atidéké(5) nous dit :

(1) Notamment par Nubukpo.

(2) Cette croyance est fréquente en Afrique.

(3) Chaque fois que le grand prêtre passe la nuit quelque part, il laisse une divinité nyigblin avant de continuer la route. C'est ainsi qu'à Baguida, on trouve la divinité "Palogo"; la forêt où est laissée la divinité est dénommée "Palogopé".

(4) A Togoville.

(5) Notable du chef Gassou.

“Avant, nous tous, nous croyions que Bè a été fondé par les gens venus de Togo. Mais c’est après que nous avons lu dans les documents(1) que ce sont les gens de Bè qui sont partis fonder Togo. Mais le culte nyigblin est plus enraciné à Togo. Bè commande Togo, car c’est là que s’est installé d’abord le Nyigblin. C’est la raison pour laquelle toute cérémonie commencée à Togo se termine à Bè...”

L’analyse de ces différentes versions appelle une plus grande attention et nous permet de formuler les hypothèses suivantes :

- 1 - Supposons que ce soit de Bè que sont partis les gens de Togo. Dans ce cas, les litiges fonciers(2) qui ont opposé les Bè aux Togo se justifient, car ces litiges n’auront pas leur raison d’être si c’est de Togo que sont partis les gens pour s’installer à Bè. La version de Foly Atidéké semble plausible.
- 2 - S’il en est ainsi, comment expliquer le fait que tout *voduno* de Bè subit toujours ses cérémonies d’intrônisation à Togo, avant d’être conduit à Bè ? Comment expliquer également le fait que l’*avéto*, intrônisé à Togo, passe trois ans dans l’Agomévé avant d’être conduit à Bè ? La tradition ne voudrait-elle pas que tout commence par la source ?

Dans ce cas, l’itinéraire décrit par la tradition de Togo nous donne la preuve que c’est de Togo que sont partis les gens de Bè. Si les traditions de Togo nous ont dit que : “*Togbi Agbogo conduit l’avéto d’Adjassémé à Bè avant de rejoindre ses frères à Togo*”, pour quelle raison n’a-t-il pas conduit directement l’*avéto* à Togo, un site stratégique favorable par sa tranquillité ?

- 3 - Enfin, quand on nous dit à Togo que “*on ne parle pas longtemps de Nyigblin*”, que “*les propos tenus sur Nyigblin ne s’achèvent jamais*” et que celui qui en parle est obligé de dire, en fin de compte : “*Bè gbè*”, c’est-à-dire : “c’est la parole de Bè”, est-ce à dire que cela rappelle seulement la cachette que constituait Bè et qu’il ne faut pas parler fort pour ne pas être entendu par les envahisseurs ? Est-ce un rôle de premier plan que joue Bè dans la tradition nyigblin ? Le problème de dépendance culturelle entre Bè et Togo nécessite d’être approfondi.

Les débats sur la suprématie de l’un sur l’autre se résolvent en fait en analysant les textes de 1884. Si les Bè nient la souveraineté de Togo, pourquoi, le 20 juin 1884, dans les négociations pour la cession de Bè aux Anglais, les chefs de la localité ont-ils déclaré : “*...Nous, les soussignés, sommes d’accord pour céder notre littoral de Beh au gouvernement de sa Majesté Britannique si les chefs de Togo*

(1) Quels documents ? Certainement des textes écrits par les ressortissants de Bè exaltant leur culture, mais nous n’avons pas pu les retrouver.

(2) On nous a dit que récemment encore les gens de Togo venaient vendre des terrains à Bè. Les Bè ont protesté contre ces droits fonciers.

l'acceptent aussi...''(1). Dans son rapport à Accra, le 3 juillet 1884, R.E. Firminger, commissaire du district de Keta, raconte ensuite : "le 21(2), je me rendis à Bageidah, et j'y tins une réunion avec le chef Garsuh Nyagblodjro et son entourage (en tout 27 personnes). Il m'informa qu'il n'avait aucun pouvoir, ayant été placé là par les chefs de Togo''(3). De même, lors de son entrevue avec les chefs de Togo, à Porto-Séguro, Firminger découvre que "le pouvoir réel dans le pays de Bè est entièrement entre les mains des prêtres de Togo''.(4)

Quelques mois plus tard, dans sa description des villages placés sous le protectorat allemand, Zöller fait remarquer que *"dans le territoire qui se trouve placé à présent sous la protection de l'Allemagne, la plupart des établissements ont été fondés par les éléments de la tribu Togo (...). Même si la région de Togo, où l'on n'a pas encore élu un successeur au feu roi Mlapa, ne constitue pas un Etat parfaitement structuré sur le plan intérieur, toutes les parties de cette région reconnaissent cependant leur appartenance commune''(5). N'est-ce pas la raison qui pousse les Allemands à présenter Togo comme la capitale du protectorat allemand et, du coup, à donner son nom au territoire tout entier ?(6).*

A la lumière de ces informations, le droit de souveraineté de Togo sur les villages du littoral togolais est évident aux yeux des Européens au XIX^e siècle. Les textes de 1884 parlent donc du *"royaume de Togo"*, qui comprend tous les villages de l'aire du culte nyigblin. Même les terres sur lesquelles est bâtie la ville d'Agbodrafo (Porto-Séguro) appartiennent (ou -selon les gens d'Agbodrafo- ont autrefois appartenu) au *"royaume de Togo."*

Que disent les traditions sur la naissance de cette localité côtière ?

A Togo, les traditions rapportent que les Mina de l'actuel Agbodrafo avaient été chassés d'Agoué par la guerre civile. Aussi étaient-ils venus demander asile auprès des Nyigblin de Togo. Un terrain leur fut cédé. Par crainte d'être encore envahis par les ennemis qui les poursuivaient, ils avaient demandé aux ancêtres de les protéger en construisant autour d'eux une muraille. Ce qui fut fait : leur emplacement reçut le nom de *"Glimé''(7)*, qui est encore aujourd'hui le nom d'une maison à Xétsiavi. Mais ces gens n'étaient ni agriculteurs, ni chasseurs. Leurs seules activités étaient la pêche et le commerce. Aussi demandèrent-ils au grand-prêtre *avéto* de leur céder une parcelle sur la côte. Ce qui leur permettrait de se livrer à leurs activités économiques et de pouvoir maintenir leur rapport avec les Européens sur la côte. Leurs ancêtres conducteurs s'appelaient Agbossou et Assiakoley. Le grand-

(1) "La naissance du Togo selon les documents de l'époque", *textes traduits et présentés par Yves Marguerat (à paraître)*. Cf. annexe I.

(2) 21 juin 1884.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibid.* 23 juin 1884.

(5) In "Le Togo en 1884", *op. cit.* (p. 21). Cf. annexe V.

(6) *Ibidem* (p. 21).

(7) "Dans le mur".

prêtre accepta la demande, donna l'ordre au *vodufi*_o(1) de conduire Agbossou et les siens sur leur nouveau site. On fit étendre une natte par terre et le *vodufi*_o demanda à Agbossou de s'y asseoir et d'allonger les jambes. Le *vodufi*_o lui mit au cou le collier nyigblin dit *ayé*(2). Après une longue bénédiction, il demanda à Agbossou de répéter les paroles suivantes : "*Enyè Agbo*(3), *me va drafo le afi sia, ava dékpe ma démo*" ("moi, Agbossou, je viens allonger mes jambes ici ; aucune guerre ne viendra me déloger"). Agbossou répéta la formule et, depuis ce jour, il n'a plus jamais été menacé par une guerre et aucun ennemi n'a osé l'envahir. L'endroit où il allongea les jambes prit donc le nom d'"Agbodrafo".

Le R.P. Kwakumé rapporte une version similaire, avec des dates précises : "*Plus tard, en mars 1834, Kuadjo Agbosu et ses partisans, expulsés d'Aného à l'occasion d'une émeute, vinrent d'abord séjourner à Kouénou*(4), *puis ils allèrent demander un terrain au roi de Togoville, qui leur céda la plage en face de Togoville, en date du 1er octobre 1835 ; Kuadjo Agbosu dénomma leur nouvel habitat Agbodrafo (le bélier qui s'étend les pieds, c'est-à-dire qui défie ses ennemis)...*"(5).

Selon Gayibor, les traditions parlent effectivement d'une crise à Aného (et non à Agoué) qui aurait provoqué l'exode d'un groupe mina à Agbodrafo, que les Européens appelaient Porto-Séguro(6).

Ces différents témoignages ne font que confirmer l'appartenance de tout ce territoire du littoral au royaume de Togo. Le rejet de cette suprématie de Togo par les villages côtiers vient du désir de chacun d'eux d'être totalement indépendant, n'hésitant pas à falsifier ainsi l'Histoire.

En 1884, Mensah d'Agbodrafo niait sa dépendance vis-à-vis de Togo, mais toutes les traditions de la région disent le contraire (d'où un antagonisme franco-allemand aigu dans les années 1884-85).

C. INSTALLATION A TOGO : LA FORMATION DES QUARTIERS

L'installation sur les terres de Togo se fit selon certaines affinités. La plupart des traditions que nous avons recueillies et celles de A. Nubukpo rapportent que *Togbi* Gbago, après avoir construit son premier campement provisoire à l'actuelle place publique de Dokumé, alla ensuite avec sa famille bâtir sa concession à un endroit que des arbres géants protégeaient de leur feuillage touffu. Il fit, du campement provisoire autour duquel il avait planté ses cultures, une ferme, un hameau. Tout près de sa nouvelle demeure, un grand arbre abritait la nuit un oiseau

(1) *Chef des vodun*_o, c'est en même temps le *dufi*_o.

(2) *Collier fait de raphia.*

(3) *Agbo = le bélier.*

(4) *Vraisemblable, puisque la population de Kouénou est mina.*

(5) *H. Kwakumé : "Précis d'Histoire du peuple éwé", 1948, (p.12).*

(6) *En Portugais : port sûr.*

qui, du haut de sa cime inaccessible à l'homme, dérangeait le sommeil des immigrants par ses cris plaintifs interminables. Certaines traditions disent que c'était un oiseau sorcier(1) et que, après ses cris nocturnes, on comptait un mort le lendemain. L'arbre fut vite repéré et on l'incisa. Au bout de quelques jours, l'arbre perdit toutes ces feuilles : il était mort. L'oiseau s'en alla pleurnicher sous des cieus plus cléments, et son départ fit dire à *Togbi Gbago* : "*Xétsiavi*"(2). L'endroit fut ainsi baptisé et *Togbi Gbago* y construisit sa demeure, à laquelle il donna le nom d'Apégamé(3).

A quelque distance de là, *Togbi Gala*, éminent chasseur, bâtit sa demeure et y installa sa famille. L'endroit reçut dès le départ le nom de *Galapémé* : "la maison de Gala". L'extension de la ferme aurait donné le quartier Galapé.

L'actuel quartier Ayakapé fut, à l'origine, la concession occupée par le chasseur Ayaka et son frère Hélu. Pour sa part, *Togbi Anomega* choisit d'installer sa famille non loin d'un endroit nouvellement désigné comme place du marché de Togo. Il fonda ainsi le quartier qui s'appelle aujourd'hui Assiko(4) (dont un informateur nous a dit qu'il fut le premier quartier fondé. Un autre affirme au contraire que c'est un quartier fondé par des Pla venus plus tardivement). C'est en tout cas le plus petit des cinq quartiers.

A l'époque, rapporte A. Nubukpo, aucun nom n'était donné à la première demeure de *Togbi Gbago*. Après avoir trouvé à Bè un abri sûr pour le grand prêtre *avéto*, *Togbi Agbogo Siwu*, *Togbi Kakadu* et *Togbi Agomega* revinrent à Togo chez *Togbi Gbago*. En faisant allusion à la difficile mission qu'ils venaient d'accomplir. *Agbogo* dit à *Gbago* : "*Novi, midolé kumé*" ("Frère, nous sommes délivrés de la mort"). C'est ainsi que la première concession de *Gbago* reçut le nom de "Midolé kumé", qui, avec le temps, devint *Dokumé*.

L'histoire du peuplement de Togo est donc bien complexe. Venus d'horizons divers, différents peuples (qui ont en fait une origine commune) ont été amenés, essentiellement sous la pression de leur foi religieuse et par sentiment de solidarité, à bâtir une cité dont la civilisation repose tout entière sur une base divine : Nyigblin.

(1) Un hibou.

(2) "L'oiseau a cessé de pleurer".

(3) "La grande maison".

(4) "Près du marché".

DEUXIEME PARTIE

LA CIVILISATION DE TOGO A L'EPOQUE PRE-COLONIALE

CHAPITRE I

LE CLERGE DE L'AIRE NYIGBLIN

A. L'AVETO

L'aire du culte nyigblin(1) est dirigée par un clergé hiérarchisé. Au sommet de la hiérarchie, se trouve le grand-prêtre, père de la forêt sacrée d'Agomévé-Adjassémé et de celle de Bè. La plus grande partie de la région de l'extrême sud du Togo où l'on vénère le dieu Nyigblin se trouve donc sous sa domination. Ce grand prêtre porte le titre d'*avéto* et représente l'autorité à la fois religieuse et politique.

1. - Pouvoir religieux et pouvoir politique

La suprématie de l'*avéto* s'exerce essentiellement à travers le domaine spirituel : il ne sort jamais des forêts sacrées dont il est le gardien. Son immense pouvoir religieux est symbolisé par une canne magique appelée "*éhomé-détsi*", qui lui permet de faire des prodiges. L'*avéto* a pour impérieux devoir d'éloigner les

(1) Cette aire comprend les villages de Togo, Epkui, Bè, Abobo, Agoényivé, etc.

Dans son Introduction à l'histoire de l'aire culturelle adja-tado, Roberto Pazzi détermine les limites de cette aire en écrivant : "dans l'arrière pays, l'influence nyigblin de Togo couvre la région des rivières qui alimentent le lac Gbaga (lac Togo). A l'ouest du Zyo, cette aire comprend tout le peuplement avé (forêt), depuis Tové ("Forêt de la rivière") jusqu'à Tovégan en passant par Noéfé, Xéxé, Afidényigba, Dzolo, Kévé, Adjanu ; à l'est du Haho, l'influence rejoint les Waci et les Vo ; du centre, tout au long du Lili elle atteint Gafé, Agbéluvoé ("âme de vie") et Agbatofé".

Il faut noter que, dans ces villages cités par R. Pazzi, l'organisation politique et religieuse n'est pas la même qu'à Togo. Ils ne disposent pas de voduno, mais ils vénèrent seulement le dieu Nyigblin à travers le python.

malheurs de son peuple et de faire fructifier la nature. Son rôle historique est d'intégrer à son peuple les exilés ou les déracinés(1). Il est le responsable du "bain du pardon et de purification"(2). L'*avétô* ne sort pas de sa chambre pied-nu. Personne, sauf son adjoint, le *fiô novi*(3), ne doit voir sa tête sans chapeau et ses pieds sans chaussures, symboles du pouvoir. Il est habillé d'une sorte de soutane. A propos de lui, Albert de Surgy note : "... On venait et on vient toujours de loin lui demander protection, de sorte que son rayonnement déborde les limites du territoire qu'il contrôle (...). En sa qualité de personnage sacré, l'*avétô* ne peut plus avoir un contact direct avec la population. Les visiteurs qui viennent requérir ses conseils ou plutôt sa bénédiction doivent s'adresser à lui en passant par un ou souvent deux porte-parole successifs qui ont aussi à leur transmettre ses réponses (...). Sa mission est de faire planer sur ses sujets une atmosphère bénéfique. Il est moins là pour prendre des décisions concrètes que pour faire régner la concorde"(4). Vu l'importance de son rôle en matière religieuse, il y a lieu de constater que l'*avétô* n'a pas le monopole du culte de Nyigblin, dont sa période de règne ne constitue qu'un temps fort. Outre la forêt où il séjourne, on compte à Togoville plusieurs sanctuaires ordinaires de Nyigblin (voir plus loin).

Tout comme pour les "*anyigbafio*" de Tado et de Notsé, une grande partie du pouvoir politique échappe en fait à l'*avétô* au profit de son "ministre", le *fiô novi*, qui a droit à toute considération, qui est son porte-parole, son remplaçant en cas de besoin. Selon Komlan Agbetiafa(5), le *fiô novi* est celui qui gère tous les biens de la forêt, y compris ceux qui appartiennent personnellement au chef. Indépendamment de l'*avétô*, un pouvoir exécutif fonctionne dans les cités (Togoville et Bè) assuré par un conseil de *voduno* et des notables de quartiers. L'*avétô* paraît donc totalement étranger au gouvernement pratique de ses sujets, puisque la population se passe de ses services pendant les nombreuses années de l'interrègne, lorsqu'il décède.

2. - Les composantes de la cour de l'*avétô* et leur rôle

On distingue, dans la cour du grand-prêtre, un grand nombre de servantes ou adeptes réparties en deux catégories : les adeptes majeures, appelées *fiôsigan* ou *fiogan*, et les adeptes mineures, nommées *adjabessivi*, ou *dzamassivi*, selon l'expression des Bè.

Fiogan et *adjabessivi* forment l'entourage de l'*avétô* dans la forêt. Les premières, plus âgées, l'assistent dans sa vie religieuse ; les secondes assurent les

(1) Ce sont généralement des esclaves qui fuyaient leur maître et cherchaient un lieu de refuge.

(2) L'*avétô* et certains *voduno* disposent d'une eau bénite qui leur sert à laver le péché de ceux qui n'ont pas respecté la tradition (par exemple, en tuant un python, symbole de Nyigblin). Nous appelons, avec Amétozion, ce rite d'ablution le "bain du pardon et de purification".

(3) *Fiô* = chef ; *novi* = frère : "le frère du chef" ; en effet, c'est toujours un très proche parent de l'*avétô*.

(4) A. de Surgy : voir deuxième partie.

(5) K. Agbetiafa : "Les ancêtres et nous, analyse de la pensée religieuse des Bè de la commune de Lomé", 1985 (pp. 27-28).

menus travaux quotidiens que nécessite la vie communautaire de la forêt, vie qui se doit d'être joyeuse.

Les deux groupes d'âge ont à leur tête une femme, l'*avéno*(1). C'est elle qui règle toutes les questions féminines. Elle organise les séances de bain de purification, qui ont lieu à des dates fixes de la semaine traditionnelle. L'*avéno* est responsable de l'initiation et du comportement général des *adjabessivi*.

Dans la cour du grand-prêtre, on note la présence de certaines personnes appelées *fiomedohlu*. Ce sont des domestiques masculins gardés dans la forêt sacrée, au service et à la charge de l'*avéto*. Ce sont des détenus évadés ou des coupables quelconques qui se présentent dans la forêt sacrée pour demander asile au grand-prêtre. Ils sont accueillis et gratifiés du collier du dieu Nyigblin ; ils peuvent dès lors sortir aisément, sans aucune inquiétude.

Il y a également, un homme appelé *déhuamé* ou *déwuamé*. C'est lui qui a conduit le grand prêtre depuis Togo jusqu'à l'*Agomévé*. Il demeure auprès de lui jusqu'à la fin de ses jours. Komlan Agbetiafa fait remarquer qu'il s'agit souvent d'un proche parent (neveu ou cousin) du roi de la forêt.

Enfin, on y trouve les porte-sceptres du grand-prêtre, qu'on appelle *ayiga*(2). Ce sont des messagers au service du grand-prêtre, que celui-ci envoie auprès des *voduno* ou des chefs des villages de l'aire nyigblin.

C'est toute cette communauté qui vit dans la forêt avec le grand-prêtre et qui organise, de temps en temps, des réjouissances où les adeptes majeures et mineures chantent et dansent. Cette fête, qui se fait habituellement la nuit, est appelée *dru* ou *gli*. C'est en cette occasion que les adeptes apprennent les chants et les danses propres au Nyigblin(3). Pas de tam-tam, mais des battements de mains ; le tam-tam est représenté par unealebasse renversée(4), frappée par une adepte majeure.

Cette tradition qui consiste à jouer de laalebasse est-elle empruntée aux Zamanama du Niger, comme nous l'ont dit certains de nos informateurs(5) ? Nous ne pouvons rien interpréter, les traditions sont bien peu transparentes.

Dans l'aire du culte nyigblin, après l'*avéto*, viennent hiérarchiquement les *voduno*.

(1) *Avé* = forêt, *no* = mère : mère de la forêt.

(2) *Ayiga* : de *ayi* (sceptre) et *ga* (responsable ou chef, en guin). Il est à noter que ce sceptre n'est pas une canne : il est fait d'une matière flexible emballée dans une toile noire.

(3) Les danses nyigblin n'ont rien de comparables avec les danses éwé ordinaires. Elles s'exercent en glissant latéralement (comme certaines danses vodou des Guin).

(4) Pour renverser laalebasse, les adeptes forment un cercle et l'on ne sait pas au juste ce qu'elle font avant de la renverser. Creusent-elles un trou ? Peut-être.

(5) On nous a dit que lors des migrations lointaines, les Nyigblin sont passés par le Niger où ils ont vécu avec les "Zamanama". C'est là, dit la tradition, qu'ils ont appris à jouer laalebasse.

B. LES VODUNO

Ne pouvant pas assurer toutes les responsabilités exigées par la diversité des divinités Nyigblin, l'*avéto* est représenté dans les villages de l'aire nyigblin par les *voduno*, dont certains sont également responsables de bains de la purification. Ces *voduno* détenaient également les pouvoirs politiques et religieux. Cependant, à Togo même, principal foyer du culte nyigblin, le pouvoir politique échappe aux *voduno* au profit d'une autorité supérieure, qui est le *vodu-fi* ou le *du-fi* (voir plus loin).

Les *voduno* sont coiffés d'un chapeau de raphia semi-sphérique et munis d'une canne, symbole de pouvoir, qui leur sert à faire des prodiges. Il appartient aux *voduno* d'éloigner les mauvais esprits du village, de faire fructifier la nature, de décider des cérémonies pour que la saison soit bonne. Contrairement au grand-prêtre, les *voduno* n'ont pas de vêtement particulier, si ce n'est qu'ils se nouent autour des reins un pagne noir, et se déplacent pieds nus. Cette légère différence d'habillement entre les *voduno* et le grand-prêtre *avéto* est-elle fondée sur une coutume ? A notre avis non, mais elle est seulement de règle pour exprimer le respect et l'honneur réservés à ce dernier. C'est pourquoi, d'ailleurs, lorsque les *voduno* rendent visite au grand-prêtre dans la forêt sacrée, ils sont obligés de se débarrasser de tout insigne régalien. Ce qui signifie que les *voduno*, qui sont eux aussi vénérés dans les villages par les profanes, vénèrent à leur tour le grand-prêtre en se débarrassant, à l'entrée de la forêt, de leur canne, de leur grand pagne (sauf un petit pagne noué aux reins) et de leur chapeau. En plus, arrivés chez le grand-prêtre, ils s'agenouillent devant lui. Celui-ci les accueille assis sur une élévation de terre, sur laquelle est étalée une peau de panthère(1). Ils se mettent alors à battre les mains un certain nombre de fois, en guise de salutation(2).

Contrairement à l'*avéto*, les *voduno* peuvent sortir de leur couvent, se rendre visite, aller au champ et même voyager. Ils ne sortent pas seuls : un *voduno* est toujours accompagné de deux *améganvi*(3), l'un derrière et l'autre devant, avec la jeune fille *chigai*, porteuse de tout ce dont il aura besoin. Certains d'entre eux disposent d'un *ayiga* (porte-sceptre).

Les *voduno* auraient été, à l'époque précoloniale, au nombre de dix-sept(4), conformément au nombre des manifestations de Nyigblin (qui existent encore). Mais une dizaine sont morts depuis longtemps et n'ont pas été remplacés. Leur couvent est tombé en ruines, et les traditions n'en parlent plus guère.

(1) Cette élévation de terre est appelée *gadji* ou *agadji*. C'est à l'intérieur de ce trône, où s'assied habituellement le prêtre de la forêt, que résident, dit-on, tous les pouvoirs en sa possession. De cette place, il commande à tous les esprits et intervient auprès de toutes les divinités. On sait que souvent, en Afrique, la panthère est un animal à la fois magique et royal.

(2) Ce battement des mains en guise de salutation s'appelle *husisi*. (Il est également pratiqué par les adeptes d'autres vodou, en particulier *Xevieso* et *Agbui*.)

(3) Ce sont en quelque sorte les "chefs-protocole", qui conduisent les *voduno*.

(4) *Nubukpo* parle de douze, dont quatre femmes.

Voici les titres des charges qui existent encore, suivant l'ordre hiérarchique (contesté) et compte tenu de la responsabilité de chacun lors de la migration depuis le lieu d'origine jusqu'à Togo. On désigne les *voduno* par le nom de la manifestation divine dont ils sont les desservants.

Améga Atoku : grand-prêtre nyigblin juste après l'*avéto* et le *dufia*, responsable des cérémonies de dépouillement(1) et de celles du sacre des grands prêtres *avéto*. Son titre est **Gbézé**(2), nom qui exprime sa responsabilité et le rôle qu'il a joué dans la migration. En effet, au temps où les Nyigblin de Togo migraient, il n'y avait pas de route. Les prêtres devaient prendre le devant pour tracer et éclairer la voie aux profanes. Ainsi *Améga Atoku* prenait-il toujours le devant, avec un coupe-coupe qui lui servait à tracer le chemin à travers la forêt, d'où le nom de *Gbézé*. Il conserve cette responsabilité jusqu'à nos jours : il lui appartient de prendre le devant de ses pairs pour tracer le chemin(3) dans la forêt où doivent avoir lieu les cérémonies, puis de faire cesser pour quelques mois toute festivité populaire (funérailles et autres activités) dans le village, afin de permettre aux gens de s'occuper sérieusement des travaux champêtres, enfin de signaler la reprise des activités de réjouissance.

Par ailleurs, *Atoku* doit veiller à la fécondité du lac. Dans ce but, il rassemble dans une gourde les arêtes des poissons qu'il mange. Lorsque les poissons deviennent rares dans le lac, il lui revient d'effectuer, avec d'autres, certaines cérémonies destinées à le faire fructifier à nouveau. Il est seul à ne pas être responsable d'un bain de purification. Il a son siège à Dokumé.

Améga Kpenu ou **Ekpé** : c'est l'adjoint au grand prêtre *Atoku*. Il l'assiste dans la cérémonie de cessation et d'ouverture des réjouissances populaires dans le village. Au cours de la migration, il transportait une grosse pierre et marchait derrière *Atoku*. C'était sur cette pierre que *Atoku* aiguisait son coupe-coupe. Ainsi, pour aller tracer le chemin des cérémonies de l'arrêt des réjouissances, tous les prêtres se rendent-ils chez *Kpenu*, qui fait une prière et ordonne à ses collègues d'aiguiser leur coupe-coupe sur la pierre dont il est le gardien. Il siège à Ayakapé.

Améga Asse ou **Assenu** : Deuxième adjoint au grand-prêtre. Il est chargé de veiller sur la population en éloignant les maux, les maladies, tant pour les hommes que pour les animaux et les cultures. Il est chargé de contrer ou d'intercepter le pouvoir ou la force magique de tout individu qui aurait tenté de jeter un mauvais sort aux populations. Il cherche par tous les moyens à préparer des sorts protecteurs qu'il va déposer dans sa forêt (l'*Assèvé*) à Agbodrafo, à l'intérieur de son autel(4). Ainsi, au bout de trois mois, la force du mauvais sort diminue-t-elle. *Asse* est aussi responsable d'un bain de la purification. Il réside à Ayakapé.

(1) Il s'agit de cérémonies qui font de l'élu une nouvelle personnalité, un homme nouveau.

(2) Gbé = brousse, forêt ; zé = traverser : gbézé = celui qui traverse la forêt.

(3) En *éwé* motata (mo = chemin, ta = tracer, dessiner. La répétition exprime l'action en train de se faire).

(4) Une partie de sa puissance se trouve à Agbodrafo, dans l'*Assèvé*.

Améga Atiwoto ou **Avéglui** : Il est appelé **Huno**(1), conformément au rôle qu'il joua dans la migration. Au cours de la marche, les ancêtres avaient un tam-tam appelé *aklima-hu*, qui était joué par Atiwoto. C'est pourquoi il conserve jusqu'à nos jours ce rôle et doit se charger de jouer le tam-tam lors des grandes cérémonies qui se font uniquement entre les prêtres, cérémonies au cours desquelles ceux-ci sont tous invités à danser. Il est responsable d'un bain de purification et a son siège à Galapé.

Mama Kponou : C'est une prêtresse nyigblin. Elle a une partie de ses divinités dans le lac, à un endroit bien délimité par quatre piquets. Aucune pirogue ne doit le traverser. Tout individu qui le tente s'y noie. Une partie de ses divinités se trouve également sur la place publique de Xétsiavi, la plus importante place de toutes. Cette divinité est représentée par une statue ayant la forme d'une femme dont les cinq tresses sur la tête représentent les cinq quartiers de Togo. L'actuelle Mama Kponou nous a dit qu'elle est la huitième à régner dans ce couvent et que celle qui l'a précédée a régné 41 ans. Avant qu'elle ne règne, il y a eu 20 ans de vacance de poste. L'actuelle *Mama Kponu* a été intronisée le 4 mars 1979. Elle est responsable d'un bain de purification à Xétsiavi-Kpota Akuiganu.

Améga Bayi et **Mama Bayi** : Respectivement prêtre et prêtresse nyigblin, responsables d'un bain de purification à Dokumé. Ils sont arrivés un peu plus tard à Togo, venant du Danhomé (Bénin actuel). Mais les prêtres de Togo les ont acceptés parce que leurs cérémonies sont conformes à celles du Nyigblin féminin vénéré à Togo. Mais ils diffèrent des autres prêtres qui portent un chapeau : eux portent sur la tête un foulard. Ce foulard noir est un morceau du pagne dont il se noue le corps.

Parmi ceux qui sont morts et qui n'ont pas été remplacés, on se rappelle enocre de **Améga Agomégan**, résidant à Dokumé, et de **Mama Apunu** responsable de la mer, résidant à Xétsiavi-Kpota. Nous n'avons pas pu recueillir d'informations précises sur les autres, signe de la rapidité avec laquelle se perdent les traditions dans les sociétés qui cultivent aussi fort le secret.

Les *vodun* sont donc présents dans tous les quartiers. Ils vivent dans leur couvent respectif. Leur succession n'était, selon la tradition, ni patrilinéaire, ni matrilinéaire. Le choix se faisait par divination et tombait sur n'importe quel individu de l'aire culturelle nyigblin. C'est seulement de nos jours (on ne sait pas à partir de quand exactement) que certains couvents ont transformé le système et que les fils succèdent immédiatement à leur père. Dans tous les cas, un seul "nom de règne" se transmet de génération en génération, sauf dans le cas du sanctuaire de Galapé, qui voit deux noms alterner (*Avéglui* et *Atiwoto*).

(1) Hu = tam-tam ; no = propriétaire.

CHAPITRE II

LES STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES DE TOGO

A. LA ROYAUTE ET LE CONSEIL ROYAL

Il ne s'agissait pas, à Togo, d'un royaume clairement structuré comme à Glidji. Toute l'organisation étant calquée sur le culte nyigblin, les pouvoirs politiques et religieux sont complètement fusionnés. Ils appartiennent entièrement aux *vodun*, avec comme chef le *dufi* (ou *vodufi*). Celui-ci réside à Xétsiavi, au lieu dit Kpota ("sommet" de la colline) dans un couvent-palais appelé *Akuiganu*(1). Le premier à régner fut, selon les traditions, *Togbi Fê*. La succession au trône de *dufi* se fait de père en fils. De sorte que, une fois installée à Kpota *Akuiganu*, la famille Fê conserva la chefferie jusqu'à l'arrivée des Allemands, et même au-delà.

Parmi les insignes régaliens les plus importants qui symbolisent le pouvoir royal, on avait :

- le siège royal (*fiozikpé*) : ce siège ne sort que dans les occasions exceptionnelles ; chaque *dufi* a le sien,
- la peau de léopard (*togbazé*), sur laquelle s'assied habituellement le *dufi*,
- le collier en perles, porté au cours des grandes cérémonies,
- un chapeau de raphia,
- un boubou descendant jusqu'aux jambes,
- les sandales royales (*maléfokpa*) en peau de boeuf, que le *dufi* porte toujours, car ses pieds ne doivent pas entrer en contact direct avec le sol,

(1) C'est aussi le tribunal religieux principal de Togo et le lieu où est intronisé le grand-prêtre *avéto*.

- *sossi* ou encore *awudja* : une sorte de chasse-mouches en queue de cheval ; le *dufio* le tient en main et s'en sert pour souhaiter la bienvenue à ses visiteurs,

- enfin, il y a l' "ayi" fait de raphia flexible entouré d'une toile, qui joue le même rôle que l'*atikplo*, ou canne royale. Citant l'administrateur anonyme dont le manuscrit a été incorporé à l'ouvrage de Agbano II, N. Gayibor écrit : *"Il [l'atikplo = ayi] est l'insigne de l'autorité, un attribut de commandement ; il sert aussi de carte de visite, de billet de procuration ou passeport suivant la circonstance... Celui qui le porte doit éviter de le poser à terre et doit le tenir, de préférence, couché sur le bras (l'ayi étant léger, n'obéit pas à cette contrainte). Un émissaire porteur de l'ayi est toujours accueilli de suite et avec déférence par le personnage auprès duquel il est envoyé. Dès qu'il se trouve en sa présence, il doit lui remettre l'ayi, que l'autre est obligé de garder dans la main jusqu'à ce que le porteur ait achevé d'annoncer le but de sa mission. Si la réponse peut se faire aussitôt, l'ayi est à l'instant même rendu à l'émissaire ; sinon, il ne lui est remis que le jour du départ"*(1).

Malgré l'incapacité de la mémoire de nos informateurs à retenir l'ensemble des noms des différents *dufio*, nous en avons obtenu quelques uns de M. Messan Athé :

- Togbi Fè
- .. Agboglaga
- .. Edah Avoké
- .. Akpaku
- .. Kluvi
- .. Kluvissè
- .. Agbodjan Aou
- .. Aményrokou
- .. Amétsro
- .. Gbossou
- .. Nyavor Apétovi.

L'absence de documents écrits et la perte rapide des traditions dans ces sociétés qui cultivent le secret ne nous ont pas permis de déterminer la durée des règnes et les périodes de vacance de poste. La connaissance d'une telle période aurait pu nous aider une fois encore à déterminer la date de la fondation de Togo. L'ordre exact de ces successions importe peu à ce niveau, puisqu'il reste certains noms dont les traditions ne se souviennent pas.

Mais tout ce que nous décrivons ici est ce que les récits d'aujourd'hui veulent bien dire. Au moment où Togo émerge dans l'histoire (au début de la colonisation,

(1) N.L. Gayibor : "Le Genyi : un royaume oublié de la côte de Guinée au temps de la Traite des Noirs", 1990 (p. 84).

comme on le verra plus loin), ces belles structures n'apparaissent pas, et l'on peut se demander si nos interlocuteurs n'ont pas quelque peu enjolivé le passé.

Le *dufi* est entouré d'un conseil composé d'abord des *vodun* et ensuite des *Assafo*(1). Le *dufi* est contraint de prendre l'avis de son peuple et de s'appuyer sur lui pour gouverner, par l'intermédiaire de ses délégués que sont les *Assafo*(2), beaucoup plus en contact avec le peuple.

Le conseil représente une autorité incontestée. Il lui revient aussi de mettre tout le monde d'accord sur le début de l'année. Une fois leur décision prise à ce sujet, les prêtres fixent les dates des cérémonies du culte de leur dieu, et c'est en se référant à elles que sont programmées celles de tous les autres cultes de la cité.

B. L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Le village de Togo était donc dirigé par une administration hiérarchisée qui canalisait les attributions de chaque responsable, du chef de famille aux plus hauts dignitaires du "conseil royal". Le fondement de cette organisation administrative était le "ko", qui regroupait un certain nombre de lignages.

La cellule de base du quartier (*komé*) est donc le lignage (*pomé*), qui regroupe un certain nombre de familles descendant ou se réclamant d'un ancêtre commun. Chaque lignage est dirigé par ses patriarches, dont le plus vieux (ou le plus influent) fait figure de chef du lignage : on parle alors de "*poméfi*".

A la tête du quartier, se trouve le chef de quartier (*Komefi*), choisi, selon sa personnalité et son influence, parmi les chefs de lignage. Il peut cependant être directement nommé par le *vodufi* dans les moments de désordres et d'insécurité(3). Il dirige le quartier, assisté du conseil des *améga* (les anciens), au sein duquel se trouvent réunis tous les chefs de lignage et autres personnalités éminentes du quartier.

Au plus haut niveau se situe, on l'a dit, le conseil du village, à la tête duquel se trouve le *dufi*, où sont regroupés les *vodun* et les *koméfi*, conseil qui préside aux destinées de Togo, comme chez les Ewé.

Ainsi que le dit N. Gayibor : "Cette structure pyramidale de la hiérarchie politique sériait les attributions et responsabilités à chaque niveau. Ainsi au chef de lignage (*poméfi*) incombait la tâche de diriger les différentes cellules familiales

(1) La présence des *Assafo* est importante, puisque nous verrons plus loin que, lors des jugements, le *dufi* et les *vodun* ne parlent pas : seuls les *Assafo*, le feront.

(2) Ce sont en fait des chefs de quartier (*komefi*). Nous reviendrons sur leur rôle.

(3) Aujourd'hui par le *yovofio*, le chef nommé par le pouvoir colonial.

de son lignage. A lui donc de juger et de régler les différends familiaux, d'organiser les fêtes ou les funérailles, de présider les cérémonies du culte des ancêtres, bref d'être responsable de son groupe devant la société. La juridiction du chef de quartier représente une instance supérieure. De sa compétence relèvent les problèmes concernant l'ensemble du quartier. A lui de régler les différends et les litiges qui peuvent surgir entre les lignages de son quartier, de juger et condamner les coupables de délits. Il lui incombe de défendre les intérêts de son quartier au sein du conseil du *dufi*. Ce conseil constitue la juridiction suprême du village''(1).

Les cinq quartiers de Togo disposaient chacun d'une place publique, où est construit une sorte de palais appelé *awa* (2), où étaient gardés, à l'époque, les gros tam-tams (*atopani*) joués à l'occasion du décès d'un vieillard ou de certaines fêtes. C'était également le lieu de réunion des vieillards de chaque quartier.

Avec le temps, tous les palais des places publiques sont tombés en ruines et ne sont plus reconstruits. Seul celui de Xétsiavi existe encore de nos jours, mais il a subi des transformations répondant aux exigences de l'heure. C'est dans ce palais que se réunissent les vieillards du village pour consulter l'oracle *afa*, cérémonie que l'on appelle le *dufa*.

C. LA JUSTICE

Comme toute société, Togo avait un tribunal et une manière particulière de juger.

La justice étant chose sacrée, elle ressort du domaine d'un jury composé uniquement du clergé (*dufi* et *vodun*) assisté par les *assafo* (ou *komefi*). Les grandes séances judiciaires avaient lieu à Akuiganu, couvent-palais du *dufi*, sous le haut patronage de celui-ci : il était le juge suprême. Les accusés, autorisés à prendre leurs "avocats", se présentaient devant la cour pour l'interrogatoire. Durant le procès, selon la coutume, les *vodun* et leur supérieur, le *dufi*, ne devaient pas parler directement aux profanes ; ils ne disaient rien et suivaient les *Assafo* ou *Amégan* interroger les prévenus, dont ils écoutaient les plaintes.

Les *Assafo* étaient en même temps les chefs de quartier et assistaient les prêtres dans l'exercice de leurs fonctions, surtout politiques et judiciaires puisqu'ils étaient en contact permanent avec le peuple. En séance, ils avaient tous les pouvoirs ; le *dufi* n'intervenait qu'à la fin, pour trancher par le biais de son *fionovi*.

(1) N. Gayibor : "L'aire culturelle aja-tadó..." (op. cit.), vol.1, p. 342.

(2) Zöller décrit à plusieurs reprises des *awa* dans les villages de la région, qu'il qualifie de "palais de justice", caractérisés par des ouvertures (à arcades, précise-t-il) sur toutes les faces. C'est la plus originales des réalisations de l'architecture éwé du sud.

Cependant, ce tribunal ne traitait pas de tous les cas. Les affaires courantes (querelles entre familles, litiges fonciers) étaient jugées par les *assafo* ou *komefia* dans leur domicile. Seules les grandes affaires, criminelles ou relatives au vol, avaient leurs assises, périodiquement, à Akuiganu.

Dans les cas critiques où l'inculpé était inconnu, on avait recours aux ordalies ou au *bokono* pour le déterminer.

Les jugements, loin d'être une affaire d'une journée, s'étendaient plutôt sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines, selon l'importance et la gravité du problème. Au terme de ce long procès, les peines pouvaient être lourdes. Pour les affaires criminelles, au dernier jour de la sentence, si le jury avait condamné l'accusé à mort, celui-ci était invité seul, sans la défense, à comparaître devant les prêtres. Avant son arrivée, un trou avait été creusé à son insu et recouvert d'une natte. On lui faisait signe de s'y asseoir. En s'exécutant, il tombait dans le trou, qu'on renfermait tout de suite : il était enterré vivant. Une autre forme d'exécution de cette sentence était de tuer le criminel pour lui enlever les entrailles, qu'on exposait ensuite, sur des planches soutenues par quatre piquets, à la place dite '*Dolégbedji*' (1), sise au bord du lac, à Assiko.

La sévérité de ce type de verdict diminuait les risques de vol et d'assassinat, et garantissait aux populations autochtones et aux étrangers réfugiés une grande sécurité.

La Justice à Togo appliquait donc la loi du talion. Ce système inculquait dans la conscience du peuple une certaine peur, gage de la paix proverbiale que connaissait Togo.

(1) *Don ou do* = intestins ; *gbédji* = à l'étranger. Donc 'intestins en dehors'. A comparer avec la coutume éwé d'exposer ainsi sur une claie le cadavre d'un foudroyé, si la famille ne le 'rachète' pas.

1. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \left[\frac{1}{3}x^3 + \frac{3}{2}x^2 - 2x \right]_0^1 = \frac{1}{3} + \frac{3}{2} - 2 = \frac{1}{6}$
 2. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

3. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

4. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

5. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

6. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

7. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

8. $\int_0^1 (x^2 + 3x - 2) dx = \frac{1}{6}$

CHAPITRE III

LA VIE RELIGIEUSE

A. LE PANTHEON

1. - Nyigblin

Les traditions racontent que *“Nyigblin, c'est l'or”*. *Mama Kponou* nous a donné cette confirmation, en disant que le siège du Nyigblin était en or. C'est ce qui provoque l'envie chez les voisins. Voilà pourquoi les Nyigblin n'aiment plus l'or aujourd'hui, pour ne plus susciter la jalousie.

Nyigblin est le dieu principal du peuple de Togo. C'est un esprit qui, semble-t-il, ne se voit jamais à travers une quelconque représentation physique et matérielle, sauf à la place publique de Xétsiavi où, dit-on, est représentée l'une de ses manifestations, appelée *“Mama Kpo”*, protectrice du village.

On nous a affirmé que sa forme matérielle -inconnue- se trouve dans la case des *voduno* et que personne n'est autorisé à entrer dans cette case. A l'intronisation d'un *avéto*, Nyigblin l'accompagne dans la forêt sacrée, et revient à sa place après le décès de celui-ci. Dans l'enceinte du couvent, on voit des jarres, des pots contenant de l'eau pure et bénite. Le python en est le symbole ; c'est pourquoi il est interdit à la communauté nyigblin de le tuer, et même d'en voir le cadavre. Toute personne qui enfreint cette loi doit accomplir des cérémonies expiatoires pour se purifier, comme chez les Xwla, qui ont la même vénération pour le python. S'il advenait qu'on tue un python, on prendrait soin de l'enterrer avec les feuilles d'arbre et de s'agenouiller pour battre les mains un certain nombre de fois(1). Il en va de même lorsqu'on le trouve mort quelque part. Après les cérémonies d'enterrement, un jour plus tard, on se rend dans le couvent, chez le *voduno*, pour lui soumettre sa mésaventure. C'est alors qu'on prend le bain du pardon et de la purification. Dans

(1) On parle de *husisi* (bâtement de mains).

ce cas, il existe deux types de bain : une première fois, le bain chaud, dit *zozo*(1), un deuxième, un bain froid, dit *fafa*(2).

Pour ce bain, le *vodun* transmet ses pouvoirs à une femme, l'*aveno*, qui mène toutes les cérémonies. C'est elle qui assiste la personne qui prend le bain dans un enclos réservé pour la circonstance. Elle verse par sept fois l'eau sur la tête du pécheur, en même temps qu'elle prononce certaines paroles qui restent incompréhensibles. Cette cérémonie se déroule très tôt le matin, entre trois et quatre heures. On pense que, à ce moment où l'on n'a pas encore goûté le sel, les paroles qui sortent de la bouche sont puissantes et porteuses de bonheur. J'ai eu l'occasion d'assister maintes fois à ces cérémonies, aussi bien auprès des *vodun* qu'auprès de l'*avéto* et même, comme petit garçon, de recevoir le bain de purification du dernier *avéto* en personne.

2. - Les autres divinités et leur culte.

Agbui et *Xéviesso* (la foudre) : La tradition dit que *Agbui* est la femelle du dieu *Xéviesso*. Quand *Xéviesso* gronde au point de causer des dégâts, *Agbui* intervient pour l'apaiser. Elle aurait été, selon certaines sources, introduite à Togo par les ancêtres dès leur arrivée. Le vrai détenteur et *Houno* (le père du vodu) de ce dieu lors de la migration aurait été *Togbi Kuma*, qui l'aurait installé à un endroit appelé, plus tard, Glimé. *Xéviesso*, courant dans l'aire *adja-tado*, aurait été d'introduction plus récente.

Les deux sont aujourd'hui adorés dans un même couvent par un corps d'adeptes, qui y vivent pendant des mois, voire des années. Les adeptes sont, pour la plupart des femmes.

A l'intérieur du couvent, une distinction s'opère entre les deux types d'adeptes : adeptes *agbui* et adeptes *xéviesso*. Ainsi, pour les colliers de *raphia* : les adeptes de *Xéviesso* le portent serré au cou, les adeptes d'*Agbui* desserré. Une deuxième distinction est liée au port du *pagne blanc* : les adeptes de *Xéviesso* ont toujours les *pagne*s solidement serrés aux reins et ne peuvent en aucun cas l'enlever ou le soulever pour laisser leur nudité au regard des fidèles, tandis que les adeptes *agbui* peuvent se promener nus dans le couvent.

Tous ces adeptes mènent dans le couvent une vie nouvelle. Ils mangent dans une assiette de céramique (appelée *évégba*)(3) et boivent dans des calebasses. Ils

(1) Il ne s'agit jamais d'eau chaude ; elle est tout aussi froide que l'autre. On l'appelle *zozo* parce que sa puissance permet de laver le péché commis.

(2) On l'appelle ainsi parce que c'est au cours de ce bain que le prêtre bénit le fidèle en lui donnant une huile pour s'oindre le corps et se purifier. Cette dernière cérémonie est dite *afia hoho*. L'intéressé reçoit alors la grâce de *Nyigblin*.

(3) Il semble que les *Ewé* sont spécialisés dans la fabrication et dans l'usage de cette assiette, d'où son nom d'"évégba" (*gba* = assiette).

sont initiés au langage(1) propre au dieu. C'est le seul langage parlé par eux durant tout le séjour dans le couvent. Ils sont également initiés aux chants et danses, au rythme d'un tam-tam dont la tonalité est propre au dieu. Ils s'enduisent le corps d'une huile de noix de palme. On peut également remarquer à leurs reins une ceinture de fibres de raphia tressés.

Après leur séjour dans le couvent, les *hunsi*, qui sont marqués au dos par une ligne de scarifications qui remonte jusqu'à la poitrine, doivent sortir pour se montrer aux yeux du public avec leurs "nouvelles connaissances"(2). Ainsi, durant sept jours, ces nouveaux adeptes, pieds nus, pagne blanc noué aux reins, le collier du dieu au cou et l'huile de noix de palme ruisselant sur le corps, sont-ils introduits dans la danse par les anciennes, drapées de pagnes ordinaires et collier de cauris au cou. L'entrée dans la danse se fait à la file indienne, par ordre d'ancienneté.

En plus de Agbui et de Xéviesso, il y a *Sovi* et *Anana* qui ont également des adeptes dans leur couvent. Le langage parlé par ceux-ci diffère de celui de ceux de Xéviesso et Agbui.

L'arc-en-ciel est aussi vénéré sous le nom de *Anyi do hoèdo*. C'est, dit-on, le dieu de l'eau. Son sanctuaire se trouve dans une petite forêt en bordure du lac, au sud-ouest du quartier Ayakapé.

Chaque année, on lui rend un culte au cours duquel un boeuf est sacrifié. Ce culte est organisé par les féticheurs xéviesso, agbui, sovi, anana, de tous les couvents. C'est dans le même temps qu'une grande cérémonie à l'échelle du village(3) est organisée pour implorer les forces de la nature afin qu'il pleuve suffisamment et que les récoltes soient bonnes. C'est pourquoi tout le village se réunit à Agboganu (place publique de Xétsiavi) pour faire cérémonies sur cérémonies, et préparer deux lourds objets-pouvoirs appelés *du-vossa*(4). L'un est déposé à l'entrée du village et l'autre dans la mer. Un cortège d'adeptes des deux sexes suit le *du-vossa* jusqu'à l'océan, tandis que le conseil qui a présidé à sa fabrication demeure sur place jusqu'au retour du cortège.

Ces cultes sont dirigés par des *huno*, qui n'ont aucun poids politique, apanage des *vodun* voués à Nyigblin.

Dans la pratique de Togo, comme souvent en Afrique, il peut s'établir un contrat entre les dieux et les hommes. Une personne qui cherche le bonheur, ou qui veut réussir dans une affaire, signe ce contrat avec les dieux par l'intermédiaire du

(1) Il y a une grande similitude entre ce langage et celui des Adja et des Fon.

(2) Il s'agit des rites auxquels ils sont initiés. Cette cérémonie s'appelle "afo dodo tomé", c'est-à-dire "entrer dans la danse", mais, tomé signifiant la communauté, on peut traduire aussi par "retour à la vie civile".

(3) Exécutée chaque année en février, avant les activités champêtres.

(4) Du = village ; vossa = offrande.

conseil du couvent. Il devra apporter une bouteille de *sodabi*(1), une somme d'argent dont le montant est indéterminé (mais insignifiant), certains accessoires comme les fruits *ataku*, *évi*, etc. Avec tout ceci, le *huno* attire l'attention des dieux sur ce qu'on leur demande. Voici comment, par exemple, est stipulé un contrat : "Je suis en train de créer une entreprise, et je viens demander votre concours pour ma survie, pour que les affaires tournent bien. Si, dans la période des cinq ans à venir, aucun problème n'est arrivé et que mon chiffre d'affaires est satisfaisant, je vous promets deux béliers, dix coqs ou poules, des bouteilles de *gin* et de *sodabi* et une somme de 20 000 F". Ainsi la personne reçoit-elle la garantie des dieux par le *huno*, qui implore les dieux dans un langage incantatoire. Si, après le délai fixé, la personne ne respecte pas le contrat, les dieux se fâchent et de graves malheurs pourront s'abattre sur elle.

B. INTRONISATION DES *AVÉTO* ET DES *VODUNO*

L'*avéto* n'est pas choisi au hasard : c'est le dieu Nyigblin lui-même qui le désigne. C'est toujours le fils d'une *fiogan*(2), né dans la forêt sacrée. Cet homme, à une période de sa vie, commence à se comporter "comme un demi-fou" ; les siens, ne sachant pas ce qui lui arrive, consultent l'oracle *afa*, qui dévoile que c'est le dieu Nyigblin qui le hante, et qu'il doit le servir en devenant le chef spirituel de la forêt sacrée.

1. La naissance d'un homme nouveau

Comme cela a déjà été dit par plusieurs auteurs, la première phase de la cérémonie consiste à débarrasser l' élu de sa personnalité du passé, afin d'en faire un homme entièrement nouveau, dégagé de sa vie et de ses préoccupations antérieures, donc capable d'assumer ses nouvelles responsabilités. Une jeune fille vierge tient une place importante dans cette initiation. Sans elle, les cérémonies n'auraient pas lieu(3). L' élu n'est pas forcément un natif du village de Togo, mais de n'importe quel village de l'aire nyigblin. Les toutes premières cérémonies commencent chez le *voduno* *Amega Atoku*, où l' élu subit une initiation du type *alaga*(4) : il doit se vêtir de rameaux de palmiers et de feuilles d'arbres, en signe de retour à la Nature.

(1) Alcool distillé à partir du vin de palme (depuis un demi-siècle environ).

(2) On l'a dit, adepte majeure, qui accompagne l'*avéto* dans la forêt sacrée.

(3) La jeune fille vierge aura pour rôle de rester devant l'*avéto* et lui garder dans un sac de joncs tout ce dont il aura besoin (pipe, argent et autres choses).

(4) Quand on est une adepte du couvent d'Aghui ou de Xéviesso, il est interdit de tomber enceinte. Si cela advient, l'adepte est déclarée publiquement coupable et chassée du couvent. Elle doit alors séjourner dans la brousse pendant des jours (nous pensons que des cérémonies s'y effectuent. Mais nous n'avons pas eu d'informations précises sur la question). Après, elle sort de la brousse habillée de branches, de rameaux cachant à moitié son visage. Elle porte un sac contenant des bâtons, avec lesquels elle menace ceux qui se moquent d'elle lors des séances organisées pour la circonstance.

Pour l'intronisation d'un *voduno*, la succession au trône, qui se fait généralement du père au fils, exige une première cérémonie aussitôt à la mort du père. L' élu assume les responsabilités de son père pendant trois ans, jusqu'au jour des dernières cérémonies funéraires du défunt. C'est après les funérailles qu'ont lieu les cérémonies d'intronisation proprement dites.

2. - La remise des insignes régaliens

Après les cérémonies de dépouillement, l' élu subit une première cérémonie qui consiste à l'enfermer dans une chambre où il doit passer la nuit. Il partage cette chambre avec la jeune fille vierge, appelée *chigai*, qui lui tient lieu de servante et sans laquelle les cérémonies ne peuvent avoir lieu. Au grand matin, il est accompagné au cimetière, où il reçoit des initiations. Au retour, un descendant de *Togbi Gbago*, natif de la maison Apégamé, vient faire une première cérémonie, qui consiste à raser la tête de l' élu. Après, on le coiffe sept fois du chapeau de raphia appelé *atikpè kuku*. S'il s'agit d'un *avéto*, on lui met sept fois les sandales aux pieds et la "soutane" noire au corps. Enfin, c'est la remise entre ses mains de sa canne magique. L' élu est ainsi devenu "roi", après sa consécration au trône. Le soir, il doit sortir, se présenter au public au milieu d'une foule d'adeptes, toutes en uniforme(1).

Cette cérémonie, appelée "*afò dodo tomé*"(2), doit permettre aux adeptes d'exécuter les danses qui s'offrent rarement aux yeux du public : seulement lors des grandes cérémonies nyigblin. Pas de tam-tam : celui-ci est représenté par une calebasse renversée sur la terre et jouée par une adepte majeure. Pas de sièges : tout le monde est assis sur des nattes, pieds allongés. Seuls les chefs (c'est-à-dire les prêtres) ont le droit de s'asseoir sur leurs sièges ou sur un tabouret. Au rythme des battements des mains et d'une gamme très variée de chansons, les adeptes exécutent "avec un art consommé la danse nyigblin"(3). Les cérémonies publiques(4) durent trois jours, puis le nouvel *avéto* doit quitter Togo.

3. - Le départ pour l'Agomévé

Ce départ du nouvel *avéto* est triste, car il ne verra plus jamais Togo, il ne ressortira plus jamais de la forêt pour contempler la vie des hommes. Il est condamné à vivre en marge du monde. C'est pourquoi son départ fait pleurer tout le village. Sur le chemin, arrivé à la place publique de Xétsiavi, on le force à dire ses derniers

(1) Les adeptes (généralement des femmes) s'enduisent le corps avec un produit de couleur violette. Vêtues de pagnes, elles portent à leurs reins des ceintures de perles, une ceinture de peau de panthère, deux chaînes de cauris tombant du cou jusqu'au niveau de l'ombilic et placées en diagonale. A la nuque et au front, on remarque deux chaînes de cauris attachés aux cheveux.

(2) "Entrer dans la danse".

(3) Nubukpo : op. cit.

(4) Les cérémonies d'intronisation se déroulent en deux phases : une première série de cérémonies se déroule dans le couvent ; c'est la plus importante. Dans la deuxième phase (*afò dodo tomé*), il s'agit de montrer le nouveau "roi" au peuple.

mots publics. C'est alors que lui-même se met à pleurer. Ces mots constituent une bénédiction. Il dit au peuple : *''Je m'en vais ; je vous quitte. Que la paix soit avec le peuple, que les maladies et les malheurs disparaissent. Je vous souhaite une longue vie''*.

Ses pieds ne doivent plus fouler le sol. Aussi déroule-t-on devant lui, depuis Akuiganu jusqu'au bord du lac, des nattes sur lesquelles il est invité à marcher. Sur le lac, il n'est pas question de tourner la tête pour regarder le village de Togo. Le grand-prêtre *avéto* et son piroguier, appelé *déhuamé*, sont définitivement partis. Ils doivent passer trois ans dans l'*Agomévé*, avant de se rendre dans la forêt sacrée de Bè, pour nécessairement y mourir trois ans plus tard(1). Si au-delà de cette période de trois ans dans la forêt de Bè, l'*avéto* ne meurt pas, les *vodun* de Togo lui envoient un messenger pour lui montrer un *''objet-pouvoir''*(2), à la vue duquel le grand-prêtre doit mourir.

Mais il arrive que la puissance de certains *avéto* dépasse celle de l'*''objet-pouvoir''*, ce qui les maintient en vie au-delà des trois ans. Dans ce cas, disent les traditions, de graves malheurs commenceront à s'abattre sur le peuple de l'aire nyigblin. En fait, on n'intronise pas d'hommes jeunes : seulement des vieillards, dont on sait qu'ils doivent mourir au bout de six années. A sa mort, on dit : *''atsi gué le hommé né''* (*''sa porte est enlevée''*). C'est alors que les adeptes féminines, les *adjabessi*, subissent les cérémonies d'incisions aux tempes : *tonugba* ou *akaba*. Entre la mort d'un grand-prêtre *avéto* et le *''sacre''* de son successeur, il peut s'écouler, dit-on, jusqu'à trente ans : les prêtres demeurant à Togo s'occupent de ce qu'on pourrait appeler *''l'expédition des affaires courantes''*(3).

4. - La succession des *avéto* jusqu'à nos jours

La tradition rapportée par Nubukpo affirme que quatorze *avéto* auraient régné jusqu'à ce jour, dont dix avant 1884. Selon nos enquêtes, la période d'interrègne serait comprise entre vingt et trente ans : selon ce que disent les notables de Togo, cette période n'est en aucun cas inférieure à vingt ans. M. Sémégnon nous a déclaré que, depuis sa naissance (vers 1920) jusqu'à ce jour, il a vu ou entendu parler de trois règnes : celui d'Amlo, dont l'intronisation eut lieu quelques temps avant ou après sa naissance ; celui de son successeur, Péképé, dont l'intronisation eut lieu en 1942, semble-t-il, et la mort vers 1948, et celui de Mesa, dit Togbo, intronisé vers 1967 et décédé en 1980 après l'incendie -provoqué ?- de sa case, dans la forêt de Bè.

A Togo toujours, M. Amlo Kossi déclare que son grand-père Amlo a régné il y a environ quarante-cinq ans(4) et que, entre la fin du règne de son grand-père

(1) A comparer avec la durée également limitée à trois ans dévolue aux anyigbafio de Notsé après l'épisode d'Agokoli.

(2) La nature de cet objet reste inconnue.

(3) Cf. Nubukpo, p.17.

(4) Ce chiffre est invraisemblable : plutôt 70 ans.

Amlô et l'intronisation de son successeur, on peut compter environ vingt-trois ans, tandis que, entre la mort de Péképé et Mesa Togbo V, il y a environ vingt ans.

A travers les versions ci-dessus, nous avons tenté d'esquisser une chronologie des règnes des *avétô*, tout en tenant compte également des généalogies de certaines familles, notamment celles de nos informateurs. Pour ce faire, on peut essayer de prendre une moyenne de vingt ans pour la période qui sépare deux règnes. Dans cette hypothèse, on peut estimer à partir de la date du règne de Togbo V (le dernier), que le règne du premier *avétô* se serait situé dans la première moitié du XVII^e siècle, dans l'hypothèse évidemment très aléatoire d'un maintien sur trois siècles du même rythme de règnes et d'interrègnes. Cette mise en place des Togo serait à peu près contemporaine des grandes migrations des Ewé, fin XVI^e et début XVII^e siècle(1), en tout cas antérieure à celle des Guin (fin XVII^e siècle).

Selon les traditions, et comme l'a établi Nubukpo Amenké, trois noms sacrés rythment la succession : Huva, Togbo et Azanu. La version de Bè rapportée par Komla Agbétiafa fait également mention de trois noms : Akplaka, Agboli, Togbo(2). Cette dernière version nous a été confirmée par la *vodun* Mama Kponu. Elle nous a dit que Azanu est le prénom d'un *avétô* et que, dans certaines des chansons nyigblin, on évoque ce nom. Quant à Huva, Mama Kponu affirme que c'est le nom de l'une des forêts de Bè (*huvé* et non *huva*). Est-ce une confusion de la part de Nubukpo ? Les *avétô* changent-ils de nom une fois arrivés dans la forêt de Bè ? En fait, il ne s'agit que des mêmes noms, puisque ceux avancés par A. de Surgy ne s'écartent pas de ceux de Nubukpo. Pour de Surgy, *"le chef suprême reçoit successivement les titres de Huve, Togbo et Azanu, et ainsi de suite, correspondant à trois portions distinctes de la forêt sacrée où il réside"*(3).

Selon les hypothèses ici réunies, l'ordre du règne des *avétô* pourrait avoir été le suivant :

1er <i>avétô</i>	Agbogo dit Akplaka Huvé I)
2 ^e ..	Akoli dit Togbo I	(XVII ^e siècle ?
3 ^e ..	Aholu Nunya dit Agboli I)
4 ^e ..	Nyagui dit Akplaka Huvé II)
5 ^e ..	Kluvi dit Togbo II	(XVIII ^e siècle ?
6 ^e ..	Anyamaga dit Agboli II	(
7 ^e ..	Avusu dit Akplaka Huvé III)

(1) Mais la fondation de Bè -selon les informations données par H. Kwakumé- se situerait plutôt au début du XVIII^e siècle. Tout ceci reste bien flou.

(2) K. Agbétiafa : "Les ancêtres et nous", 1985 (p.27).

(3) A. de Surgy : voir ci-dessous.

8è <i>avéto</i>	Atiogbé dit Togbo III)
9è ..	Azanu dit Agboli III	(XIXè siècle ?
10è ..	Agbomé dit Akplaka Huvé IV	(
11è ..	Sogbona dit Togbo IV)
12è ..	Amlo dit Agboli IV, 1916-1922 ?	
13è ..	Péké dit Akplaka V, 1942-1948 ?	
14è ..	Messa dit Togbo V, 1967-1980.	

Les dates que nous avons proposées sont évidemment de simples hypothèses de travail, selon lesquelles 14 règnes auraient été constatés jusqu'en 1980. Cependant, sur la base d'une étude méthodique du calendrier éwé, selon lequel l'année traditionnelle est subdivisée en dix lunaisons complétées par une période dite de "mauvaises lunes", selon Albert de Surgy, "il y a eu quinze prêtres-rois. Le 15ème fut intronisé en 1967; le 13ème aurait dû être intronisé en 1929. Or, selon le R.P. Bertho, il fut élu en 1927. Le 8ème aurait dû être intronisé en 1834; or selon une tradition consignée par écrit dans la famille du chef Mlapa de Togoville, tradition confirmée ou reprise par Fio Agbanon, ce fut sous son règne, en 1835, que l'autorisation fut donnée à des originaires d'Aného de fonder Porto-Séguro. (...) Le 1er aurait dû être intronisé en 1682; c'est effectivement aux alentours de cette date qu'il convient d'estimer l'implantation des Bè sur le littoral"(1).

C. LA FÊTE TRADITIONNELLE DES TOGO

La fête traditionnelle commémorée par les Togo tous les deux ans est *Zoti-zan* ou *Dé-zan*(2). Au début, elle fut célébrée uniquement par les *voduno*, en souvenir du jour où les ancêtres, arrivés péniblement à Adjassémé, avaient jeté les tisons (les torches) qui leur avaient servi à éclairer les chemins empruntés lors de la migration vers Togo. Ce premier "jet de tisons" s'était fait au cours du mois de septembre. C'était en même temps le mois de la reprise des funérailles et autres activités(3). Au cours de cette fête, les *voduno* se réunissaient à *Dolégbédji*(4), où ils mangeaient ensemble. C'est une sorte de pique-nique. Plus tard, cette fête fut étendue à toute la population.

La veille des cérémonies, une nuit sans lune, entre 23 heures et minuit, tous les *voduno* se réunissent dans le couvent du prêtre Ekpé, avec une partie de la

(1) A. de Surgy : voir ci-dessous, deuxième texte.

(2) *Zoti* = tison et *zan* ou *azan* = fête, donc "fête du jet de tisons"; *Dé* = récolte ou culture ou produit; *dé-zan* = fête des récoltes.

(3) En effet, en septembre, les activités agricoles sont terminées, les produits abondent; par conséquent, on peut se réjouir.

(4) Lieu où l'on mettait les cadavres morts de mort violente (à l'ouest du village, au pied du quartier *Assiko*).

population profane. On fait rites sur rites et, quand l'heure sonne, le prêtre Ekpé donne un coup de canon d'alarme(1). Une fois le coup retenti, la population du quartier Ayakapé, à l'écoute, jette un cri aigu. Ce cri se répand de quartier en quartier et gagne tout le village. Il est suivi par la "prise des tisons", que l'on retire du feu et que l'on promène dans toutes les chambres, répétant ainsi la phrase : "do-to, do-to, do-to..."(2). Ensuite, on court rapidement, sans regarder derrière soi, pour aller jeter les tisons à un endroit éloigné, à la sortie du village. On revient alors à la maison pour se coucher immédiatement. Plus de sortie cette nuit, plus de réjouissance quelconque, sinon "les dieux se fâchent" ! Celui qui sort, dit-on, attrapera tous les maux qui errent dans la nuit...

Le lendemain, personne n'est autorisé à traverser le lac avant que les cérémonies ne se terminent. Vers huit heures encore, le prêtre Ekpé donne un autre coup de canon, et le même scénario se reproduit. Toute la population, hommes, femmes et jeunes, s'affairent à fabriquer une sorte de gris-gris appelé *do* (maladie) ; c'est tout un ensemble composé de maïs noirci au feu, de piment, sept mouches, sept fourmis et des ordures ramassées dans les chambres... Au signal donné par le *vodun* Ekpé, tout le monde court, sans regarder derrière soi, pour aller jeter cet ensemble à l'entrée du village. Au retour, tout le monde passe par le lac pour prendre un bain, afin de se débarrasser des maladies. Ainsi se terminent les cérémonies proprement dites. C'est alors que commencent les réjouissances populaires dans les quartiers et au sein des lignages. Le soir, enfin, c'est le grand pique-nique qui sanctionne la fin de la fête.

Pourquoi une "fête des récoltes" sans récolte, sans lien apparent avec l'agriculture ? Nos enquêtes sur ces questions n'ont rien révélé(3). Cette fête, nous dit-on, est seulement liée au jet des tisons qui ont servi à éclairer le chemin des ancêtres, mais elle a pris maintenant le sens d'un rite purificateur et propitiatoire.

(1) Héritage, bien sûr, des Européens du XIX^e siècle.

(2) Do = maladie, to = sortir : on invite les maladies à sortir des chambres.

(3) Notons cependant la similitude de ces rites de purification avec ceux de la "fête de l'igname" des peuples akan.

1. *Staphylococcus aureus* (Staphylococcus aureus) is a Gram-positive, spherical bacterium that is commonly found on the skin and in the nose of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. aureus* is a major cause of skin infections, such as impetigo, folliculitis, and abscesses. It is also a common cause of food poisoning and other systemic infections.

2. *Streptococcus pneumoniae* (Streptococcus pneumoniae) is a Gram-positive, spherical bacterium that is commonly found in the upper respiratory tract of humans. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. pneumoniae* is a major cause of pneumonia, meningitis, and other systemic infections. It is also a common cause of ear infections and sinusitis.

3. *Escherichia coli* (Escherichia coli) is a Gram-negative, rod-shaped bacterium that is commonly found in the intestines of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *E. coli* is a major cause of food poisoning and other systemic infections. It is also a common cause of urinary tract infections and other infections.

4. *Salmonella enteritidis* (Salmonella enteritidis) is a Gram-negative, rod-shaped bacterium that is commonly found in the intestines of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. enteritidis* is a major cause of food poisoning and other systemic infections. It is also a common cause of urinary tract infections and other infections.

5. *Shigella flexneri* (Shigella flexneri) is a Gram-negative, rod-shaped bacterium that is commonly found in the intestines of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. flexneri* is a major cause of shigellosis, a type of bacterial dysentery. It is also a common cause of urinary tract infections and other infections.

6. *Staphylococcus epidermidis* (Staphylococcus epidermidis) is a Gram-positive, spherical bacterium that is commonly found on the skin and in the nose of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. epidermidis* is a major cause of skin infections, such as impetigo, folliculitis, and abscesses. It is also a common cause of food poisoning and other systemic infections.

7. *Streptococcus pyogenes* (Streptococcus pyogenes) is a Gram-positive, spherical bacterium that is commonly found in the upper respiratory tract of humans. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. pyogenes* is a major cause of streptococcal pharyngitis, also known as strep throat. It is also a common cause of skin infections, such as impetigo and abscesses.

8. *Escherichia coli* (Escherichia coli) is a Gram-negative, rod-shaped bacterium that is commonly found in the intestines of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *E. coli* is a major cause of food poisoning and other systemic infections. It is also a common cause of urinary tract infections and other infections.

9. *Salmonella enteritidis* (Salmonella enteritidis) is a Gram-negative, rod-shaped bacterium that is commonly found in the intestines of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. enteritidis* is a major cause of food poisoning and other systemic infections. It is also a common cause of urinary tract infections and other infections.

10. *Shigella flexneri* (Shigella flexneri) is a Gram-negative, rod-shaped bacterium that is commonly found in the intestines of humans and animals. It is a facultative anaerobe and can grow in a wide range of environments. *S. flexneri* is a major cause of shigellosis, a type of bacterial dysentery. It is also a common cause of urinary tract infections and other infections.

CHAPITRE IV

LES ASPECTS DE LA VIE MATERIELLE

A. LA VIE ECONOMIQUE

1. - La production

L'agriculture a toujours été la principale activité économique des Togo. Les travaux des champs obéissent à un calendrier traditionnel, respecté par toute la communauté nyigblin. Tous les cinq jours, une journée appelée *klègbé*(1) est consacrée aux activités communautaires, telles les funérailles et les cérémonies à caractères religieux. Personne n'est autorisé à travailler au champ ce jour-là. Au cours de la grande saison pluvieuse (appelée *fiò*), le paysan de Togo fournit beaucoup d'efforts pour assurer la sécurité alimentaire toute l'année, car il ne compte pas tellement sur la petite saison (appelée *kélé*), pendant laquelle il accomplit moins de travail. Les produits agricoles sont les céréales (à l'origine, le sorgho : *éli*), les tubercules, et les oléagineux. Aujourd'hui, le maïs est la principale céréale cultivée. Parmi les tubercules, on cultive essentiellement le manioc, qui sert à faire du "gari", et la patate. On cultive également, en grande quantité, le haricot et, comme oléagineux, l'arachide.

Après la récolte du maïs, le paysan de Togo pratique un système de conservation efficace en construisant un grenier sur pilotis, de forme circulaire, appelé "ava".

Les instruments de production demeurent rudimentaires. Le paysan utilise la houe pour labourer son champ, le coupe-coupe et la hache pour défricher. A ces moyens matériels s'ajoutent les seules forces humaines : la culture attelée est ignorée.

(1) "Jour de repos".

Le paysan de Togo pratique la jachère : la terre est délaissée pendant cinq ans avant d'être remise en valeur. Mais aujourd'hui, l'explosion démographique fait que cette période est réduite à trois ans, voire deux, car la terre ne suffit plus. Le paysan met généralement en valeur deux ou trois champs et pratique une rotation des cultures. Il sait où semer telle ou telle plante ; il mélange savamment les cultures.

La société paysanne de Togo mène une vie autarcique. Le paysan pratique une culture vivrière de subsistance ou, tout au moins, à faible ouverture sur l'extérieur, et dans laquelle le rôle de la monnaie en tant qu'instrument d'échange est très limité.

L'élevage est marginal : volaille (poules, pintades, canards), moutons, chèvres...

La pêche occupe une grande place dans l'économie. Les pêcheurs ont des instruments rudimentaires ; le plus utilisé est le petit filet, tressé avec des ficelles fabriquées à base de coton (cultivé à Togo même). Parmi les produits de la pêche, il faut noter, outre les divers poissons, les crabes et les écrevisses. Le système utilisé pour leur capture est très délicat. Pour les crabes, ce système s'appelle "agle" : le pêcheur fabrique un morceau de filet, qu'il attache sur deux morceaux de bois croisés en arc ; le tout est relié par un fil à l'extrémité d'une matière légère, qui peut flotter à la surface de l'eau avec un appât : c'est un piège. Quelques heures après, le pêcheur revient remonter le tout en surface pour prendre les crabes qui y sont retenus.

Pour les écrevisses, le système s'appelle *ha* : on tresse un ensemble de lattes à la manière d'une nasse. On plante cet ensemble dans le lac, en lignes brisées. A l'extrémité de chaque ligne, le pêcheur laisse un espace où il introduit une cage. Au-dessus de celle-ci, il allume un lampion. Les écrevisses attirées par la lumière viennent s'y faire capturer.

Quant à l'**artisanat**, il existait à Togo de petits corps de métiers. Les traditions racontent qu'il y avait des forgerons, qui savaient fondre le fer. A la question de savoir d'où provenait ce métal, les traditions affirment que les forgerons se servaient d'une pierre appelée "ahlihankepé" (1), d'où ils extrayaient le minerai. Avec ce fer, les forgerons fabriquaient des houes, des coupe-coupe, des couteaux... L'endroit où s'exerçaient les travaux de la forge s'appelait, dit-on, *yohonou*. Il en existait dans certaines maisons comme Atchangomé, Anagloumé et Logomé (dans le quartier Xétsiavi) et à Ayakapé. De nos jours, il est difficile de savoir quel était le groupe spécialisé dans les travaux de forge. Mais en visitant les maisons où s'exerçait ce travail, on y remarque un morceau de fer fondu, une forme adorée sous le nom de "gou".

(1) Cuirasse latéritique, qui peut effectivement avoir une forte teneur en fer.

Les ancêtres des Togo étaient également tisserands. Avec les fibres du coton, ils tissaient le pagne blanc, appelé *djakpovi* ; c'est un pagne d'environ 50 centimètres de côté, dont les hommes et les femmes se servaient comme cache-sexe. Il est à noter que seuls étaient utilisés les pagnes blancs ou noirs, signe du caractère religieux de la cité.

La poterie était l'activité principale des femmes. En effet, avant l'arrivée des Européens, on utilisait des assiettes, des marmites et des jarres fabriquées par les potières.

Les femmes étaient également spécialisées dans la fabrication des nattes à partir de joncs (il existe deux types de nattes : "*aba*", normales, et "*tchatcha*", plus épaisses), des sacs en joncs, des gourdes, des Calebasses et des paniers.

Tous ces produits de l'artisanat et de l'agriculture sont encore plus ou moins vendus de nos jours sur les marchés locaux.

2. - Le commerce

Le commerce se faisait sur un double marché, intérieur et extérieur.

Le marché intérieur est perçu sur un double plan. Il y a d'abord un marché local très restreint, qui a lieu sur les places publiques de chaque quartier(1). Sur ce marché, les transactions se faisaient sous forme de troc et concernaient essentiellement les denrées alimentaires. Les agriculteurs échangeaient leurs produits contre ceux de la pêche, et vice versa. Un second marché, plus large se tenait sur une place beaucoup plus grande(2). Il avait lieu à des jours dont la succession est fonction du rythme du calendrier traditionnel (entre deux jours de marché, on compte quatre jours ; ce qui signifie une semaine de cinq jours). Des commerçants viennent des villages voisins comme Ekpui, Badougbe, Wogba, Agbodrafo, etc.

Au début du marché, chaque commerçant se concertait avec ses concurrents : tous se mettaient d'accord pour vendre les denrées alimentaires à un prix unique.

Sur ces marchés, le troc devint moins fréquent à partir de l'époque où l'économie se monétarisa, avec l'arrivée des Européens sur la côte togolaise. La monnaie utilisée avant la colonisation allemande était le cauri(3). L'unité de compte usuelle est *hoka deka* ou *eka*(4). Outre les denrées alimentaires, on note la présence

(1) Agbonu = place publique ; si ou assi = marché ; agbonusi = marché de la place publique.

(2) Asiga = grand marché.

(3) Les cauris étaient conservés dans de grands "pots à argent" enfouis en terre (selon Westermann), in Emile Le Bris : "Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo", 1984 (p.19).

(4) On compte de 40 à 40 (influence guin ?).

des produits de l'artisanat. L'huile de palme occupe une grande place. Sur ce marché, l'acquisition d'un produit est l'objet d'un long marchandage : les prix ne sont pas acceptés facilement.

Les commerçants de Togo se déplacent également pour vendre sur les autres marchés. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les Européens sont présents sur la côte togolaise et le commerce extérieur prend une ampleur considérable avec l'exportation de certains produits comme l'huile de palme, et l'importation du tabac, de la poudre, du sel, etc.

B. L'HABITAT ET SON EVOLUTION

Comme partout au sud du Togo, l'habitat était constitué de petites concessions familiales comprenant un ensemble de cases parfois entouré d'une clôture en branchages ou en paille. Les techniques, ainsi que les matériaux de construction, ont évolué avec le temps. Nous ne pouvons ici que citer N. Gayibor(1).

'Il n'y avait au début, que des huttes rudimentaires, édifiées avec les matériaux du milieu ambiant : paille ou branchages et piquets de bois pour les toits comme pour les murs. Elles étaient généralement de formes quadrangulaires (mais circulaires pour les couvents de Nyigblin et autres divinités)(2), peu spacieuses et servaient à abriter une ou deux personnes. C'est le type de construction qui prédominait jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle.

Puis on en vint à édifier d'abord une ossature en piquets de bois que l'on consolidait ensuite avec de l'argile. Ce type de case avait l'avantage de mieux protéger son occupant contre les rigueurs de la chaleur, de la pluie et du froid. Elle était en outre plus résistante que la hutte en paille, donc durait plus longtemps et nécessitait moins de travaux de réparation.

Le troisième stade d'évolution des techniques architecturales fut la construction des cases entièrement en argile. Cette technique exigeait un délai plus long pour la finition de l'ouvrage, car les murs étaient constitués de plusieurs couches d'argile. Après la pose de chaque couche, il fallait attendre que l'argile séchât et se consolidât avant d'en poser une autre au risque de voir tout l'édifice s'écrouler. Ce genre d'édifices adoptait également une forme quadrangulaire pour l'habitat personnel et une forme ronde pour les couvents. Le toit était immuablement en paille. Le mobilier, sommaire, comprenait généralement le lit (une surélévation en terre ou en bois sur laquelle reposait la natte), les sièges, les tabourets taillés par des artisans menuisiers, etc. L'ouverture de la case était habituellement formée par une natte faite de lattes de branches de palmiers fixée au-dessus de l'entrée et que l'on

(1) Description extraite de N. Gayibor : *op. cit.*, vol. I, pp. 292-296.

(2) L'habitat à Bè était, selon les premiers voyageurs européens, dominé par les formes circulaires.

enroulait le jour pour laisser entrer la lumière. Chaque concession était composée de la case du chef de famille, plus grande et plus spacieuse que les autres, et d'une case par épouse (s'il y en avait beaucoup).''

C. LE VETEMENT

La société de Togo est, on l'a vu, fortement enracinée dans le culte nyigblin, au point que l'on désigne le peuple par le nom de son dieu. Les traditions disent que le peuple nyigblin ne s'habillait pas, ne portait pas de chaussures et ne se mettait pas en contact avec les peuples qui s'habillent (en l'occurrence avec les Européens). On se promenait, on voyageait, on allait au champ, torse nu, pieds nus, le collier nyigblin au cou. De l'observance stricte de cette règle, découlaient le bonheur, la paix, la fécondité du peuple. Mais à partir du XIX^e siècle, lorsque la présence européenne devint effective sur les côtes togolaises, et que le monde nyigblin s'ouvrit sur l'extérieur, cette pratique évolua. Désormais, le peuple fut autorisé à s'habiller et à se chauser, mais en dehors de Togo : une personne qui voyageait devait sortir du village avant de s'habiller. Cette pratique a été observée jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, selon nos informateurs(1).

C'est ce peuple original que l'Allemagne, par le traité de protectorat de 1884, a colonisé et dénaturé, et dont la colonisation a fait ce qu'il est aujourd'hui.

(1) A Bè, on la signale dans les premières années de la colonisation (cf. Zöllner, par exemple).

... the ... of ...

... the ... of ...

... the ... of ...

... the ... of ...

TROISIEME PARTIE

TOGOVILLE A LA PERIODE COLONIALE ALLEMANDE

CHAPITRE I

LA PUISSANCE COLONIALE ALLEMANDE SUR LA COTE DU FUTUR TOGO

A. L'ARRIVEE DE L'ALLEMAGNE

1. - La Gold Coast et le problème de la contrebande

Constituée officiellement en 1874, *“la colonie de la Gold Coast vivait de ses droits de douanes, pour l'essentiel sur l'importation de trois produits : le gin, le rhum et le tabac”*(1). Les Anglais avaient donc intérêt à contrôler sévèrement ce commerce. Denu (la “frontière”, en éwé) était au-delà de la limite du territoire anglais, et les commerçants de Kéta et du littoral anlo venaient y faire leur commerce. Les autorités anglaises réagirent le 1er décembre 1879, en annexant Denu et Aflao, fixant ainsi la frontière à son emplacement actuel. Immédiatement, le commerce de contrebande se développa de nouveau à l'est de celle-ci, et Lomé apparut en 1880 comme nouveau centre de trafic. Pour venir à bout d'une telle situation, qui leur nuisait beaucoup, les autorités d'Accra voulurent annexer tout le littoral aujourd'hui togolais.

Mais, malgré l'insistance des autorités d'Accra, Londres y demeurait hostile. Pourtant, sur l'ordre du gouverneur de Gold Coast, le commandant de cercle de Kéta, le capitaine Reginald Firminger, franchit la frontière d'Aflao le 18 juin 1884 et vint à Lomé, à Baguida, puis à Porto-Séguro pour forcer la main des chefs de ces localités(2). Il découvrit, lors de ce voyage, qu'il ne pouvait annexer ce territoire sans l'accord des chefs de Togoville. Les propos tenus avec les chefs de

(1) Yves Marguerat : *“Firminger, Nachtigal, Zöllner” (op. cit.)*.

(2) Voir son rapport en annexe (n° I).

Togoville, lors d'un grand palabre avec eux à Porto-Séguro, lui donnèrent la conviction que le littoral lui serait cédé. Déception totale, car, le 2 juillet 1884, un navire de guerre allemand arrive dans les eaux togolaises, et l'histoire bifurque.

2. - Le Dr Nachtigal sur la côte togolaise

Le 2 juillet 1884, le Dr Gustav Nachtigal, muni des pleins pouvoirs pour signer des traités au Cameroun et dans l'actuelle Namibie, débarque à Petit-Popo(1). L'objectif de cette escale est de *“reconduire des otages emmenés en Allemagne en février, mais il n'était autorisé en aucun cas à se mêler des affaires de souveraineté sur ces lieux, où s'affrontaient les impérialismes français et anglais”*(2). A Aného, les commerçants allemands de Lomé et de Baguida, avec leurs alliés, les commerçants africains et les chefs de la côte, accourent lui soumettre leur problème et la peur qu'occasionnent les menaces anglaises faites une semaine plus tôt. *“Les autorités traditionnelles de la côte avaient confirmé à Nachtigal qu'elles n'avaient accepté les conditions de Firminger que pour écarter cette menace d'une annexion anglaise, seule capable à l'évidence de forcer ainsi la théocratie de Togoville à sortir de son isolement séculaire”*(3).

A Togoville, Ananivi Plakoo(4) affirme aujourd'hui que : *“Plakoo a adressé à Nachtigal une demande de protection rédigée par l'intermédiaire de Heinrich Randad”*(5), ce que confirment les documents de l'époque.

3. - Le traité

Ne pouvant pas refuser une telle demande des chefs traditionnels et des commerçants allemands sur lesquels pèsent les menaces anglaises, Nachtigal débarque le 4 juillet sur la plage de Baguida, où l'attendent les chefs de Togo, de Baguida et autres localités. Le 5 juillet 1884, a lieu la signature du traité, dont voici le texte (6) :

“Baguida, le 5 juillet 1884 (7).

Le Consul général de l'Empire allemand, le Dr Gustav Nachtigal, au nom de Sa Majesté l'Empereur, et Mlapa, roi de Togo, représenté par Plakoo, portecanne du roi Mlapa, en son nom propre, au nom de ses héritiers et en celui de ses chefs, ont établi aujourd'hui l'accord suivant :

(1) Comme l'on appelait alors Aného en Europe.

(2) Yves Marguerat : *op. cit.*

(3) *Ibid.*

(4) Petit-fils de Plakoo et rival de l'actuel chef Mlapa V au trône de Togoville.

(5) L'un des principaux commerçants allemands de la côte.

(6) Traduit et cité par Y. Marguerat : *“La naissance du Togo...”* (*op. cit.*).

(7) Renouvelé le lendemain à Lomé, avec les gens de Bè.

1) *Le Roi Mlapa de Togo, désireux de protéger le commerce légitime, qui est, dans ce pays, principalement fait par des commerçants allemands, et d'assurer à ceux-ci une totale sécurité pour leurs vies et leurs biens, demande la protection de Sa Majesté l'Empereur allemand, afin d'être capable de maintenir l'indépendance de son territoire, qui s'étend, sur la côte occidentale de l'Afrique, de la frontière de Porto-Séguro, à l'est, à celle de Lomé, ou Beh Beach, à l'ouest.*

S.M. l'Empereur allemand accorde sa protection, tous les droits légitimes des tiers étant garantis.

2) *Le Roi ne cédera aucune partie de son pays, avec des droits de souveraineté, à une autre Puissance ou à une personne étrangère ; il ne fera aucun traité avec des Puissances étrangères sans l'accord préalable de S.M. l'Empereur.*

3) *Le Roi Mlapa accorde pleine protection et libre commerce à tous les sujets allemands ou protégés de l'Allemagne qui se trouvent dans son pays. Il ne donnera à aucune personne ou nation plus de facilités, faveur ou protection qu'il n'en donne aux Allemands ou aux protégés de l'Allemagne.*

Le Roi Mlapa ne lèvera pas de droits de douanes ou de taxes autres que ceux que l'on doit payer selon la coutume (à savoir : 1 shilling par tonne de noix palmistes et 1 shilling par tonneau d'huile de palme) aux divers chefs locaux, sans l'accord préalable de S.M. l'Empereur allemand.

4) *S.M. l'Empereur d'Allemagne respectera tous les autres traités de commerce signés auparavant entre le Roi Mlapa et les tiers. Il n'interviendra en aucune façon dans le commerce libre existant déjà sur le territoire du Roi Mlapa.*

5) *S.M. l'Empereur d'Allemagne ne s'immiscera pas dans la manière de lever l'impôt que le Roi Mlapa et ses chefs ont utilisé jusqu'ici.*

6) *Les parties contractantes se réservent de se mettre d'accord ultérieurement sur les sujets et les affaires d'intérêts communs qui ne sont pas mentionnés dans ce traité.*

7) *Ce traité entrera en vigueur dès qu'il aura été ratifié par le Gouvernement allemand.*

En foi de quoi, nous avons signé ce traité devant les témoins mentionnés ci-dessous.

Témoins

Signatures

F.J. Garber (interprète)
J. Ahyivor (interprète)

Chef Plakoo (sa marque)
Chef Adey de Lomé ou Beh

<i>H. Randad</i>	<i>Coodayee(1)</i>
<i>Josua Leuze</i>	<i>Hadzi, 2ème chef de Beh</i>
<i>Mandt, lieutenant de vaisseau</i>	<i>Okloo(2)</i>
<i>Dr Max Buchner</i>	<i>Roi Garsu(3) de Baguida</i>
	<i>Dr G. Nachtigal.</i>

Mais la signature du traité a-t-elle fait l'unanimité parmi les chefs de Togo ?

B. LES EFFETS DU TRAITE A TOGO

1. - L'antagonisme des chefs de Togo à la suite de la signature du traité

Les traditions, à Togo, racontent que *“depuis que les commerçants européens se sont installés sur la côte, entre Agbodrafo et Bè, ils payent des coutumes aux chefs locaux qui, à leur tour, les envoient aux chefs de Togo (les vodunq)”*(4). Ces chefs deviennent alors des intermédiaires entre les Européens et les vodunq, qui n'ont pas droit d'aller à leur rencontre pour des raisons religieuses. Cette situation devait conférer à ceux-ci une certaine puissance vis-à-vis des Européens. L'exemple le plus concret est celui du roi John Mensah(5) de Porto-Séguro (Agbodrafo), qui a joué le plus grand rôle. Dans ce cas, toute tentative de rencontre directe des chefs de Togo et des Européens permettait de court-circuiter les chefs côtiers. Ce que John Mensah ne pouvait admettre.

Les traditions disent que *“lorsque les Allemands sont arrivés, ils ont demandé à rencontrer les vodunq. Mais ceux-ci, appuyés par Mensah, ont refusé, car John Mensah leur a dit que les Allemands sont dangereux, qu'ils sont capables de les fusiller sans motif”*. Mais la menace anglaise, une semaine auparavant, est encore plus forte, et provoque la division des chefs de Togo en deux camps opposés. D'un côté, ceux des vodunq qui, tenant compte des propos inquiétants de Mensah ou pour toute autre raison, refusent le contact avec l'extérieur ; de l'autre, Plakou et sa suite, qui veulent s'allier aux Allemands, quel que soit le péril que cela puisse entraîner. Les traditions racontent également que deux hommes de Togo vivent auprès de Mensah, il s'agit de Koudadjé et Eklou-Adétsi(6). Ces deux hommes encouragent les chefs de Togo à prendre la situation en main. C'est pourquoi John Mensah est obligé de les renvoyer.

(1) Koudadjé.

(2) ou Eklou. Koudadjé et Eklou seraient des petits-fils de Plakou.

(3) Gassou.

(4) Preuve supplémentaire de la suprématie de Togo sur la côte.

(5) Chef d'Agbodrafo de 1853 à sa mort, en 1896.

(6) Qui seraient, on l'a dit, des petits-fils de Plakou.

Plakou a donc signé le traité avec les Allemands au nom du "Roi Mlapa". Est-il envoyé par les *vodunq* après un compromis ? Est-il envoyé par un autre chef plus puissant ? Nul n'en sait rien. Certaines traditions affirment qu'il est envoyé par les *voduno*, dont il est porte-sceptre ; d'autres traditions affirment que Plakou a risqué sa vie devant le refus systématique des autres *vodunq* en ce temps où personne ne pouvait passer outre leur volonté. Selon les enquêtes d'E. Ahiako(1), Plakou était l'*agomégan* de Dokumé. Le chef actuel, Mlapa V, affirme que Plakou était le portecanne de son grand-père. Les versions sont parfaitement contradictoires, comme on le verra plus loin : c'est que chacun de son côté cherche le prestige et attribue la responsabilité du traité à son ancêtre, et ceci dans les premiers mois après le traité, où l'on voit le clan d'Agbodjan contester la légitimité de celui de Mlapa, et les avantages que celui-ci en retire(2).

Quoi qu'il en soit, le traité est signé sous la menace directe des Anglais, qui a provoqué le ralliement de certains chefs (Plakou, Eklou-Adétsi, Koudadjé) aux Allemands. Mais le mystère principal demeure : que signifie l'existence d'un "roi Mlapa" à Togo en un temps où tous les pouvoirs étaient concentrés dans les mains des chefs religieux ?

2. - La royauté à Togo lors du traité : réalité ou mythe ?

Jusqu'à la signature du traité, le pouvoir politique, c'est-à-dire le pouvoir religieux, était, en l'absence de l'*avéto*, dans les mains du *dufiq*. Toutes les traditions l'affirment aujourd'hui. Alors que l'actuel chef Mlapa reconnaît l'autorité suprême du *dufiq*, Ananivi Plakou, son rival au trône, nie l'existence de ce *dufiq*, et affirme que Plakou était le chef incontesté de Togo. En effet, Mlapa V affirme : "*Quand les Allemands sont arrivés à Togo, mon grand-père Mlapa était un homme fort, mais qui n'avait pas d'influence. Les vodunq régnaient sérieusement*".

A partir de ces informations passablement obscures et contradictoires, il semble bien que Togo n'avait pas de "roi" autre que les *vodunq*. En 1884, les Anglais parlent effectivement de "*chiefpriests*", alors que Nachtigal parle d'un roi à Togo pour justifier son traité. Mlapa a-t-il existé en personne ? Les résultats de nos enquêtes sont peu convaincants. Certaines traditions racontent que Mlapa et Plakou sont une seule personne, d'autres, deux hommes différents. Selon un informateur : "*Mlapa est un nom guerrier de Plakou. Quand il s'en va à la guerre, il prononce la phrase : 'Etu né mlapa, éwui né mlapa', ce qui signifie : 'Que le fusil passe de côté, que le couteau passe de côté'*". Selon cette version, "Mlapa" n'est qu'une parole incantatoire, qui, prononcée devant toute situation difficile, doit rendre invulnérable Plakou. Dans un entretien avec Ananivi Plakou, celui-ci a confirmé cette version en disant que "Mlapa" est le "pouvoir" de son grand-père Plakou. Aujourd'hui, Ananivi garde jalousement une calebasse de Plakou, pour justifier le nom de "Mlapa"(3).

(1) ORSTOM, 1992, information orale.

(2) Voir annexe IV, lettre du "roi" Agbodjan à Randad du 20 sept. 1884.

(3) Voir annexe VIII.

La seule chose sûre, c'est que Plakou a signé le traité avec les Allemands au nom de Mlapa, que les Allemands eux-mêmes n'ont jamais vu. Les traditions racontent que, après la signature du traité, les Allemands sont venus pour voir Mlapa(1). Plakou leur a dit que celui-ci était décédé. Quand Zöller, dans un voyage à travers le pays trois mois après la signature du traité, vient à Togoville, il y est accueilli par Plakou, qui lui présente un frère et la veuve de Mlapa(2), ce qui donne à penser à une existence réelle de ce dernier.

Plakou et Mlapa étaient-ils apparentés, et comment ? Certaines traditions affirment que "Sidol" (autre personnage ou, selon certains, autre nom de Mlapa ? C'est difficile à dire) était apparenté à Plakou. Mais Ananivi Plakou est hostile à ce rapprochement, et nous affirme qu'il n'y avait aucun lien de parenté entre eux. Or, en 1988, nous avons appris que la mère d'Ananivi est la tante de l'actuel chef Mlapa V. La rivalité pour le trône, entre les deux parties, entraîne jusqu'à la dissimulation des liens familiaux. S'il n'y a aucun lien entre les deux hommes, Plakou et Mlapa-"Sidol", comment peut-on justifier le fait que Plakou soit allé donner le traité à "Essè Gadjin"(3), qui à son tour le donne à Sidol ?

Il se peut que, vu les intimidations faites par le roi Mensah, Plakou ait signé le traité au nom de son "pouvoir", comme le disent certaines traditions. Ce genre de comportement n'est pas rare en Afrique noire : généralement les hommes puissants se masquent derrière leur force magique, au nom de quoi ils agissent. C'est peut-être ce que Plakou a fait devant les Allemands. Il se peut également que Plakou ait signé le traité au nom d'un "Mlapa" qui a existé effectivement, plus puissant que lui, et derrière lequel il voulait s'abriter au cas où le traité aurait entraîné des problèmes. Ce qui justifierait le fait qu'il aille remettre le traité entre les mains de Sidol, dont on ne voit pas quels étaient les fonctions.

Par ailleurs, une tradition d'Ananivi affirme que : *"A la mort de Plakou en 1904, ses enfants se disputèrent le pouvoir pour sa succession. Le commandant de cercle d'Aného les a convoqués plusieurs fois pour tenter de régler le problème, en vain. Or Messan Gnehoun(4) était porte-canne de Plakou. Pour cela, le commandant lui a confié la responsabilité des affaires étrangères en attendant que les fils de Plakou trouvent le successeur légitime. C'est pourquoi, à la mort de Mensah Gnehoun, son fils Djossou l'a remplacé devant l'administration"*. Cette dernière version est crédible, car les textes allemands ne nous parlent que de Plakou comme chef, qui travaille en accord avec l'administration allemande et en reçoit plein appui(5).

(1) Randad s'y rend le 11 juillet 1884 (annexe n° III). Ce qui l'intéresse est l'information que l'autorité des représentants d'un roi survit à celui-ci. Donc le traité du 5 juillet est valide (ce que contesteront violemment les Anglais de Gold Coast).

(2) Cf. texte en annexe (n° V).

(3) Nos informateurs sont incapables de nous situer exactement ce personnage et ses fonctions, de même que pour Sidol.

(4) Que les traditions donnent pour le successeur de Sidol (ou de Plakou ?).

(5) Voir la visite que lui rend Klose en 1894 (annexe n° VI).

Le problème reste donc violemment contesté entre les gens de Togoville. On trouvera en annexe(1) un débat porté devant un tribunal en 1971, qui conclut à l'impossibilité de connaître la vérité, et renvoie en fait les parties dos à dos. Pourtant la protestation du groupe d'Agbodjan de septembre 1884(2) nie la légitimité d'"Amlapar", venu de l'extrémité ouest de l'aire Nyigblin, mais ne conteste en rien son existence physique. C'est probablement la preuve décisive que les polémiques extérieures ont noyée dans le flot des déformations systématiques et des souvenirs sélectionnés.

Quoi qu'il en soit, après la signature du traité, une guerre civile éclata, qui opposa, selon les traditions, les forces de Sidol à celles du *dufi*, Agbodjan.

C. LES GUERRES FRATRICIDES

Après la signature du traité, Plakou, avons-nous dit, revient à Togo remettre le traité à Essè Gadjin, qui "*ne sachant pas la valeur de ce papier*", le remet à son tour à Sidol. En reconnaissance de cette cession du territoire de Togo, les Allemands envoient régulièrement des subsides : gin, tabac, étoffes, poudre, fusils de traite, etc. Zöller en a fait mention lors de son voyage à Togoville. La tradition raconte que Sidol, Plakou et Essè Gadjin se partagent ces subsides.

Cela provoque la jalousie de certaines personnalités également influentes du village. C'est Sassou Awli, un "*redoutable guerrier*" d'Apégamé-Xétsiavi, qui dénonce les avantages dont jouissent seuls Sidol, Plakou et Essè Gadjin. Il prend contact avec certaines personnes de Xétsiavi, de Galapé et de Dokoumé pour leur soumettre l'affaire et s'y faire des alliés. Ainsi, à Galapé, consulte-t-il un certain Massouvi, à Dokoumé, Ajamba Afanou et son grand frère Amouzou Vitchi. A Xétsiavi, il reçoit l'appui des gens d'Anagloumé. Cette sensibilisation pour réclamer le droit du *dufi* Agbodjan d'Akuiganu sur les subsides aboutit à la guerre.

Les forces de Sidol sont numériquement plus nombreuses. Plakou a dirigé les troupes composées de mercenaires venus du pays anlo(2). Un certain Eklou Atsidokpo de Glimé (Xétsiavi), demeurant à Sévagan et allié des Anlo, renforce les troupes de Plakou. Les fusils de traite et les machettes ont servi de moyens de combat.

Dans le camp du *dufi* Agbodjan, on note la présence de certains hommes précédemment cités, Sassou Awli, Massouvi, Ajamba Afanou et Amouzou Vitchi. Ici également, on lutte avec des fusils de traite, des machettes, mais les troupes sont numériquement plus faibles.

Le champ de bataille est le bord du lac et l'escarpement du plateau. Les familles sont divisées selon leur prise de position. En moins de 24 heures, on déplore plusieurs morts dans chaque camp. Certaines personnalités des troupes du *dufi*, dont Massouvi, passent dans le camp de Sidol. Le conflit, dit-on, a duré deux jours.

(1) Annexe n° VIII.

(2) Annexe n° IV.

(2) Certaines traditions nous ont fait remarquer que la famille Sidol est originaire du pays anlo, d'où la facilité pour elle d'en recevoir des mercenaires ?

Sassou Awli à qui incombe la responsabilité du conflit est tué par les mercenaires anlo, et sa tête est tranchée. Les troupes d'Agbodjan sont vaincues, et l'on demande rapidement l'arrêt des hostilités, qui ont donc été brèves et relativement peu sanglantes.

L'absence de documents écrits ne nous permet pas de situer dans le temps ce conflit. Mais en tenant compte du voyage de Zöllner, effectué en octobre 1884 et qui n'en parle pas, on peut penser que le conflit a (peut-être) eu lieu dans la première moitié de l'année 1885.

P. Sebald nous décrit un conflit en 1890 provoqué par l'intervention de John Mensah : *"En 1890, le roi Mensah voulut imposer aux "villages de Togo"(1) un nouveau chef nommé par lui. Tandis que Puttkammer(2) se trouvait en expédition sur la frontière occidentale du territoire, éclata dans les villages de Togo un affrontement armé, qui dura une demi-journée. Les deux chefs Plakou et Oklou(3), qui avaient autrefois signé le traité de protectorat au nom de l'ancien roi Mlapa et qui étaient personnellement ennemis de Mensah, furent sévèrement blessés. Le 23 mars 1890, Oklou - "très fidèle partisan de l'administration allemande", écrit Puttkammer- mourut de ses blessures.*

Puttkammer n'envoya alors de soldats ni à Togoville, ni à Porto-Séguro - preuve évidente de la faiblesse de l'administration allemande. Le nouveau roi(4) sous-estima cependant les forces de Puttkammer. Quand celui-ci l'invita à Zébé(5), il commit la faute d'accepter l'invitation, et s'y rendit accompagné de 50 hommes. Là, Puttkammer frappa et fit mettre "en lieu sûr" le nouveau roi et six de ses partisans. "Dans l'affrontement, un homme de Togoville a été tué", écrit-il. Plus tard, Puttkammer installa le chef Plakoo comme roi des villages de Togo."(6)

Le conflit avec John Mensah n'était pas nouveau : en 1886, le commissaire impérial Falkenthal, qui avait pris parti pour Mensah, avait interdit à Plakou, Koudadjé et Oklou de mettre les pieds à Agbodrafo, sous peine de sanctions sévères(7). Mais dans le conflit interne à Togoville, Puttkammer jette tout son poids du côté de Plakou, et lui assure la victoire.

D'après ce témoignage, il est vraisemblable qu'il y a donc eu deux combats à Togo, un en 1885 (?), puis un autre en 1890. Mais qu'il ne s'agisse en fait que d'un seul et unique conflit n'est pas impossible non plus. Quoiqu'il en soit, l'enjeu est toujours le même : le pouvoir et les relations avec les Allemands, qui en sont désormais le fondement : le vieux monde des rois-prêtres est désormais terminé.

(1) Togodörfer : les Allemands, on l'a dit, perçoivent Togoville comme une pluralité de villages.

(2) Représentant de l'Allemagne au Togo de 1887 à 1894.

(3) Probablement Eklou Adéisi.

(4) Dont les documents ne donnent pas le nom.

(5) Siège de l'Administration allemande, à côté d'Aného.

(6) P. Sebald : "Togo, 1884-1914", p.106. Traduction Y. Marguerat.

(7) Op. cit., note 29, p.694.

CHAPITRE II

LES CONSEQUENCES DE LA COLONISATION ALLEMANDE

A. L'OEUVRE ECONOMIQUE

Sur le plan économique, les Allemands n'ont rien entrepris d'important à Togoville. En trente ans de colonisation, ils ont simplement commencé une plantation de sisal(1) en 1910, qui n'a pas eu le temps nécessaire pour se développer avant la guerre de 1914. Les traditions se rappellent que le sisal servait pour la fabrication des cordes et des sacs.

On reconnaît aux Allemands la construction de la plupart des routes joignant les villages environnants. Auparavant ces derniers n'étaient reliés entre eux que par de mauvais sentiers, ce qui rendait les communications difficiles, ainsi que le commerce. La construction de routes (de Togoville à Ekpui, à Wogba...) plus larges, bordées d'arbres, devait faciliter la circulation et permettre aux populations d'être présentes sur tous les marchés de la région. Les Allemands eux-mêmes y trouvaient profit, car cela permettait de pénétrer et de contrôler l'intérieur du pays.

La conséquence est que les marchés s'élargissent : les produits manufacturés y sont présents partout. Les contacts entre les ethnies différentes deviennent de plus en plus fréquents et les liens culturels se tissent. Les migrations sont aussi encouragées. C'est pourquoi on remarque aujourd'hui une relative fusion des ethnies, accentuée surtout par la scolarisation.

B. L'OEUVRE CULTURELLE

1. - L'école et l'évangélisation

Lorsque le Togo devient colonie allemande en 1884, le territoire ne possède aucune institution scolaire européenne(2). De grands travaux d'évangélisation et de

(1) Les vestiges de cette plantation sont toujours visibles devant l'Eglise.

(2) Hormis la petite école ouverte par les Lawson à Aného depuis 1843, animée par les méthodistes.

scolarisation avaient déjà été faits par la Mission de Brême en pays éwé, mais en dehors du nouveau territoire. Le pouvoir colonial allemand abandonne en fait aux missions l'alphabétisation des populations autochtones : Mission de Brême (évangélique) et Mission de Steyl (catholique).

En août 1892, la "Société du Verbe Divin", de Steyl, s'installe sur la côte togolaise, à Lomé. Après la fondation de la mission de Lomé, les missionnaires se sont lancés dans la création de deux nouvelles stations : Aného et Togoville. Le R.P. Schäfer écrit à ce propos, le 8 décembre 1892, *"pour le moment, je songe à une station à Petit-Popo (Aného) ou à Togo (Togoville) ou bien, si cela marche, dans les deux localités"*(1). Le geste accompagnant la parole, *"le 6 février 1893, les deux Pères (Schäfer et Dier) se rendirent à Togoville, où le chef et la population se montrèrent fort aimables. On leur céda pour une somme très modique un beau terrain "puisque tout appartient à l'empereur"(2)"*. Le 3 mai (fête de l'Invention de la Sainte Croix) les premiers pionniers arrivent à Togoville, et le 24 a eu lieu la pose de la première pierre de la maison. Quelques mois plus tard, le 30 novembre 1893, l'école est ouverte. Le premier but des missionnaires est de se faire accepter.

Pour ce faire, l'école est naturellement la base. C'est pourquoi la mission catholique installée à Togoville lui consacre une part importante de son temps et de son énergie. A la fin de 1893, un rapport du pro-préfet Schäfer permet de se faire une idée sur le développement de la mission : cinq prêtres, huit frères, un missionnaire laïc, répartis dans trois postes, dont Togoville. *"135 enfants fréquentaient les trois écoles de Lomé, Adjido et Togoville, le nombre des chrétiens se montait à 150, celui des catéchumènes à 160. Depuis la fondation, on avait baptisé 50 adultes et un millier de mourants"*(3). Les chiffres avancés par ce rapport montrent que la station de Togoville compte parmi les plus importantes, même si sa part dans l'effectif total est faible. L'installation de la mission à Togoville est l'expression de la reconnaissance par l'Eglise de la suprématie de Togoville sur les villages de la région. C'est pourquoi Müller écrit : *"Le Père Schäfer souffrait beaucoup de ces incompréhensions. Malgré cela, il ne s'est jamais arrêté. Il a posé des fondements solides : en créant les trois stations principales de Lomé, Adjido et Togoville, il tenait tout le littoral"*(4), Togoville devant être la tête de l'ensemble.

Comment se faisait le recrutement des élèves ? Au départ, l'admission des enfants n'est soumise à aucune condition. Les missionnaires rassemblaient les enfants comme pour s'amuser avec eux, en leur distribuant des bonbons et des jouets. Ceci pour acquérir leur confiance et s'en faire aimer. Par ce truchement, les missionnaires transmettent leur message en fournissant au début les matériels nécessaires. Mais lorsque cela devient une habitude, les enfants, très peu accoutu-

(1) Karl Müller : "Histoire de l'Eglise catholique au Togo, 1892-1967", 1968 (p.41).

(2) Ibid. Voir le récit du R.P. Dier en annexe (n° VII).

(3) Müller : op. cit., pp.43-44.

(4) Ibidem, pp.44-45.

més à ce genre de vie qui consiste à rester sur place pendant des heures, s'ennuient et deviennent irréguliers. *“Car leur présence au cours est certainement prise sur leur temps libre, qui doit être consacré aux jeux ou aux travaux des champs avec les parents”*(1). C'est ainsi que l'effectif, qui était de 15 et qui encourageait la mission, devait diminuer rapidement. Les parents des élèves ignorent l'utilité de la nouvelle école et s'y opposent carrément. De surcroît, la population de Togoville, très attachée au culte de Nyigblin, est réticente à toute tentative d'évangélisation. En 1894, le père Dier écrit : *“A Togoville, la population est méfiante, entièrement vouée au fétichisme, et ne veut pas entendre parler de la mission. Les enfants sont très nombreux, mais aucun ne vient à l'école”*(2).

Cela ne pouvait pas durer longtemps, sinon la Mission serait obligée de fermer l'école de Togoville. C'est pour remédier à cela qu'elle fut obligée de chercher des adeptes dans les villages environnants. Mais ces derniers ne pouvaient répondre à cet appel que grâce à la stratégie de la Mission : prendre les élèves en charge, en leur accordant des pensions et en leur fournissant la tenue. Mais lorsque la Mission eut des problèmes financiers et qu'elle ne put plus honorer ses engagements et dut réclamer à son tour des frais de pension, les écoles se vidèrent.

Cette situation, qui venait se greffer sur les reproches faits par la Mission au caractère des nouveaux élèves (*“manque de moralité, absence totale d'ardeur dans le travail, une conduite non chrétienne, notamment l'indiscipline, le vol, la malpropreté et le désordre”*)(3) ne devait guère encourager la mission. Dans un rapport de juin 1899, il ressort que la mission de Togoville ne comptait plus qu'un père et un frère. Pourtant, le nombre des chrétiens cette année dans les trois stations (Lomé, Aného, Togoville) dépassait le millier et 803 enfants fréquentaient les écoles catholiques. Mais la part de Togoville demeurait insignifiante. C'est pourquoi, dans cette même année, Togoville cessa d'être station principale(4) et fut remplacée par Atakpamé et Kpalimé. De nouveaux efforts furent cependant faits : on reconstruisit en 1906 la maison des missionnaires et on relança l'action. *“A Noël 1909, sous l'administration de Mgr Schönig (1908-1914), Togoville connut de belles fêtes. Les missionnaires avaient particulièrement soigné la préparation du baptême. Pendant huit jours, les soixante futurs baptisés avaient suivi une retraite ; ils ne rentraient pas chez eux, mais ils logeaient à la mission. Le résultat fut merveilleux pour toute la paroisse”*(5). Un an plus tard, en 1910, l'Eglise actuelle est construite, dédiée au Saint Esprit et consacrée le 29 juin 1911(6).

Malgré les problèmes que posait la station de Togoville aux missionnaires, le christianisme réussit à s'implanter. C'est que, en ouvrant cette station,

(1) B. Tcham : *cours d'histoire, 3ème année, 1987.*

(2) Müller : *op. cit., p. 45.*

(3) B. Tcham : *idem.*

(4) Elle devient station secondaire, rattachée à la station principale de Porto-Séguro.

(5) Karl Müller : *op. cit., p.73.*

(6) Description in “Mia Holo”, 1911, p. 64.

«le R.P. Schäfer rêvait de faire de cette "ville sainte" du fétichisme togolais la capitale catholique du Togo"(1).

Lorsque la première guerre mondiale éclata, en août 1914, et que les troupes françaises occupèrent Aného, Togoville, Porto-Séguro et Atakpamé, la station de Togoville fonctionna au ralenti. Les missionnaires allemands étant déportés à la fin de 1917, elle ferma ses portes en janvier 1918, pour ne les rouvrir que le 13 août 1922.

2. - Les niveaux d'enseignement

L'éducation et l'évangélisation par l'école sont les priorités de la mission : l'école lui apparaît d'une importance capitale pour la pénétration de la nouvelle religion et sa survie, d'où la nécessité d'y intéresser les gens par tous les moyens. C'est pourquoi la structure de l'école est calquée sur l'organisation d'une administration.

A la base, se trouve l'école de village, qui correspond à l'enseignement élémentaire. Elle dispense les cours pendant trois ans. Son but est de permettre aux enfants d'acquérir une éducation chrétienne par des offices et des cours de religion. C'est dans cette école que l'enfant apprend à lire et à écrire, et complète tout ceci par des notions de culture générale. Au début, cette école a lieu partout (sous un arbre, dans la maison du chef ou dans une pièce de la mission), avant que l'on ait le temps et les moyens de disposer de locaux adaptés. Dans cette école de village, l'enseignement est donné en langue locale, l'éwé. *"Les pères prêchaient généralement avec un interprète qui savait l'anglais. Dès 1892, ils avaient reçu une traduction des principales prières, puis quelques chants dans la langue du pays. Quelle joie pour ces chrétiens de pouvoir prier et chanter dans leur langue maternelle !"*(2).

Ensuite, on distingue une école de station, qui correspond au deuxième niveau. La scolarité y dure 4 ans. Les élèves approfondissent leur connaissance reçue à l'école primaire. En plus de l'éwé, ils apprennent l'anglais. A partir de 1909, le pouvoir colonial va commencer à exiger l'allemand comme langue principale de l'enseignement. Dans ce deuxième niveau, la religion occupe une place de choix ; cinq heures lui sont consacrées sur les vingt hebdomadaires. Les élèves y deviennent chrétiens à la fin de leur scolarité. Les meilleurs deviennent enseignants et reçoivent la charge d'une école primaire. Ce deuxième niveau ne semble pas avoir existé à Togoville, dans l'état actuel de nos recherches : les enfants qui sortent de l'école primaire allaient continuer à Aného ou à Lomé. Selon les récits recueillis auprès de M. Koumédjro(3), ceux qui sortaient de l'école primaire étaient envoyés

(1) Archives de la mission catholique de Togoville. De cette idée découle la fondation d'un pèlerinage annuel des jeunes à Togoville en 1975, et le passage du pape Jean-Paul II en 1985.

(2) Müller : op. cit., p.49.

(3) Ancien élève de l'école allemande de Togoville.

à l'école professionnelle de Lomé pour y apprendre la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie, la couture,... (P. Sebald parle aussi de menuisiers formés par la mission catholique de Togoville)(1).

Parmi les détenteurs de cette culture allemande, on peut encore compter certaines personnalités de Togoville, comme MM. Agba Herman, Kodjovi Cyprien, Tokplé Athanasius, Agbémenyalé Francis et Ahoyé Agbéménya, de Dokumé, M. Dosseh Afo de Xétsiavi, M. Messan d'Ayakapé(2)...

C. L'IMPACT DE LA MISSION SUR TOGOVILLE A LA FIN DE LA PERIODE ALLEMANDE

Le christianisme est arrivé au sein d'une communauté qui disposait de sa propre organisation, de ses chefs et de sa religion. Il s'agissait pour cette mission, pour réussir à s'implanter, d'empiéter sur la tradition de cette collectivité paisible. De ce fait, la tradition subissait une perturbation qui se répercutait directement sur l'individu et la société toute entière. Car la mission porte avec elle certaines façons de vivre, de penser et de parler qui sont apprises à l'école ou à l'église, lieux de rupture et de contestation des conceptions ancestrales. On y apprend des choses nouvelles qui dépassent le cadre du village, de la famille. Pour amener les gens à se convertir, la Mission a employé des stratégies qui consistent à faire croire que les païens allaient au diable, alors que les chrétiens allaient à Dieu. Ceux qui deviennent chrétiens doivent rompre avec le monde dit païen. La Mission remet en particulier en cause la polygamie. Les chrétiens qui la pratiquaient sont souvent exclus de la communauté des fidèles.

"L'ouverture des esprits, le nouveau mode de vie donnent le goût de l'aventure aux jeunes qui ne sont plus, désormais, satisfaits des conditions de vie que leur offre le village"(3). C'est ainsi que le village a souvent perdu ses bras valides, qui auraient dû être utilisés pour accroître la production. 'Pourtant cette jeunesse évadée, une fois revenue de l'aventure, mène d'autres genres de vie, caractérisés surtout par le non-respect des coutumes'(4). Il est donc clair que l'activité de la Mission a été destructrice des valeurs anciennes, à Togoville comme ailleurs. A la place, elle a produit des individus détribalisés : elle détruit les grands principes moraux et l'ordre de la communauté nyigblin.

(1) Sebald : *op. cit.*, pp.422-423.

(2) Peu de gens se rappellent des élèves de l'école allemande. Cette liste est celle de M. Koumédjro, qui n'a pu communiquer la liste des quartiers autres que Dokumé.

(3) B. Tcham : *idem*.

(4) *Ibidem*.

Sur le plan politique, le plus grand effet de la colonisation allemande à Togo est d'avoir assujéti les pouvoirs anciens. La chefferie traditionnelle, quelle qu'elle ait été, a disparu au profit d'un chef imposé : le *yovofio* (chef des Blancs), à qui revient désormais le pouvoir politique, relai du pouvoir administratif, jusqu'à nos jours. Mais c'est là une autre Histoire.

CONCLUSION

La théocratie nyigblin qui avait pu unifier des immigrants en une seule communauté dominée par l'univers religieux a donc disparu quand celui-ci s'est trouvé au contact des idées et des valeurs du monde moderne. Le monde traditionnel de Nyigblin était conservateur, mais pacifique et sécurisant. Jetés dans les tourmentes du monde contemporain, les Togo y ont-ils vraiment trouvé un art de vivre supérieur ?

CHAPTER 10

1. 100

2. 100

3. 100

4. 100

5. 100

6. 100

7. 100

8. 100

9. 100

10. 100

11. 100

12. 100

13. 100

14. 100

15. 100

16. 100

17. 100

18. 100

19. 100

20. 100

21. 100

22. 100

23. 100

24. 100

25. 100

26. 100

27. 100

28. 100

29. 100

30. 100

31. 100

32. 100

Annexe I

RAPPORT DU CAPITAINE FIRMINGER “*district commissioner*” de Keta au gouverneur de Gold Coast(1) (3 juillet 1884)

2. (...) Je me suis rendu à Bè, Baguida et Porto-Séguro, pour y sonder les sentiments des gens au sujet d'une cession du pays de Bè au Gouvernement britannique (...).

3. J'ai quitté Keta (...) le matin du 17 juin (1884), avec une escorte de 13 hommes du détachement de Keta. J'arrivais à Denu le soir même (...).

4. J'avais auparavant envoyé des messages aux chefs de Bè et de Togo, et au roi Mensah de Porto-Séguro, pour les informer de ma visite.

5. Le 18, après avoir porté mon escorte à 30 hommes, je me rendis à Bè (...).

6. Bè-Beach ou “Lomé” consiste en une simple rangée de maisons face à la mer (...).

8. Dans l'après-midi du 20, après deux jours d'attente, sont arrivés les chefs féticheurs de Bè-ville, Dagee le grand-prêtre, Kaikpoku, Ametanah Ahadjie et Anyrawohtor, accompagnés de 200 personnes. Après une longue palabre, ils acceptèrent la cession du littoral au Gouvernement britannique, à condition que les chefs de Togo soient d'accord. Ils refusèrent tout cadeau avant mon retour (...).

12. Le 21, je me rendis à Baguida, et j'y tins une réunion avec le chef Garsuh Nyagbodjro et son entourage (en tout 27 personnes). Il m'informa qu'il n'avait aucun pouvoir, ayant été placé là par les chefs de Togo.

13. J'arrivais à Porto-Séguro dans l'après-midi du 22. Après une entrevue positive avec le roi Mensah, j'envoyais chercher les chefs ou plutôt les prêtres de Togo, qui vinrent le lendemain matin.

(1) Archives de Londres, C.O. 879/22, doc.57, annexe I. Traduit et cité par Y. Marguerat in : “La naissance du Togo selon les documents de l'époque” (à paraître dans les “Chroniques anciennes du Togo”).

14. Nous tînmes une grande palabre dans la maison du roi Mensah, avec (...) les principaux féticheurs de Togo, appelés Agbodjah, Tabeh-Alargro, Ashigbenyo, Gahjokoo, Tshatsa. Je découvris que le pouvoir réel dans le pays de Bè est entièrement entre les mains de ces prêtres ; et ma première et plus grande difficulté réside dans le fait que le pays de Bè est une terre fétiche : les gens n'ont pas de roi, ni de vrais chefs, mais sont dirigés directement par les féticheurs.

15. Au début, les prêtres qui sont le type de Nègres le plus bas et le moins civilisé que j'ai vu jusqu'ici, déclarèrent ne pas pouvoir accepter la cession d'aucune portion de leur pays, et me demandèrent pourquoi le Gouvernement britannique voulait une bande de sable dont je leur avais dit qu'elle était sans valeur. Je leur expliquai qu'en autorisant l'établissement de points de contrebande chez eux, le long de la côte, ils aidaient passivement à gruger le Gouvernement britannique de revenus considérables. Après une longue discussion, et des conciliabules secrets entre eux qui durèrent aussi un temps considérable, ils en vinrent à la résolution suivante : "Si dans un mois à partir d'aujourd'hui, ils n'avaient pas été capables d'obliger, par des moyens corrects, les commerçants de Bè-Beach et de Bageidah à quitter le pays, ils accepteraient de céder le littoral au Gouvernement anglais. Mais c'est là une terre fétiche : ils ne pourront accepter aucun cadeau en argent, ce qui tôt ou tard provoquerait leur mort".

16. Les deux alternatives de l'accord sont favorables aux intérêts de la Colonie. Dans le premier cas, si les féticheurs de Togo interdisent à leurs gens d'acheter rhum, gin, etc., à Bè-Beach et à Baguida, ce commerce devra aller à Denu ou à Keta, pour le plus grand bénéfice de ces postes. Si, au contraire, les gens refusent d'obéir, ils ont promis de céder le littoral au Gouvernement britannique. Je les ai informés que je reviendrai les visiter dans un mois pour mettre en application l'accord (...).

18. (...) Les trois villages de Togo sont au nord de Porto-Séguro, de l'autre côté de la lagune, qui est large d'environ 800 yards (...).

Annexe II

RAPPORT DU Dr NACHTIGAL(1) au chancelier Bismarck (9 juillet 1884)

Le pays de Togo, entre Little Popo et la colonie anglaise de Gold Coast, avec les localités côtières de Porto-Séguro, Baguida et Lomé (ou Bè-Beach), est en pleine effervescence en ce moment à la suite des menaces du commissaire de district de Keta, Firminger. Celui-ci est venu il y a peu de temps, avec une troupe coloniale anglaise, dans les cités côtières mentionnées ci-dessus, pour se plaindre auprès des chefs de la contrebande qu'on y fait (...) et leur proposer de l'argent en échange de l'acceptation du protectorat anglais.

Comme les chefs protestaient de l'indépendance du Togo, et que les négociations tenues à Porto-Séguro avec les envoyés du roi de Togo -celui-ci, qui est en même temps grand-prêtre fétichiste, ne peut quitter sa résidence- n'aboutissaient à rien de positif pour lui, Firminger déclara aux gens qu'il leur laissait 30 jours pour soit chasser de leur pays les commerçants étrangers, soit accepter le protectorat anglais. S'ils ne voulaient faire ni l'un ni l'autre de leur plein gré, à l'expiration de ce délai il prendrait le pays de force et l'annexerait à la Gold Coast (...).

Aussitôt après le départ de Firminger les gens de Lomé et de Baguida vinrent voir les commerçants pour leur expliquer qu'ils devaient se préparer à quitter les lieux, sinon les Anglais avaient menacé de revenir (...).

Dans la nuit du 2 au 3 juillet, arrivèrent de Lomé et de Baguida(2) des lettres qui annonçaient que la situation des factoreries allemandes étaient en grand danger. Le roi de Togo et ses notables avaient adressé aux gens de la côte une circulaire selon laquelle les commerçants étrangers devaient accepter de leur plein gré d'abandonner leurs établissements et de quitter le pays ; en cas de besoin, on aurait recours à la force afin de supprimer tout prétexte à une immixtion anglaise.

Etant donné l'urgence de la situation, et la faible distance entre ces cités côtières et Little-Popo (Baguida se trouve à environ 15 milles marins d'ici, Lomé à environ 24), il me parut nécessaire de me rendre à Baguida avec la Mōwe dès l'après-midi de ce même jour (...)

(1) Weissbuch (documents officiels sur la colonisation allemande), 1885 (pp.44-51). Traduit et cité par Y. Marguerat : op. cit.

(2) Nachtigal est alors à Aného ("Little-Popo"), depuis le 2 au soir, avec son navire de guerre, la Mōwe.

Quand nous fûmes en rade de Bagida, se présentèrent (...) les représentants des commerçants allemands, qui nous confirmèrent pleinement le caractère critique de leur situation. Ils ajoutèrent que, suite à une circulaire du roi de Togo, les envoyés de celui-ci voulaient décider ce jour même avec les gens de Baguida d'en éloigner les commerçants allemands. Ceux-ci appelaient à l'aide.

Comme j'étais cloué au lit par la fièvre, le Dr Buchner(1) accompagna à terre ces messieurs, où il s'entretint avec eux et avec les indigènes. Vers midi, il revint à bord porteur d'une demande écrite d'aide émanant des représentants du roi de Togo et des chefs de Baguida.

Immédiatement, je retournai à terre avec le Dr Buchner ; j'y trouvai les autorités du pays réunies en palabre ; ces chefs me confirmèrent de vive voix que ce n'était que par crainte des menaces du commandant anglais de Keta qu'ils s'étaient vus dans l'obligation d'éloigner les commerçants allemands de leur sol, mais qu'ils seraient heureux si, grâce à mon secours, ils pouvaient maintenir le commerce dans leur pays sans que cela entraîne son annexion par les Anglais.

Devant l'urgence d'une telle situation, et face à une demande formelle de protection par l'Empire allemand, émanant de personnes autorisées, je décidai, pour la sauvegarde des intérêts commerciaux allemands non négligeables de Lomé et de Baguida, d'établir un traité avec les représentants du roi de Togo et les chefs des deux districts côtiers sus-nommés, traité qui place le territoire de Togo sous le protectorat de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne (...).

Le traité de protectorat est rédigé très simplement, en fonction du niveau de culture des gens de Togo et de la nécessité de perdre le moins de temps possible (...). Le texte est en langue anglaise, de façon à permettre aux indigènes d'être informés avec précision sur son contenu par le truchement d'interprètes qui parlent et écrivent l'anglais.

La souveraineté du roi de Togo sur les districts côtiers ne souffre, dans l'ensemble, aucun doute ; cependant les chefs de ces derniers peuvent disposer d'une certaine indépendance. Par ailleurs, le roi Mlapa est certes investi de la souveraineté, mais les grands du pays qui le représentaient n'avaient pas été spécialement habilités à signer un traité. Aussi ai-je pris soin de faire co-signer celui-ci par le chef de Bagida, ainsi que par celui de Lomé.

Le traité lui-même a été mis au point dans le courant du 4 juillet. La signature de celui-ci et la cérémonie du lever des couleurs impériales eurent lieu le lendemain vers midi (...).

(1) Max Buchner, adjoint de Nachtigal et auteur de "souvenirs" très intéressants sur ces épisodes.

Dans l'après-midi du 5 juillet, nous nous rendîmes encore à Lomé, distante d'environ deux heures de marche (...) Comme le soir tombait déjà et que les gens de Togo et de Baguida avaient prévu de venir eux aussi, on ne put, dans l'immédiat, que constater que les gens de Lomé étaient tout à fait satisfaits de ce que leurs suzerains de Togo avaient conclu avec nous, et l'on renvoya la réunion au lendemain.

Ce jour-là, le 6 juillet, au matin, la proclamation solennelle du protectorat de l'Empire allemand sur le territoire et le lever du drapeau (...) se déroulèrent exactement comme la veille à Baguida (...).

Dans l'absolue nécessité de laisser sur place une personne munie de l'autorité nécessaire pour assurer la situation nouvellement créée, et pour servir de guide et de protection aux indigènes, j'ai cru bon, en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, de désigner Monsieur Heinrich Randad, agent de la firme Wölber-et-Brohm, comme consul provisoire de l'Empire allemand pour le Territoire du Togo, avec résidence à Lomé (...).

Je l'ai présenté officiellement dans ses nouvelles fonctions aux gens de Togo, de Lomé et de Baguida assemblés. Je lui ai confié un drapeau impérial, et donné instruction de déterminer dès que possible, avec l'aide des gens de Togo, les frontières du territoire et d'en marquer les points les plus importants avec des poteaux-frontières aux couleurs allemandes. Il a aussi pour mission de se rendre à la résidence du roi Mlapa, d'en obtenir l'attestation écrite que celui-ci approuve et ratifie pleinement le traité, et de lui remettre en échange un second drapeau, sorti des réserves de la Möwe.

Annexe III**RAPPORT DU CONSUL PROVISOIRE RANDAD(1)
au consul général Dr Nachtigal
(15 août 1884)**

(...) Le 11 juillet (1884), je me suis rendu à Togo, et j'y ai découvert que le roi Mlapa est décédé depuis longtemps déjà. Comme on n'a pas encore choisi un nouveau roi, les traités sont encore conclus en son nom, selon la coutume du pays. J'obtins du régent et des autres chefs la confirmation écrite de notre traité et je remis alors le drapeau impérial aux chefs réunis en grande assemblée, afin qu'il soit sur-le-champ hissé à Togo.

Dans l'ensemble, je n'ai eu aucune difficulté au sujet du traité avec les gens de Togo, de Baguida et de Bè(2).

(1) Archives nationales du Togo, Fonds allemand 1/196, p.119. Traduit et cité par Y. Marguerat (à paraître).

(2) Ce qui n'est pas du tout le cas avec John Mensah et les gens de Porto-Séguro.

Annexe IV

LETTRE DU *DUFIO* AGBODJAN AU CONSUL RANDAD(1)

(20 septembre 1884)

Dear Sir,

Je souhaite vous faire savoir que nous avons des problèmes depuis que nous avons reçu votre drapeau comme [*signe*] de la protection allemande, et nous souhaitons vous faire savoir que vous devriez voir la question et nous laisser en paix.

Le premier point est que vos gens, Kudajay, Ocloo et leurs partisans nous font des problèmes.

Vous savez que le capitaine Firminger, le commissaire britannique [*de Keta*], nous a demandé d'envoyer nos gens annoncer aux commerçants allemands de Beh Beach et de Bagidah qu'ils devraient partir, que nous avons [*reçu*] la protection allemande avant d'avoir envoyé nos gens, et que nous avons accepté de signer votre papier. Nous devons vous faire savoir que Kudajay, Ocloo et Placoo ne pouvaient pas signer pour nous.

Deuxièmement. Même si ces individus étaient là quand votre proclamation a eu lieu, la ville de Porto-Seguro n'avait pas à être mentionnée, et nous protestons contre [*cette inclusion de la ville dans le protectorat*](2) ; nous espérons être entendus de vous, et que vous laissiez en paix notre pays. Porto-Seguro est la souveraineté du roi John Mensah, et il l'a placée sous la protection de la France(3). Nous en sommes tous contents. Nous espérons que vous nous comprendrez, et que vous saisirez ce qui suit au sujet de Kudajay, Ocloo et Placoo : que leur grand-père Amlapar est un étranger au pays de Togo et que jamais les petits-fils d'Amlapar ne pouvaient avoir un droit sur notre pays. Si vous souhaitez qu'il y a la paix dans le pays, sans confusion, s'il vous plaît, écoutez-nous ! Car ils sont en train d'essayer de prendre quelque chose chez vous.

(1) Lettre (en mauvais anglais) communiquée par John Mensah de Porto-Seguro au roi Lawson III, retrouvée par P. Sebald dans le "Grand livre de Lolamé" (p.251). Traduction Y. Marguerat.

(2) C'est alors l'objet d'une vive polémique entre les Français, les Allemands et les groupes qui se sont alliés à eux.

(3) En 1881, mais en donnant aussi des gages à l'Angleterre : il se débat comme il peut pour maintenir son indépendance.

Troisièmement. Feu Amlapar est un natif du pays appelé Segbé(1), et il avait commis des crimes contre les lois de ce pays, et il devait être mis à mort. Alors il a fui dudit pays, et il est venu se réfugier chez notre grand-père Galar(2). C'est pourquoi nous vous informons de cette affaire, et nous vous demanderons de trancher cette affaire. [D'après eux], Kudajay et ses partisans sont les héritiers de notre pays, et non pas feu Galar, Gborsoo et Avorkon, nos grands-pères, les héritiers légitimes des pays de Bey(3), dont nous voulons affirmer la propriété. Si vous ne nous écoutez pas et si vous écoutez Kudajay, Ocloo et Placoo, nous serons obligés de dénoncer la proclamation [du protectorat] pour l'ensemble du pays. Gardez à l'esprit que, après cette dénonciation, nous donnerons notre pays au Gouvernement que nous penserons le bon. Alors vous verrez bien qui a le droit de mettre le pays sous la protection d'un Gouvernement, et de qui ils sont les descendants.

Nous vous remercions d'envoyer une copie de ceci à votre Gouvernement si vous ne pouvez pas trancher l'affaire ici. Si cela vous convient, venez ici et ayez une réunion avec l'ensemble de la ville pour trancher l'affaire, pour que nous ayons la paix dans le pays. Mr Feiogby(4) nous demande de vous faire savoir qu'il est un prêtre féticheur et n'a rien à faire avec les affaires du pays, bien qu'il soit l'un des héritiers [du pouvoir légitime], et de vous faire savoir que la lettre pour vous écrite en son nom la [semaine ?] dernière n'était pas faite sur son ordre. Ainsi, nous espérons que vous verrez que ces gens sont des coquins, qui ont l'audace de prendre quelque chose chez vous. Et, par la grâce de Dieu, vous verrez que c'est nous qui disons vrai.

Avec nos hommages et espérant que vous allez bien, nous sommes sincèrement vos :

Roi Agbodjan Gborsoo	(sa X marque)
Chef Ajarah Galar	X
Sargba Dogbe Akli	X
Chef de guerre Akpodoway Yermenoo	X
Asi Gbeyorn	X
Asenor	X

(1) A la sortie nord-ouest de Lomé, entre Sanguéra et la frontière de Denu. C'est l'extrême limite du domaine où Nyigblin peut recruter ses adeptes.

(2) Fondateur de Galapé. Mais à quelle date ?

(3) Remarquer cette assimilation Bè/Togo.

(4) Non identifié.

Annexe V

TOGOVILLE VU PAR HUGO ZÖLLER(1)

(octobre-novembre 1884)

Extrait n° 1(2)

(...) Après avoir navigué pendant trois heures, nous vîmes se profiler devant nous des pentes en terre rouge, culminant entre 13 et 16 m. Sur ces pentes et à leur pied se dressent les cinq villages qui constituent la capitale (elle n'est habitée, du reste, que par des Noirs) du protectorat allemand, dénommée Togo. On voyait des forêts entières de cocotiers, des buissons et de l'indigo poussant à l'état sauvage, des champs de manioc bien entretenus. Leur verdure amicale confère un air charmant à cette longue file de villages. Nous étions venus à Togo pour deux raisons. Il s'agissait d'abord, pour moi de satisfaire à une obligation : rendre le cadeau que l'on m'y avait offert auparavant, sous la forme d'un mouton. En deuxième lieu, nous souhaitions obtenir de notre ami Plakoo des guides et des conseils pour la suite du voyage. Après avoir embarqué trois natifs de Togo, coiffés d'un bonnet de coton blanc et ayant l'aspect de paysans allemands, et après m'être débarrassé moi-même des cadeaux que je voulais offrir en retour du mouton reçu auparavant et qui comprenaient : une pièce de tissu, une mesure de tabac et une dame-jeanne de rhum, nous avons poursuivi le voyage (...)

Extrait n° 2(3)

(...) Sur le chemin du retour, nous visitâmes à nouveau Togo, la capitale. Il est formé de cinq villages qui constituent avec une population de 2 500 à 3 000 habitants, certainement la localité la plus importante du pays. Je citerais en deuxième position Grand-Bè, dont je situe la population entre 2 000 et 2 500 âmes. Les localités telles que Agoènyivé, Lébé, Abobo, Gbomé, Séva, Agomé, Tahassi, Wogba, etc., ont une population qui dépasse 1 000 habitants ou légèrement inférieure à ce chiffre.

(1) "Le Togo en 1884 selon Hugo Zöllner". Les Chroniques anciennes du Togo, n° 1. Traduction K. Amégan et A. Ahadjì, présentation Y. Marguerat, 1990.

(2) p.45.

(3) pp.63-66.

Togo s'étend en face de Porto-Séguro (mais les deux localités ne sont pas visibles l'une de l'autre en raison d'une langue de terre qui fait saillie) sur la partie nord de la lagune à l'endroit précis où la lagune commence à s'étendre pour former le grand bassin du lac mentionné plus haut (auquel nous avons donné plus tard le nom de Lac Togo). Derrière un rivage plat, battu par les vagues -par moments puissantes- de ce lac et parsemé de gros bloc de minerai de fer grumeleux (les seules vraies pierres que j'aie vues dans ce pays), s'élèvent des falaises de 12 à 16 m de hauteur, qui tombent presque à pic ; elles sont constituées d'une terre argileuse rouge foncé, où l'on voit également de très nombreux morceaux du minerai de fer grumeleux dont j'ai parlé. On rencontre de temps à autre les endroits où les pluies violentes ont creusé de profonds sillons dans les falaises. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur ces cinq villages s'étirant sur une distance d'environ 2,5 km, le long de ce rivage, qui épouse une forme convexe. Quiconque a jamais vu un de ces villages nègres de l'intérieur les connaît tous.

Quand on quitte la côte à Porto-Séguro, on atteint la rive sud de la lagune après 20 ou 30 minutes et si on poursuit le voyage en bateau ou en pirogue à partir d'ici, on arrive à Togo après 40 minutes. Mais, en dépit de cette distance très réduite, Porto-Séguro et Togo sont aussi différents que le jour et la nuit. Porto-Séguro est le plus sale de tous les villages sales situés sur la côte de notre protectorat, tandis qu'en matière de propreté, Togo est à peine distancé par les autres villages de l'intérieur (...).

Quand le roi Mlapa de Togo est-il décédé ? Je n'ai pas réussi à le savoir, malgré les nombreuses questions que j'ai posées aux indigènes. On aime recouvrir d'un voile mystique le décès d'un homme de quelque puissance. La règle veut que pendant toute une année après son décès, un roi disparu soit présumé vivant pour tout le monde, sauf pour ses proches parents. Si les visiteurs viennent, on leur fait des compliments ou bien on échange des cadeaux avec eux au nom du roi, bien que les deux parties soient parfaitement informées sur cette duperie.

En dehors du Dahomey et de l'Ashanti, il n'existe, sur toute la Côte des Esclaves, aucun Etat doté d'un pouvoir central reconnu de tous. Les royaumes comme Togo, Petit-Popo, Agoué et Grand-Popo ne doivent leur cohésion qu'au sentiment de solidarité existant entre des villages au reste passablement indépendants, qu'à la tradition, au droit que le peuple détient sur le sol et qui est ancré dans la conscience de chaque individu, aux réminiscences d'un pouvoir véritable et d'une administration réelle occasionnels et arbitraires, dépendant tout à fait du hasard et de la disposition d'esprit de tel homme puissant. Un interrègne n'entraîne donc ici aucune de ces conséquences fâcheuses qui font que chez nous la notion d'interrègne a déjà en soi un caractère mal famé.

L'essentiel lors de l'intronisation d'un nouveau roi, est constitué par les festivités qui y sont étroitement liées, et il arrive assez souvent que la famille surseoit à cette cérémonie pour la simple raison qu'elle n'a pas encore réuni les moyens

financiers dont elle a besoin pour se procurer le rhum ou la poudre, les deux éléments fondamentaux de toute festivité nègre. Au village de Togo, c'est Plakkou, le porte-canne de Mlapa, qui joue le premier rôle depuis la mort de ce dernier, même s'il s'agit en fait d'un rôle plus théorique et platonique que réel. C'est un homme grand, intelligent, gentil et débonnaire. Il porte les cheveux noirs coupés ras et une barbe blanche. Je pense que je peux me permettre de porter un jugement sur son caractère, étant donné que j'ai passé beaucoup de temps en sa compagnie : je le tiens pour un des Nègres les plus discrets, les plus modestes et les plus corrects qu'il m'ait été donné de rencontrer. Il ne s'affuble pas de colifichets européens usés, comme Mensah de Porto-Séguro ; il porte tout simplement le toge, pièce vestimentaire utilisée couramment ici, et, au bras une rangée d'anneaux en fer de fabrication locale, qui font du bruit en s'entrechoquant. Lorsque je vins pour la première fois chez Plakkou et qu'il me tendit la boisson de bienvenue, conformément à la coutume du pays, après en avoir bu lui-même un peu pour me montrer qu'elle n'était pas empoisonnée, il commença aussitôt à raconter devant les autres chefs assis en demi-cercle, que Mensah avait menacé de le faire enchaîner si jamais il s'avisait de venir à Porto-Séguro. Je lui expliquai aussitôt, en insistant autant que faire se peut, que je n'étais pas un fonctionnaire du gouvernement allemand, et que je n'avais rien à faire avec ce genre de choses. Je lui indiquai que j'étais venu simplement pour pouvoir écrire à mes concitoyens et leur raconter ce que j'ai vu ici. Alors qu'aucun parmi ses nombreux rois et chefs devant lesquels je me suis vu dans l'obligation de fournir des explications ultérieures n'avait compris les propos que j'ai tenus sur le but de mon voyage, Plakkou démontra, grâce à mon aide et à un certain nombre d'informations, que les tâches qui m'incombaient ne dépassaient pas son entendement.

A qui incombera le rôle de roi lorsqu'il s'agira d'introniser le nouveau titulaire ? Je l'ignore. En tout cas, beaucoup de membres de la famille de Mlapa vivent encore. J'ai pu m'en rendre compte lorsque Plakkou me présenta un frère et une veuve du disparu. Cette dernière s'avança vers moi, la main tendue et le sourire aux lèvres, avec la décence et la dignité d'une dame européenne distinguée, en dépit de sa nudité.

Annexe VI

TOGOVILLE VU PAR HEINRICH KLOSE(1)

(1894)

(...) Sur le rebord de la ligne de hauteurs qui borde la rive nord du lac, voici les cinq quartiers de cette localité. La plage blanche s'étend juste au pied des escarpements de latérite rouge. De gros baobabs en ornent la crête, et l'église de la mission catholique couronne le point le plus élevé de la rive.

Parmi les nombreux cocotiers, les petites cases des Noirs s'alignent sur les pentes des hauteurs. Le contraste des couleurs, ces pauvres cases au milieu des cocotiers luxuriants et l'immense lac au premier plan confèrent à cet endroit un aspect romantique. Sur le lac, les pirogues sont très nombreuses ; les filets couvrent la plage, car la pêche, bien entendu, constitue la principale occupation des habitants. On a planté dans l'eau quantité de piquets auxquels on a fixé les paniers submersibles pour la pêche, y compris la pêche à la ligne.

Un sentier raide mène à la mission, composée de trois bâtiments principaux. La vaste église, l'école attenante et le vaste et beau pavillon d'habitation délimitent une grande cour (...)

Le chef local, qui est aussi prêtre féticheur, était à cette époque le vieux Blakou. (...) Il me reçut assis sur un trône de chef sculpté, entouré des cinq chefs de quartier de la ville, de ses femmes et de ses esclaves. (...) Blakou, un Noir grand et robuste, aux cheveux blancs et à la barbe clairsemée, est d'une belle prestance ; comparativement aux autres chefs éwé, il exerce un grand pouvoir sur ses sujets (...).

(1) "Le Togo sous drapeau allemand (1894-1897) selon H. Klose", traduit et présenté par Ph. David. Les Chroniques anciennes du Togo, n° 3, 1992 (pp.102-104).

Annexe VII

LA FONDATION DE LA MISSION(1)

(1893-96)

Le R.P. Schäffer, pro-préfet, et moi avons quitté Lomé depuis cinq jours. Lundi, le 6 février 1893 au matin, nous montons en palanquin et, l'après-midi, nous passons de Porto-Séguero à Togoville en pirogue, pour essayer d'acquérir un terrain pour la future mission.

Le Père Schäffer et un Frère y étaient déjà allés il y a quelque temps ; on a voulu les tuer. Le chef, en particulier, s'était montré peu accueillant. Il n'en fut pas de même cette fois-ci. On nous offrit tout le terrain que nous voulions car, nous a-t-on dit, tous les terrains appartiennent à l'Empereur d'Allemagne. Nous pûmes donc acquérir un magnifique terrain à bon compte.

Il y a quelques jours, j'avais baptisé une femme de Togoville en danger de mort. Aux environs de Lomé, elle avait été mordue par un serpent et certaines parties du corps étaient enflées quand je lui administrai le baptême et l'extrême-onction. Mais le Bon Dieu lui rendit la santé, et elle retourna bien portante dans son pays. Cet incident a sans doute conduit la population à de meilleurs sentiments.

A la fête de l'Invention de la Sainte Croix, nous érigeons la croix à Togoville, village qui a donné son nom au territoire.

Dès la veille, le Père Schäffer s'était rendu sur la place pour s'occuper des préparatifs. Le jour même, je le rejoignis en pirogue. Les habitants montrent maintenant de la bonne volonté, bien que le "fétiche" réussisse très bien à Togoville.

La traverse de la croix a été taillée d'un arbre fétiche offert par le chef au Père pro-préfet. L'érection et la bénédiction de la croix eurent lieu le soir, vers 16 h 30. Pendant la cérémonie, un passant se permit de siffler son petit morceau. Mais bientôt il sentit s'abattre sur ses côtes le lourd parapluie du chef... Le chef fut enchanté de la cérémonie. La nuit était tombée quand nous quittions Togoville.

Le 24 mai 1893 (semaine de la Pentecôte) eut lieu la pose de la première pierre de la nouvelle mission, dédiée au Saint Esprit. De nombreux indigènes étaient accourus pour la fête. Après la cérémonie, le dîner nous attendait chez le chef

(1) R.P. Mathias Dier : "Unter den Schwartzten", S.V.D., Steyl, 1902 (ici traduction anonyme, Togoville).

Plakou, où le vieillard nous servit de son mieux. Faute de cueilleurs et de fourchettes, nous mangeâmes à la façon du pays, en nous servant de nos doigts, à même le plat, que je trouvai pimenté à l'excès (...).

Au moment de quitter Togoville une ardente prière monta vers Dieu, le suppliant de bien vouloir bénir abondamment l'oeuvre commencée.

Le jour de la fête de Saint André (30 nov. 1893) eut lieu à Togoville l'ouverture de l'école. 15 écoliers furent présents dès la première heure. La veille de la fête, j'avais reçu une invitation du Père pro-préfet me demandant d'être présent à l'ouverture de l'école. Dès les premiers jours, ces petites têtes aux cheveux crépus firent l'impression d'être avides de savoir.

A Togoville, j'eus l'occasion d'admirer les merveilleux légumes du jardin que le Frère Thomas avait fait sur cette bonne terre latéritique, ainsi que les fours à briques, construits à une trentaine de minutes de Togoville (...).

(En 1896), le travail est devenu difficile. La population est complètement retournée au fétichisme et on ne veut plus entendre parler de mission. A l'école, pas un seul enfant de Togoville ! Seuls les étrangers se convertissent.

Deux victimes en deux jours. Le Frère Ambrosius et le Père Heinlein. Le Frère Ambrosius, affecté à Adjido depuis 3 semaines, était bien éveillé et bien portant jusqu'au 13 juin 1896, jour où il dû s'aliter, et faire le grand voyage 3 jours après.

Le 14 juin, le Père Heinlein dut s'aliter à Togoville. On constata tout de suite que sa maladie était la même que celle du Frère Ambrosius. Le Frère Eligius, qui était à Togoville depuis quelques temps, envoya dès le lendemain quelqu'un prévenir le Père Müller à Porto-Séguro, qui avait quelques connaissances médicales. Le Père Müller essaya tout ce qui était possible, mais en vain, comme pour le Frère Ambrosius. (...) Il mourut le 16 juin (...)

Le Père Heinlein avait été envoyé à un poste humainement peu encourageant. Il travailla au milieu de ce peuple têtu de Togoville, mais il n'en a pas pour cela moins mérité, par sa patience et ses sacrifices, la plus belle couronne des élus (...). Togoville n'est un poste facile, il y faut beaucoup de patience (...).

Annexe VIII

JUGEMENT DU TRIBUNAL COUTUMIER D'ANEHO DU 10 AOUT 1971(1)

AFFAIRE : - la collectivité Plakoo-Mlapa, représentée par Prince Anani Pierre
(né en 1933 à Togoville, guérisseur)

CONTRE :

- la famille Ga-Djossou, représentée par Jean Mlapa
(né en 1930 à Gounkopé, comptable).

EXPOSE DES FAITS : Par requête en date du 28 septembre 1968, le sieur Prince Anani Pierre (...) a saisi le Tribunal en vue d'obliger la famille Ga-Djossou à cesser de signer Mlapa comme nom patronymique.

AUDIENCE DU 25 MAI 1971

- Prince Anani Pierre : *Plakoo fut le premier roi de Togoville. A sa mort, les enfants se disputaient la chefferie, et la population a désigné Messan Gnéhoun. A la mort de Messan Gnéhoun, c'est Djossou qui a recueilli la chefferie. Messan Gnéhoun était le porte-canne de Plakoo (...). Mlapa n'est pas le nom d'une personne. Quand les Allemands sont venus, ils ont invité Plakoo à se rendre à bord de leur bateau. Les Allemands ont demandé à Plakoo au nom de qui il venait traiter avec eux. C'est à ce moment que Plakoo avança le nom "Mlapa", qu'il fit passer pour roi de Togo, alors que, en réalité, Mlapa est le nom d'un gri-gri protecteur appartenant à mon aïeul Plakoo. Je précise que ma plainte porte sur l'usurpation du nom Mlapa, qui est le nom d'un fétiche tout puissant. Ce fétiche lui permettait de faire des miracles (...).*

- Le défenseur Jean Mlapa a retourné : *Mlapa est le nom patronymique que portait mon aïeul. D'après l'histoire, mon aïeul a quitté Notsé pour s'installer à Porto-Séguro. Il fonda Galapé (quartier de Gala Mlapa), et Ayaka fonda Ayakapé. Dokumé et Héchtavi sont des quartiers créés par des étrangers. Notre aïeul se*

(1) n° 1.789/71. Tribunal de première instance d'Aného, sous la présidence du juge Agnithéy. Le texte a été ici simplifié et écourté (le jugement complet fait 18 pages).

nommait Messan, et on le surnommait "Amlapa" lorsqu'on jouait du tam-tam(1) en son honneur, d'où il prit son sobriquet Mlapa.

Autrefois, ce sont les chefs féticheurs qui jugeaient les affaires du village. Quand les Allemands sont venus, ils ont été conduits devant les chefs féticheurs de Togoville, auxquels ils remirent un drapeau allemand.

Togbédjin Mlapa fut le premier roi de Togoville. Quand on alla signer le traité avec les Allemands, les gens de Porto-Séguro le déconseillèrent ; mais ceux-ci ont passé outre (...). Le roi ne sortait, à l'époque, qu'une seule fois l'an. Plakoo n'est qu'un émissaire du roi de Togoville, pour le représenter à Baguida pour la signature du traité. Sidol Mlapa succéda à Togbédjin. Ensuite Messan Gnéhoun lui succéda de 1892(2) à 1928.

C'est la famille Plakoo qui nous intronise. En 1932, quand mon oncle Djossou fut nommé, c'est la famille Plakoo qui l'a intronisé.

C'est en 1958 que la famille Plakoo a soulevé ce différend d'usurpation de nom pour la première fois ; elle a renouvelé ses prétentions en 1960.

Question : *Quel est celui qui a nommé Togbédjin roi de Togoville ?*

Jean : *Personne ne l'a nommé, car il est le fondateur du village.*

Pierre à Jean : *Quel est le nom du premier Mlapa qui aurait signé le traité avec les Allemands, puisque vous déclarez que Mlapa est le sobriquet de votre grand-père ? Et quel rang Messan Gnéhoun occupait-il dans la chefferie Mlapa ?*

Jean : *C'est Togbédjin Mlapa qui a signé avec les Allemands. Messan Gnéhoun a été intronisé sous le nom de "Messan Gnéhoun Mlapa III". Togbédjin Mlapa et Messan sont une seule et même personne.*

Pierre : *Messan Gnéhoun n'a jamais signé Mlapa. C'est tout récemment que Djossou, son successeur, a commencé à signer Mlapa.*

[Le président du Tribunal donne lecture du traité de 1884 entre Mlapa et Nachtigal, signé par Plakou].

(1) "Amlapa" est un type de tam-tam.

(2) Plakoo est mort en 1904. Ses funérailles ont eu lieu en 1906.

TEMOINS

Alexandre Têvi Baba Koudadjé, né en 1908 à Porto-Séguro, chef féticheur Lakpan (...): *Mon grand-père Koudadjé a travaillé avec Plakoo Mlapa. C'est mon grand-père Houngnakpin de Porto-Séguro qui a érigé ce fétiche à Plakoo. Ce fétiche lui sert à gagner les guerres et à braver les difficultés. Ce fétiche s'appela Mlapa (...), en langue fon.*

Pierre : *Le témoin n'a pas menti.*

Jean : *Le témoin a menti.*

Plakoo Adoté Etienne, né en 1918 à Badougbé, cultivateur, oncle de Pierre : *Notre grand-père s'appelait Plakoo Mlapa. Il a travaillé avec les Allemands et administré Togoville en qualité de chef. Il régnait sous le nom de Plakoo Ier. A sa mort, son ministre Messan Gnéhoun lui a succédé. A la mort de Messan, Djossou prit la succession, mais il rencontra beaucoup de difficultés. C'est alors que Djossou alla trouver Aziaba, mon oncle, pour lui dire de reprendre la chefferie. Mais Afanou Aziaba refusa ; il encouragea Djossou et alla jusqu'à l'introniser comme chef. C'est à l'époque où Djossou était sur le trône que tous les descendants de Messan Gnéhoun ont pris l'initiative de signer Mlapa (...). Le fétiche Mlapa n'existe plus.*

Pierre : *Le fétiche Mlapa existe dans la maison.*

Jean : *Mlapa est notre patronyme.*

[Témoignages similaires de Thomas Logossou Plakou, né en 1910 à Badougbé, bijoutier, et de Adoté Plakou, né en 1905 à Togoville, cultivateur, tous deux oncles d'Anani Pierre, ainsi que de Akakpo Soumagbo, né en 1901 à Togoville :]

Question : *Est-ce que, d'après vous, toute personne possédant ce fétiche dénommé Mlapa peut ajouter à son nom ou prendre pour sobriquet le nom du fétiche Mlapa ? D'où vient ce fétiche ?*

Réponse : *Oui, si cette personne possède ce fétiche, qui vient du Dahomey.*

Pierre : *Le témoin n'a pas menti.*

Jean : *Le témoin a menti.*

[Témoignages similaires de deux autres oncles de Pierre : Paul Adoté Plakoo, né en 1893 à Togoville, cultivateur, et Adouyi Plakoo, né vers 1901 à Togoville, cultivateur.]

Gbédévi Plakoo, né vers 1901 à Togoville, cultivateur, parent de Jean Mlapa : *C'est Sidol qui a envoyé Plakoo signer le traité avec les Allemands.*

Jean : *Le drapeau allemand n'a pas été remis à Sidol, mais à Togbédjin.*

Pierre : *Sidol n'a jamais été chef de Togoville.*

Tovor Louis, né en 1907 à Togoville, secrétaire du chef : *Je sais que Jean est Mlapa et que Anani est Plakoo. Anani est le fils de Kpakpo Plakoo, Jean celui de Nicodème Mlapa. Je n'ai jamais entendu dire que Mlapa est un nom de fétiche.*

Zougbedé Joseph, né en 1900 à Togoville, comptable en retraite : *J'ignore complètement comment on peut usurper un patronyme, comme le prétend Pierre. Je n'ai jamais appris à Togoville qu'il y ait un fétiche nommé Mlapa. Tous les chefs qui se sont succédés ont toujours signé Mlapa.*

[Mêmes témoignages de Akakpovi Kudovor, né vers 1922 à Togoville, tonnelier, de Tomety Zougnidan, né vers 1904 à Togoville, cultivateur, Agbowoanou Michel, né vers 1909 à Togoville, menuisier :]

Mlapa est un sobriquet de Togbédjin. Après, Sidol, qui a succédé à Togbédjin, a pris le pseudonyme Mlapa. Il en est de même pour le chef Djossou. Ce sobriquet est devenu aujourd'hui un nom patronymique. On n'a jamais entendu parler à Togoville d'un fétiche appelé Mlapa.

Pierre : *Je suis content que le témoin a déclaré que Mlapa est un sobriquet pour Togbédjin.*

Amedo Gbédawo, né vers 1904 à Togoville, cultivateur : *Je sais que le grand-père de Jean est Mlapa. Je ne sais pas si c'est un sobriquet ou un nom patronymique. Messan Gnéhoun a toujours signé Mlapa. Je ne connais aucun fétiche nommé Mlapa.*

Jean : *Mlapa est un sobriquet transformé en patronyme.*

Dossé Sémégnon, né vers 1922 à Togoville, menuisier : *Mlapa est un nom patronymique. Comme Jean, ses frères et ses oncles ont toujours porté ce nom. Je ne connais aucun fétiche nommé Mlapa.*

Pierre : *Le témoin a menti.*

MENTION : Le président donne lecture des témoignages(1) d'Adjallé Joseph, chef d'Amoutivé, Addeh, cultivateur à Bè, et Gassou Samédi, chef de Baguida(2).

(...)

MENTION : Prince Anani Pierre exhibe un drapeau allemand qu'il affirme avoir été remis à Plakoo par les Allemands en sa qualité de chef de Togoville.

Jean : *C'est un drapeau allemand, mais je ne sais pas si c'est le drapeau qui a été remis au chef de Togoville.*

AUDIENCE DU 20 JUILLET 1971

Ameganvi Linus, né vers 1896 à Togoville, ancien employé de commerce: *Mlapa est le chef de Togoville. Plakoo est mon grand-père. S'il était chef, je dois lui succéder dans la chefferie. Mais je n'ai jamais vu Plakoo chef de Togoville.*

Mon grand-père répondait sous le nom de Plakoo et non sous celui de Mlapa. Du vivant de mon grand-père Plakoo, je n'ai rien appris sur l'usurpation du nom Mlapa. C'est maintenant que je l'apprends. Quand Plakoo mourrait, j'avais environ 10 ans. C'est mon grand-père Plakoo qui intronisait les chefs de Togoville, et c'est lui qui a intronisé Messan Gnéhoun. Le roi Mlapa, qui a signé le traité, était déjà roi de Togoville avant l'arrivée des Allemands. Mlapa est le fils aîné de Gala, fondateur de Togoville-Galapé.

Pierre : *Le témoin a menti. Il connaît tout sur l'origine de Mlapa : il a grandi dans la maison et il a tout vu (...).*

Question à Pierre : *Connaissez-vous les nommés Togbédjin, Sidol, Messan Gnéhoun et Sébastien Ga-Djossou ?*

Pierre : *Je ne connais que Ga-Djossou Sébastien. Les autres, j'en ai entendu parler seulement (...).*

Q. : *Qui sont leurs parents ?*

Pierre : *Ils sont parents à Jean.*

Question à Jean : *Vous avez déclaré que Mlapa est un sobriquet. Voulez-vous nous dire le véritable nom patronymique de votre aïeul ?*

(1) Malheureusement non reproduits.

(2) Ce sont les autres signataires du traité du 5 juillet.

Jean : *Togbédjin, fils de Gala, fondateur de Togoville. Mlapa est son sobriquet. C'est Sidol qui a succédé à Togbédjin (...).*

Question à Pierre : *Est-ce avant ou après l'intronisation d'un chef qu'il prend le nom sous lequel il doit régner ?*

Pierre : *C'est lors des cérémonies d'intronisation que l'on donne au roi le nom qu'il doit porter.*

(etc., etc.).

L'affaire est mise en délibéré.

AUDIENCE DU 10 AOUT 1971

Le Tribunal...

- attendu que Prince Anani Pierre a exposé (...) que Mlapa est le nom d'un gri-gri ayant appartenu à son aïeul Plakou ; que c'est au nom de ce gri-gri que Plakou signa le traité de protectorat avec les Allemands (...) ; que, si son aïeul Plakou avait signé ce traité en qualité de porteur de sceptre du roi Mlapa, c'est uniquement pour éviter les représailles des chefs féticheurs qui gouvernaient alors le village de Togoville collégialement (...) ; que, à l'époque, les féticheurs n'aimaient pas les Européens ; que c'est par son courage et son habileté que Plakou a signé le traité de protectorat en se faisant passer pour le représentant de Mlapa, roi fictif du Togo (...) ; que, en adoptant Mlapa comme nom patronymique, Ga-Djossou Sébastien et sa famille usurpent un élément entrant dans le patrimoine de la collectivité familiale Plakou ; qu'il serait juste de le leur interdire (...).

- attendu que Jean Mlapa (...) a affirmé que Mlapa est un sobriquet ou un surnom de son aïeul Messan ; que Togbédjin, l'un des descendants de Messan, fut le premier roi du village de Togoville ; que, après Togbédjin, ses successeurs successifs étaient les nommés Sidol, Messan Gnéhoun et Ga-Djossou Sébastien, qui ont tous régné sous le nom de Mlapa ; que, bien qu'à l'origine Mlapa fût un surnom ou sobriquet, sa collectivité a fini par l'adopter comme nom patronymique il y a des décennies ;

(...)

- attendu que les témoignages des partisans de Pierre, pas plus que ceux de Jean, n'ont apporté d'éclaircissement sur l'origine du nom ou surnom Mlapa ;

(...)

- attendu qu'il convient de faire remarquer que Mlapa n'est pas un nom au sens propre du terme, donc sujet à être protégé comme un nom véritable ;

(...)

- attendu que la coutume ouatchi, qui est celle des parties en cause, applicable au présent litige, stipule qu'il ne peut y avoir usurpation d'un nom, à plus forte raison d'un nom de gri-gri, lequel peut être possédé par tout individu ;

(...)

par ces motifs :

- déclare la réclamation de Prince Anani Pierre non fondée (...).

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

BIBLIOGRAPHIE

- Agbanon II : *“Histoire de Petit-Popo et du royaume guin.”* (N.Gayibor éd.)
Lomé, Haho et Karthala, 1991, 208 p.
- Agbétiafa (K.) : *“Les ancêtres et nous. Analyse de la pensée religieuse des Bê de la commune de Lomé.”*
Lomé, NEA, 1985, 95 p.
- Amétozion (K.) : *“Togo-ville, des siècles après.”*
Lomé, 1974, 16 p. multig.
- Comevin (R.) : *“Le Togo des origines à nos jours.”*
Paris, ASOM, 1988, 556 p.
- Gayibor (N.L.) : *“L'aire culturelle aja-tado des origines à la fin du XVIIIè siècle.”*
Paris, Thèse pour le doctorat d'Etat, 1985, 1 305 p. multig.
- id- : *“Le Genyi : un royaume oublié de la côte de Guinée au temps de la traite des Noirs.”*
Lomé, Haho, 1990, 321 p.
- Klose (H.) : *“Le Togo sous drapeau allemand (1894-1897).”* (Traduit et édité par Ph. David).
Lomé, Haho et Karthala, 1992, 424 p.
- Le Bris (E.) : *“Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo.”*
Paris, ORSTOM, 1984, 93 p.
- Marguerat (Y.) : *“Firminger, Nachtigal, Zöller : trois témoins de la naissance du Togo (1884). A la recherche des premiers documents écrits de l'histoire togolaise.”* in : *“Le champ littéraire togolais.”* (J. Riesz et A. Ricard éd.)
Bayreuth, African Studies n° 23, 1991, 200 p. (pp. 29-42).
- id- : *“La naissance du Togo selon les documents de l'époque. Première période : l'ombre de l'Angleterre.”*
Lomé, Haho et Karthala, 1993, 471 p.
- Müller (K.) : *“Histoire de l'Eglise catholique au Togo 1892-1967.”*
Lomé, Bon Pasteur, 1968, 251 p.

- Nubukpo (A.) : "*Contribution à l'histoire de Togoville et des Nyigblin.*"
Lomé, 1982, 27 p. multig.
- Pazzi (R.) : "*Notes d'histoire des peuples aja, éwé, gen et fon.*"
Lomé, 1973, 131 p. multig.
- id- : "*Introduction à l'histoire de l'aire culturelle aja-tado.*"
Lomé, INSE, 1979, 323 p. multig.
- Sebald (P.) : "*Togo 1884-1914*".
Berlin, Akademie Verlag, 1988, 792 p.
- Surgy (A. de) : "*Le système religieux des Evhé.*"
Paris, L'Harmattan, 1988, 334 p.
- id- : "Le prêtre-roi des Evhé du Sud-Togo." in : *Systèmes de pensée en Afrique Noire*, X, 1990, pp. 93-120.
- Tcham (B.) : "*Les influences politiques et culturelles de l'Allemagne au Togo, 1884-1940.*"
Lomé, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle en Histoire, 1985.
- Zöller (H.) : "*Le Togo en 1884 selon Hugo Zöller.*" (Y. Marguerat éd.)
Lomé, Haho et Karthala, 1990, 210 p.

II

Albert de SURGY

LE ROI-PRETRE DES EVHE

fac-similé de

Systèmes de pensée en Afrique noire, n° X

1990

pp. 95-120

1981-1982

1981-1982

1981-1982

1981-1982

1981-1982

1981-1982

LE PRETRE-ROI DES EVHE DU SUD-TOGO

par

Albert de Surgy

Peut-on appeler rois les chefs traditionnels éminents placés çà et là, en pays évhé¹, à la tête de sortes de tribus regroupant les populations de plusieurs villages? Je laisse à d'autres le soin d'en décider après examen de leur statut et de la singulière autorité qu'ils exercent. Toujours est-il qu'ils ne méritent pas d'être négligés dans l'élaboration d'une théorie de la sacralité du pouvoir.

Les Evhé se sentent en effet entourés par une multitude de puissances qui, à titre de causes efficaces ou finales, achèvent de déterminer le devenir, par lui-même très incertain, du monde de la vie sur terre. Afin d'exercer une réelle domination sur leurs semblables, il leur semble nécessaire d'entrer en rapport avec de telles puissances pour se les concilier, pour en profiter ou pour les commander. Compte tenu de cette conception du monde tout pouvoir est lié à leurs yeux aux sources du sacré et ne se légitime qu'en se donnant pour sacré.

On pourrait penser qu'un tel ancrage de l'autorité dans l'invisible est de nature à favoriser l'oppression et l'arbitraire. Cependant le sacré en question s'impose à tous les vivants. Les premiers à lui être soumis sont les chefs eux-mêmes et la condition qui leur est faite est

Par rapport à la notation évhé officielle utilisée au Togo et au Ghana, nous avons adopté la transcription suivante: $\text{ɔ} = \text{g}$, $\text{v} = \text{vh}$, $\text{ɛ} = \text{ph}$.

si astreignante qu'à moins de trouver satisfaction à sacrifier son existence au service de la communauté, nul n'a l'ambition d'acquiescer ce statut. En cas de vacance du trône, nous n'assistons pas à une sourde lutte entre candidats pour obtenir la faveur des conseils de notables, mais éventuellement à une fuite de successeurs potentiels pour échapper au sort dont ils se jugent menacés.

L'oppression et l'arbitraire ne risquent dans ces conditions de l'emporter qu'en cas d'usurpation du sacré. Or, d'une part, celui-ci se situe dans le prolongement jusqu'au monde mythique des origines d'une tradition vivante collectivement sauvegardée et rénovée, d'autre part, les institutions chargées d'en authentifier les manifestations associent des représentants de tous les groupes concernés. L'usurpation en question est donc rendue impossible.

Si cérémonieuse soit-elle, une consécration destinée à mettre un chef en rapport avec des puissances invisibles, n'autorise pas à le tenir lui-même pour sacré. Toutefois, contrairement aux autres chefs ordinaires (*fia*), les grands chefs (*fiagâ*) traditionnels des Evhé ne se contentent pas de servir d'intermédiaires avec une source invisible d'autorité légitime. Il semble qu'ils soient eux-mêmes rendus sacrés, qu'ils incarnent une fonction divine dont ils seraient les symboles vivants efficaces.

Le prêtre-roi des Bè

Je centrerai mon propos sur le chef traditionnel des Evhé du sud du Togo qui, comme tous les autres "grands chefs" évhé, domine un certain nombre de chefs ordinaires de grand quartier ou de village²,

² Certains dominent également des "chefs de guerre" (*avha-fia*) qui sont les héritiers d'une divinité guerrière ayant pour origine les âmes errantes tuées au combat sous la direction d'un grand guerrier. Ils sont les représentants vivants d'ancêtres guerriers, excellents entraîneurs d'hommes. En matière d'autorité contraignante, ils font, çà et là, figure de chefs de quartier. On ne doit cependant pas les confondre avec les tenants d'un pouvoir qui serait acquis par la force. Il est totalement exclu qu'ils fassent usage de celle-ci pour être nommés à une fonction qui demeure une lourde charge imposée à qui de droit par les anciens en fonction de signes divins.

mais que son origine adja³, ainsi que la continuité de la tradition dont il se réclame, élève au-dessus de ses pairs. Il est le plus renommé du pays évhé. On venait et on vient toujours de loin lui demander protection, de sorte que son rayonnement déborde les limites du territoire qu'il contrôle.

Ce territoire est celui des autochtones de la région de Togoville et de Lomé dispersés à proximité du lac Togo et de la lagune qui prolonge celui-ci en direction de la capitale. On donne à ces autochtones le nom du village de Bè, devenu un simple quartier de Lomé, où vient résider ce "grand chef" dans la seconde partie de son règne. Ainsi parle-t-on des Bè ou de la tribu Bè⁴.

Ce "grand chef" n'est pas toujours choisi dans le même lignage⁵. Il suffit qu'il soit le fils d'une des principales épouses rituelles d'un de ses prédécesseurs⁶. Il doit toutefois n'être originaire ni de Togoville ni de Bè, de façon à ne pas être impliqué de près dans les perpétuelles luttes d'influence que poursuivent entre eux groupes familiaux et de quartier. Les autorités religieuses de ces deux localités le choisissent secrètement avec l'assistance de devins.

Une fois consacré il ne dispose d'aucun palais mais est tenu de vivre dans une portion aménagée d'un reste de forêt primaire d'où tout signe de modernité est exclu. On ne s'y assoit que sur des nattes. On ne doit pas y allumer de lampe-torche et *a fortiori* y installer l'électricité. Il ne faut y porter ni chaussures, ni bracelet-montre, ni chemise, ni pantalon. Les visiteurs ne peuvent y pénétrer que la poitrine dénudée, les reins ceints d'un petit pagne.

³ Adja est le titre du roi de Tado. Par extension, il désigne couramment le groupe dont les membres participent à la désignation du roi.

⁴ Elle comprend principalement les ressortissants de Togoville, Bè, Baguida, Dekpo, Abobo, Lebe, Dzable, Agouényivé, Mission Tové et Aflao.

⁵ A la suite de bien d'autres, je nomme ici imparfaitement "lignage" le groupe résidentiel à dominante patrilineaire appelé aphedome ou dzotinu, lui-même subdivisé en plusieurs "familles" (phome) regroupant localement les descendants du ventre (pho) d'une même aïeule.

⁶ Les principales épouses rituelles d'un prêtre-roi lui sont fournies par ses familles paternelle et maternelle.

Puisqu'il est le maître de cette forêt, on lui décerne le titre d'*aveto* ou d'*avefia* ("propriétaire" ou "chef de la forêt"). Pour ma part, je le désigne volontiers par le terme de prêtre-roi car il y remplit essentiellement les fonctions de grand-prêtre du dieu Nyigblê (les Anlo⁷ prononcent Nyigbla). Nyigblê est le forgeron de Dieu. Il se manifeste au ciel par des étoiles filantes et des chutes d'aérolithes. A l'aide de ses outils il peut briser ce qui fait obstacle à l'arrivée des pluies et à la génération. Il libère les énergies terrestres. Le Nyigblê de Bè, jugé femelle, fait surtout fonction de dieu de la pluie et de la fécondité. Celui d'Anloga, jugé mâle, fait plutôt fonction de dieu de la contrainte sociale et de la guerre. Le même nom est par ailleurs donné à la divinité identifiée par les outils du forgeron.

Une trentaine de jeunes épouses rituelles, *fiasi* ("épouses du chef") parfois appelées *adjamesi* ("épouses de chez l'*adja*"), séjournent avec lui en forêt par promotions successives. Elles ne sont autorisées à porter que des ceintures de perles et, les jours de cérémonie, à se nouer également autour des reins une large bande d'étoffe dont les extrémités retombent par devant en leur dissimulant le sexe. Elles ont été mises à sa disposition par diverses familles de la tribu, habituellement en remplacement d'une de leurs grand-mères défunttes. Dans certains cas leur famille en a fait choix spontanément, dans d'autres cas elle a dû se soumettre au choix de la grand-mère en question qui, pour le faire connaître, a rendu l'intéressée malade.

Sous la direction d'une ancienne *fiasi*, faisant auprès d'elles fonction de "mère" et recevant le titre de *fiasiwodada*, elles apprennent les chants, les danses et les manières qui plaisent à Nyigblê. Elles sont progressivement aussi mises au courant de la plupart des secrets de son culte.

En aucun cas elles ne sont estimées être réellement et définitivement épousées par le prêtre-roi. Sous peine de mort prématurée, il est interdit à celui-ci d'avoir avec elles le moindre contact sexuel. Les plus âgées atteignent d'ailleurs à peine l'adolescence. Une fois rendues

⁷ Groupe tribal évhé dont le roi, anciennement prêtre de Nyigbla lui aussi, demeure à Anloga.

à la vie civile à l'issue de ce qui n'est en fait qu'une période d'initiation analogue à celle des adeptes de *vodu* appelées *vodusi*, elles se marient dans les mêmes conditions que n'importe qui.

A des fins pratiques cette fois, une vieille femme de sa génération est placée auprès du prêtre-roi pour prendre soin de sa santé et lui servir de maîtresse de maison (*aphenɔ*). Il ne doit pas non plus avoir avec elle de rapports sexuels.

L'un de ses neveux utérins lui est adjoint comme gardien des lieux et de sa personne. Il a charge de filtrer et d'introduire auprès de lui les visiteurs. En tant que conducteur de la pirogue dans laquelle il a fallu le transporter sur le lac Togo et la lagune pour lui éviter de toucher terre, il reçoit le titre de *devhuame*.

Enfin un de ses jeunes frères ou le fils d'un frère de même mère que lui, appelé *fiɔnɔvi*, lui est adjoint pour s'occuper des problèmes de subsistance des habitants de la forêt sacrée. Il fait office de comptable et de trésorier.

Une royauté purement symbolique

Réclusion définitive, interdiction de travailler, interdiction d'avoir des rapports sexuels, en bref séparation complète d'avec le monde de la production, ne rendent pas séduisante aux yeux d'éventuels candidats la fonction de prêtre-roi. Ne sont guère disposés à l'assumer, et ne sont effectivement choisis pour l'assumer, que des hommes âgés ayant déjà été jusqu'au bout de l'expérience normale de la vie. Déjà convertis aux réalités de l'au-delà, de tels anciens ne sont plus intéressés par les affaires courantes du monde mais par celles des aïeux et des divinités. Ils ne sauraient être chefs au sens d'entraîneurs d'hommes au combat ou au travail.

En sa qualité de personnage sacré, un prêtre-roi ne peut plus avoir un contact direct avec la population. Les visiteurs qui viennent requérir ses conseils ou plutôt sa bénédiction doivent s'adresser à lui en passant par un ou souvent deux porte-parole successifs qui ont aussi à leur transmettre ses réponses. Comment un dialogue pourrait-

il être soutenu dans de telles conditions? Qu'à cela ne tienne, son rôle majeur est d'"envoyer la parole" à destination de son dieu. Il se comporte en prêtre suprême et non en chef d'Etat.

Il faut à ce propos souligner que, du point de vue évhé, les décisions les plus importantes sont d'ordre rituel. Un homme n'est pas directement responsable de ses actes. Il est poussé à agir par les divinités, les esprits et les entités spirituelles qui l'entourent. Sa seule et grande responsabilité est de se placer sous bonne influence et de bien disposer à son égard, par une multitude d'actes de culte, les divers agents qui, depuis l'au-delà, orientent ou perturbent ses activités. De ce fait, à proportion de sa puissance et de sa notoriété, un chef est avant tout un chef religieux. Sa mission est de faire planer sur ses sujets une atmosphère bénéfique. Il est moins là pour prendre des décisions concrètes que pour faire régner la concorde. Indépendamment de lui, un pouvoir exécutif fonctionne, assuré par des conseils de notables délégués par les familles ou les quartiers. Lui-même ne fait que présider aux réunions de tels représentants du peuple en témoignant à l'occasion devant eux d'un discernement qu'il doit au contact avec l'au-delà établi lors de sa consécration et en les faisant bénéficier de l'énergie spirituelle qui émane de sa personne. Il n'est nullement nécessaire à l'expédition des affaires courantes et, à la limite, paraît même totalement étranger au gouvernement de ses sujets.

Nous constatons effectivement que la durée de règne d'un prêtre-roi est en général précédée et suivie d'un interrègne plus long et que la population se passe volontiers de ses services pendant de nombreuses années sans s'en inquiéter le moins du monde.

En réalité il n'a pas le monopole du culte de Nyigblé dont sa période de règne ne constitue qu'un temps fort. Outre la forêt où il séjourne, et à laquelle il nous faut associer après sa mort la demeure sacrée de la femme, alors appelée *mama avesi*, qui lui fut accordée pour compagne, on compte à Togoville neuf sanctuaires ordinaires de Nyigblé⁸

⁸ La répartition de ces sanctuaires dans les cinq quartiers de la ville est la suivante: au quartier Dokume un premier sanctuaire desservi par un prêtre appelé tantôt Atoku, tantôt Ficqbi, un second appelé Bayi, desservi par un prêtre et une prêtresse, et un troisième appelé Agome,

pouvant être desservis par huit prêtres et trois prêtresses⁹. Parmi ces prêtres et prêtresses, on ne trouve cependant habituellement en fonction qu'un peu moins de la moitié d'entre eux. En effet, ils ne sont jamais immédiatement remplacés après leur mort.

Chacun de ces Nyigblê possède un nom propre et est généralement caractérisé par un lieu ou un objet particulier. Celui du prêtre-roi est symbolisé par *dagbui*, le python royal, animal que l'on entretient soigneusement à proximité de lui et qu'il est interdit de tuer dans toute la tribu. Un enterrement solennel, suivi de purifications, doit être réservé à ce python si on le rencontre mort chez soi, en chemin ou dans son champ. En conséquence la forêt où le prêtre-roi finit ses jours est appelée *dagbuive* ("forêt du python") et le quartier voisin de ceux qui ont charge d'en assurer l'entretien, *dagbuiphe*.

L'autorité politique et religieuse permanente reste entre les mains d'assemblées plus ou moins étendues composées de ceux et de celles qui, après l'avoir installé sur son trône (en l'occurrence une simple butte de terre recouverte d'une peau de léopard), vivent dans son orbite¹⁰ et dont il se retrouve littéralement prisonnier: prêtres et prêtresses en exercice, épouses rituelles de leurs prédécesseurs ou d'un précédent prêtre-roi, anciens représentant les propriétaires de chaque sanctuaire particulier, assurant l'entretien des lieux sacrés, l'organisation matérielle du culte, et participant à la désignation puis à la surveillance des prêtres.

desservi par un prêtre. Au quartier Xetiatiavi un sanctuaire appelé *Ekpo* desservi localement par une prêtresse, mais aussi par un prêtre résidant à Abobo, et un second appelé *Aphu* ("la mer"), desservi par une prêtresse. Au quartier Ayakaphe deux sanctuaires appelés *Asse* et *Ekpe*, desservis chacun par un prêtre. Au quartier Galaphe un sanctuaire desservi par un prêtre appelé tantôt *Atiwoto*, tantôt *Aveqli*. Au quartier Asiko un sanctuaire appelé *Anomega*, desservi par un prêtre.

⁹ On remarquera qu'avec le prêtre-roi (puis sa compagne), cela nous donne un total de douze prêtres potentiels.

¹⁰ L'un des prêtres (*Atoku* ou *Figqbi*) est chargé d'organiser ces assemblées. Il revient à chaque groupe lignager d'y déléguer les personnes de son choix selon la nature et l'importance des questions à examiner. Rien n'empêche la réalisation entre les groupes de coalitions ou d'ententes préalables.

J'appris à mes dépens l'importance de ces Anciens (les *amega* ou "grandes personnes humaines") sous l'influence desquels des prêtres pourtant bien disposés à mon égard refusèrent de me parler et durent revenir sur leur décision de me laisser assister à certains rites. Ayant éduqué et installé les prêtres dans leurs fonctions afin de tirer avantage de leurs pouvoirs spirituels, ils les maintiennent fermement sous leur contrôle¹¹.

On comprend que, dans ces conditions, les voyageurs français de la fin du siècle dernier appelèrent aussi volontiers républiques les petits royaumes de la côte.

Des assemblées générales, auxquelles participent des représentants de toutes les subdivisions importantes de la société, peuvent être réunies sur demande, en cas de problèmes exceptionnels, mais tiennent si j'ose dire leurs sessions ordinaires deux fois par an: en février-mars quand il convient de propitier les divinités, et en début d'automne quand il convient de les remercier de leurs faveurs. Ces dernières réunions sont l'occasion de demander publiquement à Afa (divinité des géomanciens)¹² quelles sont les nouvelles de l'année (ou plutôt du semestre), de porter un jugement sur ce qui s'est passé au cours des mois précédents et de prendre plusieurs décisions dont celles jugées les plus importantes sont d'ordre rituel.

Les institutions politiques, administratives et judiciaires traditionnelles fonctionnent de la sorte sous l'impulsion de préoccupations religieuses. Mais qu'y a-t-il de si extraordinaire à cela ? Ce qui est considéré comme le plus sacré est en effet la vie harmonieuse du groupe et, par inférence, le principe qui en garantit la cohésion et la puissance. Comment différencier dès lors le culte d'un tel principe, auquel les ancêtres ont pour mission de relier leurs descendants, d'avec

¹¹ Pour échapper à l'opposition de ces Anciens, il arriva au prêtre de *Nyigbla* d'Anloga de venir me parler en plein milieu de la nuit sans que personne ne le sache.

¹² De telles consultations se nomment *dufakaka*, "consultations d'Afa pour toute la cité". A Togoville elles ont lieu à *Akuiganu*, au quartier *Xetiavi*, lieu où l'on débat des affaires de la ville et où le prêtre-roi est présenté au public pour la première fois. Le gros de la population peut se regrouper sur la petite place située en contre-bas.

la réalisation, souvent laborieuse, de la concorde entre tous et de l'adéquation des conduites aux exigences de la tradition ?

Un roi plus efficace mort que vivant

On dit prudemment, ici ou là, que le prêtre-roi ne vit pas longtemps et qu'au bout de sept ans au plus tard, il est rituellement mis à mort¹³.

Tel est le sort qui était également réservé au roi de Notse (Nuatja)¹⁴, ville sous la domination de laquelle étaient placés tous les Evhé au début du 18^e siècle.

Il est évidemment impossible d'enquêter directement sur le bien-fondé de telles rumeurs. Cependant, en recoupant des informations recueillies séparément auprès de plusieurs prêtres ordinaires de Nyigblé et d'anciens de leur famille concernant tantôt le traitement rituel et la propre activité du prêtre-roi, tantôt le séjour en forêt de ses *fiasi*, je suis parvenu à établir une chronologie théorique de son règne (présentée dans le tableau ci-dessous) qui en prévoit effectivement la mort à une date déterminée.

La consécration d'un nouveau prêtre-roi et ses deux premières présentations au public, à deux jours d'intervalle, ont lieu à Togoville, dans la cour appelée *akuiganu* où se tiennent les réunions traitant des affaires de la ville, au cours de la période de nuit noire qui sépare la 11^{ème} et la 12^{ème} lune, soit sept lunes après le début de l'année traditionnelle¹⁵, à l'époque où la constellation des Pléiades, après son

¹³ Selon J. Bertho (1949: 42), si le prêtre-roi "n'observe pas la stricte continence conjugale, il est empoisonné. On l'empoisonne également si les récoltes sont mauvaises plusieurs années de suite, car c'est une preuve certaine qu'il ne remplit pas fidèlement son office d'intercesseur auprès des divinités et des ancêtres. Il semble même établi... qu'il ne devait pas rester en charge plus de 7 ans (3 ans à Porto Séguro et 4 ans à Bè). Au bout du septennat il était empoisonné".

¹⁴ "Les nouveaux souverains, écrit Nicoué Gayibor, à compter du règne d'Asiga, ne pouvaient dorénavant régner que trois années après lesquelles ils étaient rituellement mis à mort" (Gayibor, 1982: 95)

¹⁵ Les quatre premières lunes, durant lesquelles l'année est estimée être en gestation, ne sont pas prises en considération. L'année débute donc avec la lune déclarée cinquième. Elle se poursuit durant dix lunaisons (de la cinquième à la quatorzième) suivies d'une période dite de

occultation par le soleil puis par les nuages de la saison des pluies, fait sa réapparition à l'ouest après le coucher du soleil. C'est ainsi que l'intronisation du dernier prêtre-roi débuta en nouvelle lune, le 7 juillet 1967.

A l'issue de sa seconde présentation en public, ne pouvant fouler la terre sous peine de la stériliser en la brûlant¹⁶, il est transporté en pirogue de l'autre côté du lac, dans une première forêt sacrée appelée *agoméve* (la "forêt du rônier"), située à l'est de Porto Seguro, et y séjourne durant exactement 33 lunaisons (et non durant trois ans). C'est ainsi que le dernier prêtre-roi la quitta le 8 mars 1970.

Il est ensuite déplacé, toujours en pirogue¹⁷, jusqu'à la forêt sacrée appelée *dagbuive* où il doit séjourner jusqu'à sa mort. Cependant on laisse passer six lunaisons avant d'annoncer officiellement l'événement, dès le début de septembre, en envoyant l'ensemble des *fiasi*, accompagnées de quelques anciens, parcourir toutes les tribus voisines du littoral. Cette annonce ne s'achève qu'à la fin de la septième lunaison suivant son installation à Bè (*dagbuive*), c'est-à-dire 40 lunaisons après sa consécration à Togoville¹⁸, par l'envoi d'une délégation restreinte de *fiasi* à Notse qui est considéré comme le berceau du peuple évhé.

"mauvaises lunes" comprenant selon les cas deux ou trois lunaisons auxquelles aucun numéro d'ordre n'est attribué.

¹⁶ Pour ses petits trajets terrestres, de son lieu de stationnement aux rives du lac ou de la lagune, ou inversement, il faut dérouler devant lui des nattes sur lesquelles il ne progresse qu'à une allure et avec une démarche de caméléon.

¹⁷ Mais le dernier prêtre-roi fut, exceptionnellement, par commodité, transporté secrètement à Bè en taxi au milieu de la nuit.

¹⁸ Quarante est chez les Evhé un nombre complet. On comptait autrefois par paquets de quarante. Ainsi quarante cauris constituaient une unité monétaire appelée *hoka*. Il est la mesure d'un cycle reconduisant à une position analogue à une position de départ.

CHRONOLOGIE THEORIQUE DU REGNE DU PRETRE-ROI*

Date	Nombre de lunes écoulées depuis sa consécration	Evénement ou cérémonie	Nombre de lunes écoulées depuis l'introduction en forêt de la seconde promotion de ses épouses rituelles (<i>fiasi</i>)
7 juillet 1967	0	Consécration et première présentation du prêtre-roi à Togoville.	
8 mars 1970	33	Après son initiation dans la forêt Agomeve, près de Porto-Seguro, le prêtre-roi, transféré à Bè, y est présenté au public.	
4 septembre 1970	39	Départ des <i>fiasi</i> pour annoncer le règne du prêtre-roi dans le pays.	
9 octobre 1970	40	Départ de quelques <i>fiasi</i> pour Notse (centre de dispersion des Evhé).	
Du 24 octobre au 3 novembre 1970	41	Levée d'interdits pour la première promotion de <i>fiasi</i> .	
29 janvier 1971	44	Dispersion de la première promotion de <i>fiasi</i> et introduction en forêt de nouvelles <i>fiasi</i> .	0
26 septembre 1973	77	Mise à mort du prêtre-roi*.	33
22 janvier 1974	81	Levée d'interdits pour la seconde promotion de <i>fiasi</i> ,	37
20 janvier 1974	82	puis scarification de l'ensemble des <i>fiasi</i> .	38
15 septembre 1974	88	4 ans après l'annonce de son règne, voyage des <i>fiasi</i> à Azizàn (pour accompagner l'âme du prêtre-roi au-delà de la Volta). Dispersion immédiate des dernières <i>fiasi</i> de la forêt.	44

* Jusq'en janvier 1971 les dates ci-dessus furent effectivement respectées. Le prêtre-roi bénéficia d'un sursis de sept ans avant d'être mortellement brûlé dans sa case. Les cérémonies de scarification de ses épouses rituelles (*fiasi*) prirent fin en janvier 1981.

Les *fiasi* ayant jusqu'alors vécu auprès de lui sont rendues à leurs familles quatre lunaisons plus tard, après avoir subi une initiation étendue sur 44 (= 4.11) lunaisons¹⁹. Elles sont alors remplacées en forêt par une seconde promotion de *fiasi*.

C'est après avoir séjourné non pas quatre ans, mais durant 44 (= 4.11) lunaisons dans sa forêt sacrée de Bè, c'est-à-dire non pas sept ans, mais 77 (= 7.11) lunaisons après sa consécration, que le prêtre-roi doit finalement mourir²⁰.

Cependant ses funérailles ne prennent fin, avec l'accompagnement de son âme jusqu'à l'embouchure de la Volta, lieu d'embarquement pour l'au-delà, que 11 autres lunaisons plus tard, soit 88 (= 8.11) lunaisons après sa consécration. La seconde promotion de *fiasi*, qui se disperse à cette occasion, aura donc été soumise, elle aussi, à une initiation de 44 lunaisons.

En réalité, si la première partie du règne du dernier prêtre-roi s'est bien déroulée comme prévu, il n'a cependant pas été mis à mort au cours de la septième année de son règne mais a été maintenu en vie sept ans de plus et a subi alors une fin peu commune puisqu'il a été brûlé mortellement dans l'incendie de sa case²¹. Ce supplément de règne est-il dû à une répudiation moderne du régicide ou au fait que son prédécesseur fut prématurément mis à mort au bout de quatre ans seulement pour avoir eu (selon J. Bertho) un rapport sexuel avec une de ses plus grandes *fiasi* ? Il est bien difficile de le savoir. Toujours est-il que, de passage au Togo à l'époque où il devait être envoyé dans l'autre monde, j'ai trouvé à Togoville et à Bè une

¹⁹ Le nombre 4 est jugé femelle, et le nombre 3 mâle.

²⁰ Selon le R.P. J. Bertho il est empoisonné. Le dernier acheva de succomber à l'hôpital de brûlures consécutives à l'incendie de sa case. Enfin une personne très avertie me laissa entendre qu'il mourait de lui-même, par persuasion ou intimidation, après qu'on lui ait présenté un oeuf de perroquet qu'il lui est rigoureusement interdit de voir. Décoction, feu et vision d'un oeuf seraient-ils trois modes de suppression adaptés aux trois titres distincts qu'il reçoit ?

²¹ Selon Spieth (1911: 147), en l'honneur du Nyigbla d'Anloga, des enfants des familles environnantes furent capturés et tués. On raconte que beaucoup furent brûlés et que leurs cendres furent jetées par les chefs dans toutes les sources d'eau potable du pays. Quelques-uns des enfants capturés furent élevés dans le temple de Nyigbla pour son service.

atmosphère particulièrement tendue, si méfiante à mon égard qu'il me fut impossible d'obtenir le moindre entretien sérieux avec les prêtres de Nyigblé ou toute autre personne de leur entourage.

Même si la théorie n'est pas exactement respectée, elle n'en confère pas moins une signification à la réalité qu'elle concerne. Or cette signification est capitale car elle nous présente l'existence du prêtre-roi comme une préparation à la véritable royauté qu'il n'exercera qu'une fois mort.

Etant donné que le nombre 33 est celui de tranches de 12 heures (c'est-à-dire de jours et de nuits) que compte une initiation à *Afa* ou à un grand *vodu* (Surgy, 1981: 306-402 et Verger, 1982: 35 ss.), il y a lieu d'estimer que le séjour du prêtre-roi dans sa première forêt (*agomeve*) n'est qu'une préparation initiatique au règne qu'il accomplit à Bè dans sa seconde forêt (*dagbuive*).

Les sept lunaisons (= 6 + 1), au cours desquelles, bien qu'installé dans cette seconde forêt, et donc initié, il n'est pas encore parfaitement déclaré tel, sont à mettre en parallèle avec la période estimée à trois mois (six demi-lunaisons) qui sépare une initiation à *Afa* de la cérémonie d'ultime purification de l'initié à l'issue de laquelle il lui est seulement permis, s'il le désire, de retourner habiter chez lui.

Enfin les 37 autres lunes de son règne, réparties sur trois années luni-solaires comprenant successivement 13, 12, et à nouveau 12 lunaisons, sont à mettre en parallèle avec la période complémentaire de trois ans à l'issue de laquelle il est mis fin, par de grandes cérémonies au cours desquelles sont installés chez lui les *Afamevodu* nécessaires au bon exercice de son métier, à la période de formation du jeune géomancien auprès de son maître.

Cela signifie que la date à laquelle il est bon que le prêtre-roi meure est analogue à la fin d'une période de formation ayant fait suite à un cycle de simple initiation. Tout se passe comme s'il était soigneusement formé pour n'exercer qu'une fois mort le rôle qu'on attend de lui, celui d'un irremplaçable intermédiaire avec l'au-delà, élevé au rang de divinité. Si les interrègnes sont aussi longs, c'est qu'il est jugé plus efficace mort que vivant, mais ne le demeure que durant un certain

cycle temporel à l'issue duquel son successeur doit à son tour être sacrifié pour le remplacer.

L'intronisation du prêtre-roi et l'ajustement du calendrier

L'année traditionnelle évhé (subdivisée en dix lunaisons complétées par une période dite de "mauvaises lunes") débute en principe avec la lune, appelée 5ème lune, qui suit l'apparition, à l'est, après le coucher du soleil, de la constellation des Pléiades²², autrement dit avec la lune qui est postérieure à la courte période de visibilité de ces dernières pendant toute la nuit. Cependant, à défaut d'instruments astronomiques de précision, la détermination de cette lune reste souvent approximative²³; elle dépend notamment du dégagement de l'horizon et de l'opinion selon laquelle il faut ou non se baser sur l'invisibilité des Pléiades aux premiers instants de la nuit plutôt que sur leur toute nouvelle visibilité au ras de l'horizon. Il faut donc qu'une autorité incontestée se prononce. Cette autorité est celle des prêtres de Nyigblé auxquels il revient de mettre tout le monde d'accord sur le début de l'année. Une fois leur décision prise à ce sujet, ils fixent les dates des cérémonies du culte de leur dieu et c'est en se référant à elles que sont programmées celles de tous les autres cultes du pays.

La nécessité astronomique à laquelle ils ne sauraient échapper dans l'exercice de cette fonction capitale est la suivante: du fait que 19 années solaires comportent à peu près exactement $(12.19) + 7 = 235$ lunaisons (cycle de Méton)²⁴, la minimisation du décalage entre des années luni-solaires comportant un nombre entier de lunaisons et des années solaires (celles des saisons agricoles) est assurée en insérant sept années de 13 lunes parmi 12 autres années de 12 lunes.

²² Quand la même lune sera pleine, elle brillera à côté de la constellation des Pléiades.

²³ Aux alentours de 1967 les Anlo s'estimaient en 8ème lune quand les Bè ne s'estimaient qu'en 7ème lune.

²⁴ Ce n'est qu'au bout de 220 ans que le cycle de 235 lunaisons est en avance d'un jour sur le cycle de l'année tropique (ou équinoxiale).

Il est remarquable qu'en novembre 1966, avant que le dernier prêtre-roi, le 15ème de la dynastie, ne soit désigné puis consacré au cours de l'année qui s'annonçait, le tout premier quartier de la lune se montrait en même temps que se levait le soir, à l'est, la constellation des Pléiades²⁵. Nous nous trouvions alors exactement à la fin d'un cycle luni-solaire de plusieurs années (de 19 ans par la force des choses) déterminé en considérant les positions respectives de la nouvelle lune et des Pléiades.

Cette observation permet de risquer l'hypothèse d'une liaison entre la nécessité ressentie par les autorités religieuses d'introniser un nouveau prêtre-roi et leurs problèmes d'ajustement du calendrier. Chaque fois que l'apparition d'une nouvelle lune ne pourrait être déclarée antérieure ou postérieure au lever héliaque des Pléiades, qui sont assimilées à la matrice du monde, le moment paraîtrait venu de consacrer un nouveau prêtre-roi dont l'existence ou le sacrifice serait de nature à redonner une impulsion au cycle du temps pour éviter qu'au lieu de se déployer il ne réintègre son origine²⁶.

S'il en était ainsi, un intervalle de 19 ans séparerait normalement les dates d'intronisation de deux prêtres-rois. Tel n'est pas rigoureusement le cas. En particulier le 14ème prêtre-roi fut désigné beaucoup plus tôt que prévu (mais son prédécesseur avait dû être supprimé avant d'avoir achevé son temps) et nous attendons toujours que le successeur de celui qui fut intronisé en 1967 (mais auquel fut accordé un sursis de sept années) le soit à son tour²⁷. Cependant il n'est pas exclu que des difficultés de choix d'un candidat, des rivalités entre familles,

²⁵ Date astronomique de la nouvelle lune : le 12/11/66. Date du premier quartier (marquant le début du mois lunaire traditionnel) : le 17/11/66. Date du lever héliaque des Pléiades dont l'étoile la plus brillante, Alcyone, possède une ascension droite de 3 h. 45 mn. : le 17/11/66.

²⁶ On observe que c'est huit ans après le début de l'année d'intronisation du prêtre-roi, c'est-à-dire deux lunaisons après la date théorique de l'accompagnement de son âme jusqu'aux rives de la Volta, que la date de la nouvelle lune s'approche à nouveau le plus (par exemple, après le 12/11/66, le 14/11/74), tout au long du cycle de 19 ans, de la date du lever héliaque des Pléiades.

²⁷ Des discussions étaient en cours à ce sujet en 1989.

des accidents de santé, des bouleversements divers ou des réajustements faisant suite à des transgressions de la norme ne viennent perturber la règle sans altérer pour autant, sur de longues périodes, la conformité idéale qu'elle suppose aux régularités astronomiques.

Suivant notre hypothèse, sachant que le 15ème prêtre-roi fut intronisé en 1967, le 13ème aurait dû être intronisé en 1929. Or, selon le R.P. Bertho, il fut élu en 1927.

Le 8ème aurait dû être intronisé en $1967 - (19.7) = 1834$; or selon une tradition consignée par écrit dans la famille du chef Mlapa de Togoville, tradition confirmée ou reprise par Fio Agbanon (Agbanon 1934), ce fut sous son règne, en 1835, que l'autorisation fut donnée à des originaires d'Anecho de fonder Porto Seguro.

Le premier aurait dû être intronisé en $1967 - (19.15) = 1682$; or c'est effectivement aux alentours de cette date qu'il convient d'estimer l'implantation des Bè sur le littoral²⁸.

Centralité et effacement de la personne royale

Quelle que soit la validité de l'hypothèse avancée, devenue à présent quasiment invérifiable étant donné l'évolution des moeurs et des mentalités, il reste, me semble-t-il, que le prêtre-roi est en position de faire tourner symboliquement autour de lui la roue du temps et, par voie de conséquence, l'activité de la population.

Il existe en effet chez les Evhé un modèle d'organisation sociale qui, d'une part subdivise les groupes, majoritairement patrilinéaires, appelés *aphedome* (ou *dzotinu*), rattachant juridiquement leurs membres à une même portion de territoire, en quatre sous-groupes appelés *phome*, rassemblant localement les descendants de quatre ventres (*pho*) maternels distincts, d'autre part les réunit par trois

²⁸ Nous reportons en annexe un bref résumé de l'argumentation pouvant être soutenue en faveur de cette datation.

en unités quasi-autonomes d'échanges matrimoniaux appelés *hlɔ* (ou *sâme*)²⁹.

Alors que les *phome* et les *aphedome* n'ont à leur tête que des "vieux" (*ametiti*) faisant fonction d'arbitres entre les vivants et d'intermédiaires avec leurs ancêtres, les *hlɔ* sont dirigés par des chefs (*fia* ou *fiɔ*) et se placent habituellement eux-mêmes, idéalement par groupes de douze, sous l'autorité d'un grand chef (*fiaga*)³⁰. Ce dernier n'est autre que le chef du *hlɔ* reconnu plus puissant ou plus éminent que les autres (en raison, sur le littoral, de son origine adja).

C'est ainsi que les Anlo, sujets du roi d'Anloga, se déclarent spontanément, à l'occasion de cérémonies publiques, partagés en douze *hlɔ* répartis en trente-six (= 3.12) territoires. Pour marquer symboliquement le rattachement de leurs rois (par les femmes) à toutes les sections du pays, ils ont tenu à donner aux titres qu'ils leur décernent une périodicité de douze³¹.

Bien que les Bè ne mettent pas en avant leur répartition en *hlɔ*, nous avons déjà fait observer qu'ils sont dirigés par un collège de prêtres et de prêtresses dont le nombre, ajouté à celui de leur grand-prêtre, atteint virtuellement douze. De même que la fonction de chef est souvent héritée (en passant de l'oncle au neveu utérin) à tour de

²⁹ Le terme *aphedome* (ou *dzotinu*) est habituellement traduit par "lignage" (bien que l'endogamie y soit tolérée), le terme *phome* par "famille" (au sens large du terme), et *hlo*, (ou *sâme*) par "clan".

³⁰ Aux douze *hlo* du pays correspondent les douze *phome* d'un même *hlo*. Alors que l'*aphedome* correspond sur le plan supérieur à la "maison" (*aphe*), dirigée par son responsable appelé *apheto*, le *hlo*, dont l'unité est assurée par les femmes, correspond sur un plan supérieur à la *phome* fondée par une femme.

³¹ Voici la liste des rois anlo, résidant à Anloga : 1° Sri, du clan Adzovia ; 2° Adladza (son neveu), du clan Bate ; 3° Zanyido, du clan Adzovia ; 4° Agodmatu, du clan Bate ; 5° Fiayidzihe, du clan Adzovia ; 6° Akotsui, du clan Bate ; 7° Nditsi, du clan Adzovia ; 8° Aholu, du clan Bate ; 9° Atia, du clan Adzovia ; 10° Ahiasa, du clan Bate ; 11° Letsa Gbagba, du clan Adzovia ; 12° Amedor Kpegla (... - 22/7/1906), du clan Bate ; 13° Sri II (1907-1956), du clan Adzovia ; 14° Adladza II (1958-....), du clan Bate.

rôle par les trois *aphedome* (ou *dzotinu*) constitutifs du *hlɔ* (ou *sâme*)³², leur chef suprême reçoit successivement les titres de *Huve*, *Togbo* et *Azâhu*, et ainsi de suite³³, correspondant à trois portions distinctes de la forêt sacrée où il réside. Enfin, il a de bonnes chances d'être choisi dans l'un des trois groupes lignagers d'une population étroitement apparentée, formant une sorte de *hlɔ*. En effet, toute épouse rituelle (*fiasi*) remplace une de ses grand-mères (de préférence maternelle); une petite-fille est de préférence mariée, pour en hériter aisément, dans la même famille que sa grand-mère; les principales épouses rituelles du prêtre-roi lui sont confiées par ses familles paternelle et maternelle; et il doit lui-même être le fils d'une ancienne épouse rituelle principale.

Parmi les douze subdivisions de l'unité politique idéale, celle à laquelle se rattache le chef suprême occupe une position centrale analogue à la partie invaginée (comme retranchée elle aussi au coeur de la forêt³⁴) d'une période de $12.3 = 36$ années lunaires dont ne se fait voir que le cycle de 33 années lunaires (de douze lunaisons), à l'issue duquel le début de l'année lunaire a presque rétrogradé d'un tour complet sur le cycle de l'année solaire (il ne s'en écarte plus que de 6,214 jours), et où il semble avoir besoin de reprendre vigueur.

Il suffirait que des spécialistes du calendrier aient élevé au rang de paradigme cette quasi-équivalence de 33 années lunaires à 32 années solaires, ou années réelles des cultivateurs, pour avoir été conduits à estimer que la perpétuation de tout cycle fondé sur la distinction de douze catégories ne pouvait être assurée que par une impulsion exercée à son origine depuis l'une de ses catégories spécia-

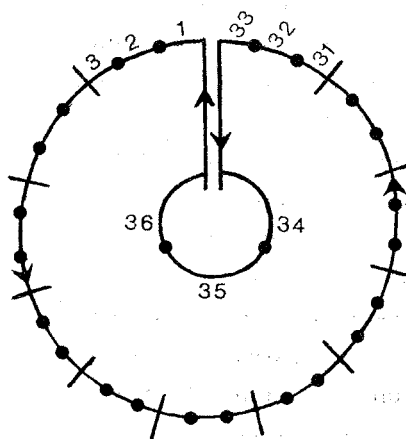
³² Cf. Verdon, 1983: 65, 95 et 260, note 25. Le successeur du premier roi *anɔ* (du *hlɔ* Adzovia) fut un neveu utérin qui appartenait à un autre *hlɔ* (du nom de Bate). Depuis lors le roi est choisi à tour de rôle dans le *hlɔ* Adzovia puis Bate.

³³ Traitant de la royauté à Notse, Nicoué Gayibor (*op. cit.*, p. 96) nous fait part d'informations analogues selon lesquelles "la royauté devint rotative entre les trois grands quartiers: Avizuba (Alinu), Agblaladome et Ekli où les rois étaient choisis à tour de rôle. Il en sera ainsi, dit la tradition, jusqu'à la veille de la conquête coloniale."

³⁴ En effet le prêtre-roi n'habite pas exactement une forêt sacrée mais une clairière circulaire aménagée en pleine forêt (aujourd'hui dans ce qui reste préservé de l'ancienne forêt).

lement escamotée à cet effet par retrait au centre. En cette catégorie singulière viendraient se confondre et se souder les premières et dernières catégories des cycles successifs. Il en résulterait la conception d'un cycle dynamique de onze unités et une restructuration des 33 années lunaires totalisant $(3.11) \cdot 12 = (3.12) \cdot 11 = 396$ lunaisons, en 36 cycles de onze lunaisons. Or ce sont bien de tels cycles de onze (se reporter au tableau de la page 10) qui servent au décompte de la durée du règne du prêtre-roi comme de l'initiation de ses jeunes épouses rituelles.

*Position centrale
du clan royal lui
permettant de fournir
symboliquement une
impulsion au cycle
calendaire toutes
les 33 années lunaires*



A supposer qu'une telle conception ait prévalu, le renouvellement du compte du temps qui intervient tous les 19 ans (235 lunaisons)³⁵, se traduisant par une sorte de remise à zéro des compteurs, impliquerait que les impulsions secrètes conférées au cycle lunaire toutes les onze lunaisons soient suspendues à compter de la vingt et unième,

³⁵ En réalité la première approximation satisfaisante du cycle luni-solaire, celui où un nombre entier de cycles de douze lunaisons coïncide avec un nombre entier d'années solaires, est une période de douze cycles de Méton valant $19.12 = 228$ années solaires ou 235.12 lunaisons, c'est-à-dire $228 + 7 = 235$ années lunaires. Cette période se subdivise en 7 cycles de 33 années lunaires complétés par un reste de 4 années lunaires, ou en 256 cycles de 11 lunaisons (autant de cycles de 11 lunaisons que de figures géomantiques utilisées en divination par Afa) complétés par un reste de 4 lunaisons (en effet, $235.12 = 2\ 820$ lunaisons = $256.11 + 4$ lunaisons = $2\ 816 + 4$ lunaisons).

c'est-à-dire au bout de $21.11 = 7.33 = 231$ lunaisons, pour ne reprendre qu'avec un retard de quatre lunaisons. A cet effet l'impulseur en exercice paraît devoir être empêché d'agir et remplacé par un autre. C'est effectivement, dans l'intervalle entre les 7ème et 8ème lunes, date habituelle des cérémonies de Nyigblé à Togoville, préparées par des réunions de responsables du culte, que semble normalement désigné un nouveau prêtre à consacrer et présenter au public quatre lunes plus tard³⁶.

Ce personnage sacré représente un principe divin (l'artisan forgeron mythique Nyigblé) qui harmonise les activités des deux grands distributeurs des forces vitales dans le monde que représentent la lune et le soleil, qui garantit la pérennité des cycles temporels et du renouvellement des générations les unes par les autres, assure l'articulation et l'assemblage des éléments de la mécanique cosmique ou sociale et, de ce fait, se situe en dehors d'elle, y demeurant totalement irrepérable³⁷.

A un tel principe une partie de l'énergie normalement engagée dans la production mérite d'être sacrifiée, mais ce sacrifice ne se distingue pas de la construction, suivie de la suppression, du symbole vivant de son destinataire. C'est par une participation de toutes les familles à l'élaboration puis à la vénération de ce symbole que la société locale

³⁶ Cette dernière durée de 4 lunes (nombre associé à la terre et aux ténèbres procréatrices) articule un règne au suivant comme elle articule une année à la suivante et un grand cycle de 228 ans (256 fois 11 lunaisons, plus 4 lunaisons) au suivant.

³⁷ La fonction démiurgique assurée chez les Mwaba-Gurma du nord-Togo par le Dieu-Soleil Yêdu, puissance d'unification en acte dans le monde, semble assurée chez les Adja-Evhé, par le forgeron divin qui libère à l'origine des temps les puissances génératrices (ouverture du sexe féminin ou brisure de la montagne empêchant les flots de venir au monde) puis en orchestre le jeu. Ce forgeron représente la Force suprême qui a pouvoir de tout contenir en germe aussi bien que de tout ramener à l'unité par conciliation et assemblage. Toutes les divinités particulières (tro et vodu) lui sont subordonnées. On notera toutefois que lui est étroitement apparenté l'aspect de la Divinité mise à la disposition de chaque homme pour l'aider à accomplir au mieux sa destinée et lui tenant lieu de génie individuel (appelé Se). Tout prêtre de Nyigblé, a fortiori le prêtre-roi, est obligatoirement initié à Afa (divinité des géomanciens), c'est-à-dire mis en relation avec son Se. Il y aurait à élucider, par l'analyse des objets, des gestes et des textes rituels, cette relation privilégiée du roi avec le génie (que les Mwaba-Gurma connaissent aussi sous le nom de cabl ou de Yêdu personnel). Elle est évoquée par Gilbert Rouget (Rouget, 1989: 192).

régénère périodiquement sa propre substance et bénéficie en retour d'une vigueur qui n'a pas de prix. Elle se dote ainsi d'un point de mire collectif qui réalise d'autant mieux autour de lui l'union de tous ses membres qu'il demeure non-agissant ou est déjà passé dans l'au-delà.

Déjà fortement marquée de son vivant par un retrait quasi-monacal dans une portion de forêt inculte, son désengagement des affaires du monde est encore accentué après son décès, compte tenu de la nature de celui-ci, par sa transformation en "mauvais mort" de la catégorie des *ezâmeku* qui, enterrés de nuit sous le couvert des arbres au lieu de l'être de jour comme les autres en pleine savane, n'exercent ni une activité d'ancêtre, ni celle de fantôme errant perturbateur (Surgy, 1988: 124-125)³⁸. L'exceptionnelle puissance qui lui est attribuée est en fait proportionnelle à la sorte d'annulation de lui-même à laquelle il doit consentir. C'est en effet en vertu de son abstention de toute activité engagée qu'il lui est possible de s'identifier à la grande Cause agissante du monde, retranchée de ses effets, et de se poser ainsi en libre Agent par rapport à ce qu'il advient non seulement sur terre mais aussi au pays des ancêtres et dans l'étendue intermédiaire entre les deux.

Du fait qu'il n'exerce aucun commandement, qu'il est la chose de son peuple, soumis à lui jusqu'à en devenir victime, je comparerais volontiers l'institution de son règne à l'organisation des *matsuri* japonais, ces imposantes festivités en l'honneur des divinités (*kami*) protectrices d'un certain terroir, dont la fonction sociale fut à ce point reconnue que le gouvernement du pays y reçut le nom de *matsurigoto* (en étymologie phonétique: "les choses des *matsuri*"). Comme chacun sait, la divinité vivante nationale, celle de l'ensemble du terroir, n'était

³⁸ Son âme paraît embarquée (à l'embouchure de la Volta) pour l'autre monde, sans jamais pourtant y arriver. C'est alors qu'il mérite au plus haut point sa qualification de "roi de l'eau", ne se déplaçant que dans une pirogue. Constatant l'association du chef gourmantché (Burkina Faso) avec la brousse, Michel Cartry (1987: 213-220) a de son côté attiré notre attention sur l'état symboliquement mort avant de naître du chef vivant et sa conservation, une fois mort, en position non ancestralisable, dans un espace de parfaite stérilité. Cette remarquable analyse converge avec la nôtre.

autre au Japon que l'empereur. Or à l'époque classique les empereurs étaient démissionnés à peine sortis de l'adolescence. C'est en se dévouant alors à la personne d'un enfant, et ce fut ultérieurement en se dévouant à un empereur dépossédé de ses pouvoirs par des chefs militaires puis par une constitution démocratique, que le Japon construisit et préserva son unité.

Si nous avons le plus grand mal à admettre l'étrange pouvoir d'un souverain-objet demeurant à la merci de ceux qui l'ont installé sur son trône dans l'espoir d'en tirer avantage, si nous ne concevons aisément qu'un pouvoir dominateur, imposé d'en haut ou abandonné par nous-mêmes entre les mains de mandataires, serait-ce que nous aurions perdu le sens de la véritable souveraineté populaire plongeant ses racines dans la volonté non pas répressive mais expressive de faire la fête? Toute fête digne de ce nom est en effet reconstitutive de symboles propres à capter l'attention, réunir, structurer et animer, à l'inverse de ce que produit un encadrement autoritaire.

A. de Surgy

URA 221 - (EPHE-CNRS)

Annexe relative à la date de déploiement des Evhé sur le littoral

Quand, en 1680, en raison de leurs conflits persistants avec les Akwamu, les Gê quittèrent en grand nombre la région d'Accra, sous la direction du prince Ashangmo, pour aller chercher refuge à Glidji (Bosman, 75, 5ème lettre), ils firent alliance, au passage, avec les Anlo de Keta pour repousser des guerriers dahoméens qui, selon les uns, tourmentaient les Bè et, selon les autres, étaient leurs alliés (cf. Reindorf, p. 36, Agbanon, 1934:2, et Cornevin 1969:17). A cette date les Bè occupaient donc déjà les lieux.

Cependant les Gê ne faisaient alors que rejoindre deux des leurs : Foli Bebe et Foli Hemadzo, déjà établis depuis 1663³⁹, auxquels aucune tradition orale ne prête de tractations avec des Keta ou des Bè.

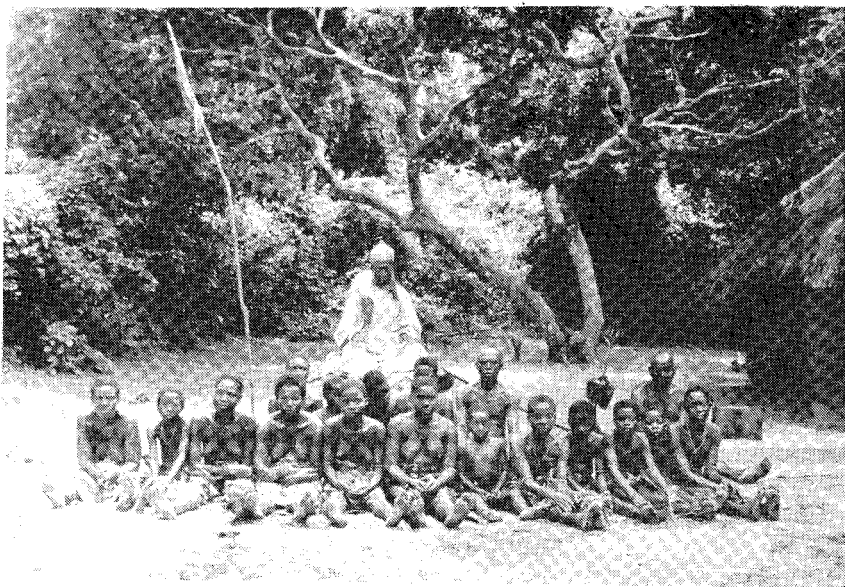
On nous dit par ailleurs que, parmi les groupes qui se dispersèrent depuis Notse⁴⁰, à l'occasion de l'éclatement du royaume dirigé au 17e siècle par Agokoli, les Bè arrivèrent parmi les derniers sur la côte. Or il paraît impossible que les Anlo y soient arrivés avant 1650.

Les Anlo furent en effet conduits à Keta par un meneur d'hommes appelé Wenya qui, à son départ de Notse, appartenait déjà à la génération des grand-pères⁴¹. Ce Wenya se retira à Anloga sur ses vieux jours quand il fut rejoint par son neveu Kponoe Sri (fils de sa petite soeur Asogoe donnée en mariage au roi Asimedi de Tado) dont le trône dut être récupéré à Notse et qui devint le premier roi des Anlo. Or c'est toujours à Keta que W. Bosman (*Voyage de Guinée*, 5ème lettre) assure avoir rencontré en 1698 le chef des Keta, tout en précisant, au moment où il rédige son texte (4 à 6 ans plus tard), que ce village a cessé d'être sa résidence. Wenya ne put donc mourir à Anloga qu'au cours du 18e siècle.

³⁹ La première défaite des Gê de la région d'Accra contre les Akwamu date de 1660. Elle fut suivie du suicide (volontaire ou forcé ?) de leur roi Okaï Koï.

⁴⁰ Ville située au nord de Lomé, à la latitude de Tado.

⁴¹ L'une des causes de l'exode de Notse fut une querelle, différemment expliquée par les auteurs, mettant en cause le fils du fils de sa petite soeur (séparée de lui par deux garçons). Cf. J. Bertho, *op. cit.*: 30 ; Muller, *Geschichte der Ewe Mission*, p. 106, cité par Debrunner 1965: 8) et D.K. Fiawoo, 1959, chap. I, "Traditions of origin".



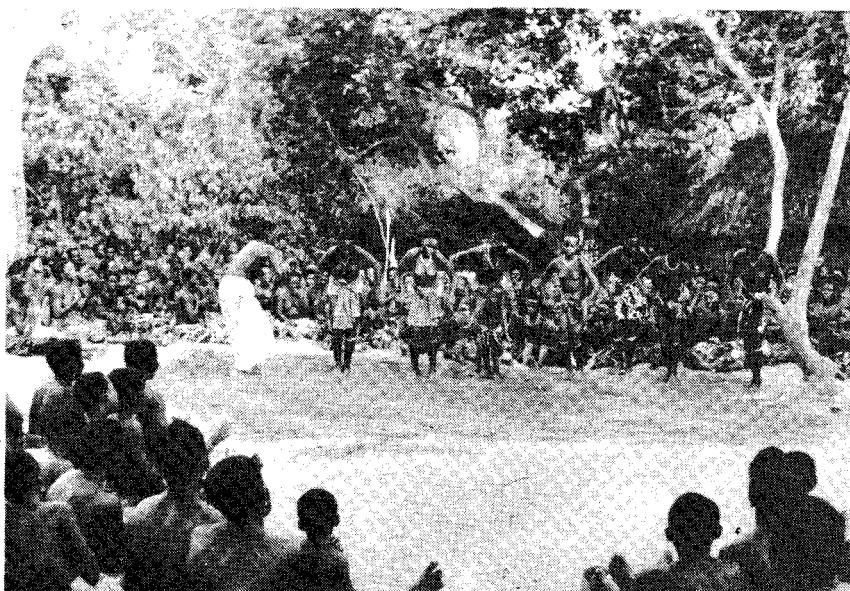
Le prêtre-roi dans la forêt sacrée *Agomeve*, avec des *fiasi*, la *fiasiwodada*, le prêtre Atoku et le *devhuame*. (Cl. Surgy)



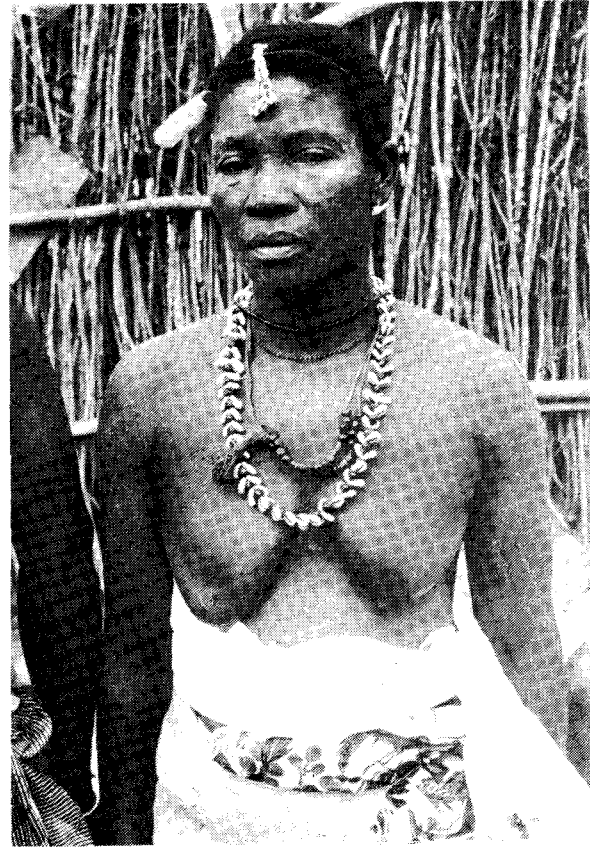
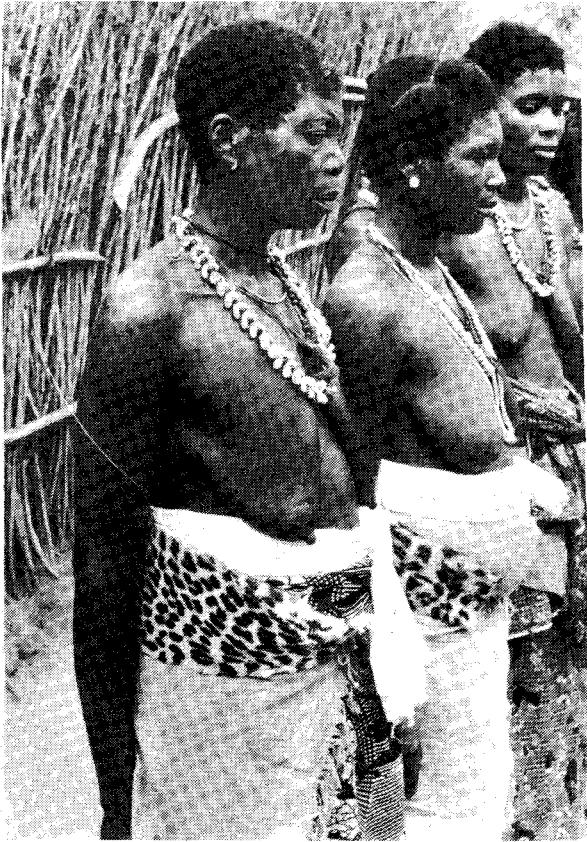
Le prêtre-roi montant trôner sur sa butte *aga* (Cl. Surgy)



(Cl. Surgy)



précédant le transfert à Bè du prêtre-roi Cérémonie dans la forêt *Agomeve*,
(Cl. Surgy)



Fiasi du précédent prêtre-roi (Cl. Surgy)

Ouvrages mentionnés

- Agbanon, Fio
1934 *Mémoire sur l'histoire du Petit Popo et du peuple Gê*, Lomé, texte ronéoté, 135 p.
- Bertho, Rev. P. J.
1949 *Etude sur la parenté des Yoruba, des Adja, des Ouatchi et des Ewe*, Lomé, Imprimerie de l'Ecole Professionnelle (presque intégralement reproduit dans *Africa XIX*, 1949, 121-132, sous le titre "La parenté des Yorouba aux peuples du Dahomey et du Togo")
- Bosman, W.
1705 *Voyage de Guinée*, Utrecht, Souten (1ère éd. 1702 en hollandais)
- Cartry, M.
1987 "Le suaire du chef", in *Sous le masque de l'animal*, Textes réunis par M. Cartry, Paris, PUF, 131-231.
- Cornevin, R.
1969 *Histoire du Togo*, Paris, Berger-Levrault, (1ère éd. 1959), 556 p.
- Debrunner, H.W.
1965 *A church between colonial powers*, Londres, Lutterworth Press.
- Fiawoo, D.K.
1959 *The Influence of Contemporary Social Changes in the Magico-Religious Concepts and Organisation of the Southern Ewe Speaking Peoples of Ghana*, thèse de philosophie non publiée, Edimbourg.
- Gayibor, N.L.
1982 "Migrations et organisation politique des Adja-Ewe au cours de la l'ère précoloniale", *Annales de l'Université du Bénin*, (série Lettres), 9.
- Reindorf, Rev. C.C.
s.d. "The history of the Gold Coast and Ashanti, from about 1500 to 1860", Basel Mission Book Depot, (1ère éd. 1889), 349p.
- Rouget, G.
1989 "Le roi, le babouin, l'indigo", in *Singularités. Textes pour Eric de Dampierre*, Paris, Plon, 179-196.

Spieth, J.

- 1911 *Die Religion der Eweer in Süd Togo*, Leipzig/Göttingen, Van der Hoeck und Ruprecht, 316 p.

Surgy, A. de,

- 1981 *La géomancie et le culte d'Afa chez les Evhé du littoral*, Paris, Presses Orientalistes de France, 444 p.

- 1988 *Le système religieux des Evhé*, Paris, L'Harmattan, 334 p.

Verdon, M.

- 1983 *The Abutia Ewe of West Africa*, Berlin/Amsterdam/New York, Mouton, 311 p.

Verger, P.

- 1982 *Orisha*, Paris, Métailié, 293 p.

TABLE DES MATIERES

Préface, par Yves MARGUERAT	7
I. Afandina DOSSE : HISTOIRE D'UNE THEOCRATIE :	
TOGOVILLE	11
Introduction	13
Dossier cartographique	15
PREMIERE PARTIE : LA NAISSANCE DE TOGOVILLE	19
CHAPITRE I : ORIGINES ET CHEMINEMENTS	
A. Origines	19
B. Les itinéraires et les points de halte	21
C. Les causes des migrations	23
CHAPITRE II : LA FONDATION DE TOGO	
A. Les raisons	29
B. Rapport entre Togo et les villages de Baguida et de Bè	30
C. Installation à Togo : la formation des quartiers	33
DEUXIEME PARTIE : LA CIVILISATION DE TOGO A	
L'EPOQUE PRE-COLONIALE	35
CHAPITRE I : LE CLERGE DE L'AIRE NYIGBLIN	
A. L' <i>aveto</i>	35
B. Les <i>voduno</i>	38
CHAPITRE II : LES STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINIS-	
TRATIVES DE TOGO	
A. La royauté et le conseil royal	41
B. L'administration territoriale	43
C. La justice	44
CHAPITRE III : LA VIE RELIGIEUSE	
A. Le panthéon	47
B. Intrônisation des <i>avéto</i> et <i>voduno</i>	50
C. La fête traditionnelle des Togo	54

CHAPITRE IV : LES ASPECTS DE LA VIE MATERIELLE

A. La vie économique	57
B. L'habitat et son évolution	60
C. Le vêtement	61

TROISIEME PARTIE : TOGOVILLE A LA PERIODE COLONIALE ALLEMANDE

63

CHAPITRE I : LA PUISSANCE COLONIALE ALLEMANDE SUR LA COTE DU FUTUR TOGO

A. L'arrivée de l'Allemagne	63
B. Les effets du traité à Togo	66
C. Les guerres fratricides	69

CHAPITRE II : LES CONSEQUENCES DE LA COLONISATION ALLEMANDE

A. L'oeuvre économique	71
B. L'oeuvre culturelle	71
C. L'impact de la mission sur la civilisation de Togo à la fin de la période allemande	75

CONCLUSION

77

ANNEXES : 1- Rapport de Firminger (3 juillet 1884)	79
2- Rapport de Nachtigal (9 juillet 1884)	81
3- Rapport de Randad (15 août 1884)	84
4- Lettre du <i>dufto</i> Agbodjan (20 sept. 1884)	85
5- Togoville vu par Zöller (octobre 1884)	87
6- Togoville vu par Klose (1894)	90
7- La fondation de la mission (1893-94)	91
8- Jugement du Tribunal d'Aného (août 1971)	93

BIBLIOGRAPHIE

101

II. Albert de SURGY : LE ROI-PRETRE DES EVHE

103

PHOTOGRAPHIES

128

BIBLIOGRAPHIE

131

Cartes :	1- Le "pays de Togo"	13
	2- Les quartiers de Togoville	14
	3- Les itinéraires de la migration	15
	4- Les villages fondateurs de Togoville	16

TABLE DES MATIERES

Préface, par Yves MARGUERAT	7
I. Afandina DOSSE : HISTOIRE D'UNE THEOCRATIE : TOGOVILLE	11
PREMIERE PARTIE : LA NAISSANCE DE TOGOVILLE	19
CHAPITRE I : ORIGINES ET CHEMINEMENTS	19
CHAPITRE II : LA FONDATION DE TOGO	29
DEUXIEME PARTIE : LA CIVILISATION DE TOGO A L'EPOQUE PRE-COLONIALE	35
CHAPITRE I : LE CLERGE DE L'AIRE NYIGBLIN	35
CHAPITRE II : LES STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINIS- TRATIVES DE TOGO	41
CHAPITRE III : LA VIE RELIGIEUSE	47
CHAPITRE IV : LES ASPECTS DE LA VIE MATERIELLE	57
TROISIEME PARTIE : TOGOVILLE A LA PERIODE COLO- NIALE ALLEMANDE	63
CHAPITRE I : LA PUISSANCE COLONIALE ALLEMANDE SUR LA COTE DU FUTUR TOGO	63
CHAPITRE II : LES CONSEQUENCES DE LA COLONISATION ALLEMANDE	71
CONCLUSION	77
ANNEXES : 1- Rapport de Firminger (3 juillet 1884)	79
2- Rapport de Nachtigal (9 juillet 1884)	81
3- Rapport de Randad (15 août 1884)	84
4- Lettre du <i>dufo</i> Agbodjan (20 sept. 1884)	85
5- Togoville vu par Zöller (octobre 1884)	87
6- Togoville vu par Klose (1894)	90
7- La fondation de la mission (1893-94)	91
8- Jugement du Tribunal d'Aného (août 1971)	93
BIBLIOGRAPHIE	101
II. Albert de SURGY : LE ROI-PRETRE DES EVHE	103
PHOTOGRAPHIES	128
BIBLIOGRAPHIE	131
Cartes : 1- Le "pays de Togo"	13
2- Les quartiers de Togoville	14
3- Les itinéraires de la migration	14
4- Les villages fondateurs de Togoville	14

